



Haut Conseil de la population et de la famille



La fécondité en France depuis 25 ans

Laurent Toulemon

Janvier 2003

Synthèse

Depuis 1945, la population de la France métropolitaine est passée, en gros, de 40 à 60 millions d'habitants, soit un accroissement de moitié. La France a connu sur le dernier demi-siècle deux régimes démographiques bien distincts. De 1946 à 1973, une forte natalité et un solde migratoire important se sont traduits par une croissance annuelle moyenne de 9,4 pour 1000 par an, dont les deux tiers imputables au solde des naissances sur les décès. La fécondité avait commencé à baisser dès 1965, mais l'arrivée des générations nombreuses de l'immédiat après-guerre à l'âge de la maternité a compensé cette baisse jusqu'en 1973. Depuis 1975, la fécondité se situe à un niveau nettement plus bas, et le solde migratoire est beaucoup plus faible : la croissance a diminué de moitié, pour s'établir à 4,4 pour mille en moyenne annuelle. Le solde migratoire a davantage diminué que la croissance naturelle (différence entre le nombre de naissances et celui des décès) et cette dernière représente maintenant les trois quarts du solde total, à la différence de ce qui est observé chez nos voisins européens, dont la population croît principalement – et parfois uniquement – grâce aux migrations.

Le nombre annuel de naissances, stable depuis 25 ans, pourrait rester stable à l'avenir.

Pour les générations récentes, l'objectif de remplacement des générations est pratiquement atteint et, depuis 25 ans, la fécondité française correspond à la stationnarité de long terme de la population. Les femmes nées en 1948 ont eu 2,1 enfants, descendance qui s'est maintenue pour toutes les générations nées dans les années cinquante. Une diminution d'ampleur limitée pourrait être constatée pour les générations suivantes, et la descendance finale pourrait ne pas excéder 2 enfants pour les femmes nées après 1970. Mais l'apport des immigrantes compense ce léger déficit.

Depuis le milieu des années soixante-dix, l'âge moyen à la maternité n'a cessé de croître, passant de 26,5 ans en 1976 à 29,7 ans en 2000. L'intervalle intergénérationnel s'est ainsi accru de plus d'un dixième. Il y a là un facteur de contraction démographique qui explique que le nombre annuel de naissances soit inférieur à l'effectif moyen des adultes en âge d'être parents. Les générations nombreuses du *baby boom* seront ainsi remplacées par des générations annuelles moins nombreuses, dont l'effectif correspond cependant à une situation d'équilibre des âges sur le long terme.

À cet égard, les indicateurs conjoncturels de fécondité donnent une image déformée de la tendance de long terme. Du fait de la modification continue du calendrier de constitution des familles, la descendance finale des générations nées depuis la guerre s'avère supérieure à ce qui ressort de l'observation en données annuelles. Par exemple, les femmes nées en 1974, qui atteignent 28 ans en 2002, ont à cet âge un « acquis de descendance » supérieur à ce que laisse entendre la série des taux de fécondité observés en 2002, puisqu'elles ont été soumises chaque année avant 2002 à des taux plus élevés. De même, sur la suite de leur vie féconde, on peut escompter qu'elles mettront au monde plus d'enfants que ne le laisse supposer la même série de taux, puisque les taux qu'elles connaîtront devraient être supérieurs aux taux de l'année 2002.

La deuxième tendance lourde qui se dégage est l'homogénéisation des comportements. Les familles nombreuses, celles de plus de trois enfants, se font de plus en plus rares. Alors que dans la génération 1930, il y a eu autant de mères de plus de 3 enfants que de mères de 2 enfants, les proportions sont dans un rapport de 1 à 4 dès la génération 1950. De même, pour le moment, les femmes sans enfant ou ne donnant naissance qu'à un seul enfant sont

plutôt moins nombreuses que par le passé. Les disparités régionales, naguère très accusées, tendent à s'estomper. Les différences entre classes sociales s'atténuent elles aussi, les femmes d'agriculteurs et d'ouvriers ayant 2,4 enfants contre 2,1 dans les autres catégories. Cette convergence est observée également entre les filles d'immigrées et les filles dont les parents sont nés en France.

L'observation des intentions des couples vient renforcer le diagnostic de stationnarité, fondé sur un nombre moyen de 2,1 enfants par femme. Interrogés en 1998, les 15-44 ans situent la descendance « idéale » à 2,6 enfants, et la descendance souhaitable pour eux-mêmes à 2,3 enfants. Encore une fraction de la population féminine, de l'ordre de 6%, n'a-t-elle jamais vécu en couple avant 50 ans, si bien que la fécondité des autres est en réalité d'environ 2,2. Ainsi, le nombre d'enfants effectif est finalement très proche du nombre d'enfants souhaité par ceux pour qui ce souhait a un sens. Au demeurant, les intentions de fécondité fluctuent au cours de la vie et la maîtrise de la fécondité n'est que partielle : certains couples ont moins d'enfants qu'ils ne le souhaitent, d'autres ont des naissances non prévues, d'autres encore voient une rupture conjugale ou une remise en couple remettre en cause leur projet.

Ce rapport a été remis au Haut Conseil de la population et de la famille dans sa version définitive par Laurent Toulemon en juin 2002.

Sommaire

<i>Introduction</i>	5
<i>I – Comment mesurer le niveau de la fécondité ?</i>	7
1) Les indicateurs dérivés du nombre annuel de naissances	8
2) Les indices fondés sur des nombres d'enfants par femme	10
3) Les différences entre indices : un double déséquilibre pour un niveau correspondant à la stationnarité	11
4) Les facteurs sous-jacents au niveau de la fécondité	17
<i>II - Fécondité et taille des familles</i>	19
1) Le baby boom est fini	19
2) La fécondité diminue avant 28 ans, augmente aux âges plus élevés	20
3) La descendance des générations	22
4) Une analyse conjoncturelle selon le rang de naissance	27
5) Projections sous diverses hypothèses de stabilité	34
<i>III – Hétérogénéité des comportements et comparaisons internationales</i>	40
1) Les différentielles sociales s'atténuent	40
2) Les différences régionales s'estompent	41
3) Immigration et fécondité	44
4) La fécondité dans les pays de l'Union européenne	45
5) Quel est l'impact de la politique familiale sur la fécondité ?	50
<i>IV – La fécondité du point de vue des couples</i>	54
1) Nombre idéal d'enfants et nombre d'enfants souhaités	54
2) Le bon âge pour avoir le premier enfant...	60
3) ... et pour ne plus en avoir	61
4) Les intentions de fécondité reflètent-elles la « demande d'enfants » ?	64
<i>Résumé et conclusion</i>	67
<i>Références bibliographiques</i>	69

Introduction

Porter un « diagnostic » sur la fécondité en France aujourd'hui nécessite d'abord de fixer des critères de mesure permettant de savoir si le niveau général de la fécondité est « faible » ou élevé ». Trois types de critères peuvent se concevoir. Les premiers se fondent sur le nombre annuel de naissances, en le comparant à un objectif clairement explicité en termes d'évolution démographique. Ces premiers critères permettront de dire si, globalement, il naît chaque année « trop », « pas assez » d'enfants. On verra que, selon le mode de calcul utilisé, l'objectif de « stationnarité à long terme » conduit à un diagnostic allant d'un déficit de près de 20% à un nombre correspondant à l'objectif. La question du mode de calcul est donc très importante, ce qui impose d'explicitier les hypothèses sous-jacentes à chacun d'eux.

Le deuxième type de critère se concentre sur les aspirations des habitants de la France : ont-ils le nombre d'enfants qu'ils souhaitent ou en ont-ils moins ou davantage ? Adoptant un point de vue « micro-démographique », ces critères partent de deux hypothèses qui devront d'abord être justifiées. D'une part, on suppose que ce qui est bon pour les individus l'est également pour la collectivité et, d'autre part, on suppose que les souhaits en matière de fécondité existent sous une forme qui les rend comparables à la fécondité réelle. Ce deuxième type de critère sera présenté ici surtout parce qu'il est souvent utilisé dans les discours natalistes. Il nécessite de substituer les tailles de familles et leur distribution aux nombres totaux ou moyens d'enfants.

Enfin, les comparaisons entre groupes forment le troisième type de critères : comparaisons entre sous-groupes de la population de la France, définis par exemple à partir du lieu de résidence, du lieu de naissance, du niveau d'éducation ou de la catégorie socioprofessionnelle. Les comparaisons avec d'autres pays, en particulier les autres pays de l'Union européenne, sont également utiles.

Les jugements portés à partir des trois types de critères sont de natures assez différentes : ceux qui évoquent le niveau global de la fécondité s'appuient le plus souvent en France sur l'idée selon laquelle un niveau élevé de la fécondité est « bon » tandis qu'un niveau faible est « mauvais ». À l'inverse, les jugements fondés sur le point de vue des couples mettent l'accent, non seulement sur les enfants désirés mais non mis au monde, mais aussi sur les naissances non désirées. Enfin, les comparaisons n'amènent pas à des jugements très simples : d'une part, l'homogénéisation des comportements peut être considérée comme un indicateur d'intégration et d'équité ; mais, d'autre part, elle porte en germe une croissance de la rigidité sociale.

Dans la première partie du rapport, différents indices synthétiques sont présentés et comparés. L'indicateur conjoncturel de fécondité le plus largement utilisé en France indique un déficit de naissances alors que les autres indices conduisent à penser que la fécondité en France aujourd'hui correspond à la stationnarité à terme. La seconde partie est consacrée à l'analyse de la fécondité selon l'âge et selon le rang de naissance depuis quarante ans. La fécondité est stable depuis 25 ans, et les tailles des familles sont de plus en plus concentrées autour d'un mode à deux enfants. La troisième partie montre que les contrastes entre groupes sociaux ou entre régions diminuent, et que le niveau actuel de la fécondité en France la distingue des autres pays de l'union européenne, dans lesquels le niveau de la fécondité correspond, s'il devait rester constant, à une décroissance de la population. Enfin, la quatrième partie décrit le point de vue des couples eux-mêmes, sur trois questions centrales dans les décisions de fécondité : le « nombre idéal d'enfants » dans une famille, le nombre d'enfants « attendu » pour soi-même et les « bons âges » pour avoir le premier et le dernier enfant. Elle montre que, d'une part, les intentions de fécondité ne peuvent être assimilées à des projets bien construits, et qu'en moyenne la fécondité des couples est très proche de la

taille présentée comme idéale mais que, d'autre part, les intentions de fécondité sont structurellement supérieures à la fécondité effective¹.

¹ La partie I du rapport s'inspire largement d'un article paru dans la revue *Population* (Toulemon, Mazuy 2001a) et la partie IV d'un numéro de la revue *Insee première* (Toulemon, Leridon 1999).

I – Comment mesurer le niveau de la fécondité ?

À propos de la mortalité et du nombre de décès, on peut sans risque émettre un jugement de valeur. À l'échelle individuelle, nous sommes tous destinés à mourir, et le plus tard sera le mieux. On peut aisément transposer ce jugement de valeur à l'échelle du pays : moins il y a de décès, meilleure est la situation. Pour la natalité, le jugement de valeur est moins immédiat : ni à l'échelle individuelle ni à l'échelle du pays n'apparaissent des valeurs « optimales » indiscutables et générales.

On peut poser l'hypothèse selon laquelle le nombre des naissances ne doit être ni trop faible ni trop important. À défaut de définir un niveau de fécondité « optimal », on souhaite au moins disposer de mesures accompagnées de valeurs repères qui permettent non pas de juger mais plus simplement d'évaluer un niveau ou une tendance. Le repère qui sera privilégié ici sera celui de la stationnarité à terme : si les comportements restent inchangés – condition que l'on peut implémenter de différentes manières – le niveau choisi comme repère correspond à la stabilisation de l'effectif total de la population. On se fondera le plus souvent sur des critères calculés sous les hypothèses de mortalité constante et de migrations nulles. On se limitera systématiquement à la reproduction des femmes, par souci de simplicité.

Fécondité et vieillissement

La question du vieillissement de la population ne sera pas abordée dans ce rapport, parce que le vieillissement de la population est certain, quelle que soit l'hypothèse retenue en termes de fécondité. Au cours des cinquante prochaines années, la proportion de personnes âgées dans la population française va considérablement augmenter (Dinh 1995, Brutel 2001). Ce « vieillissement de la population » provient de trois causes. L'augmentation de l'espérance de vie, et en particulier de l'espérance de vie après 60 ans, engendre un « vieillissement par le haut » de la pyramide des âges. C'est la cause principale des évolutions à prévoir d'ici cinquante ans (Héran 2002). La baisse de la fécondité, facteur initial du vieillissement au cours des siècles passés, n'a plus qu'un impact secondaire, le niveau actuel pouvant assurer un nombre de naissances constant, comme c'est le cas depuis 25 ans (absence de « vieillissement par le bas »). Enfin, l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses nées à partir de la fin des années quarante entraîne une « vague de vieillissement » : au premier janvier 2002, la France compte 600 000 personnes de 56 ans (nées en 1945) et 792 000 de 55 ans (nées en 1946), les générations plus jeunes dépassant les 850 000. Ainsi la part des personnes de 60 ans et plus augmentera de manière accélérée à partir de 2006, celle des personnes de 80 ans et plus à partir de 2026, *etc.* Cette vague a eu pour effet de retarder le vieillissement ; elle va l'accélérer à partir de la fin de la décennie ; la fin du *baby boom* ayant été moins brutale que son début (en termes de naissances), le rajeunissement qui suivra la disparition des générations nombreuses nées entre 1946 et 1973 sera négligeable.

Les évolutions récentes de la fécondité n'auront donc qu'un impact négligeable sur le vieillissement à horizon de 50 ans. Le nombre de naissances pourrait rester stable à l'avenir, comme on le verra plus loin, mais le vieillissement de la population n'en aura pas moins lieu, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie : les femmes nées en 1900 ont vécu en moyenne 56 ans, celles nées en 1950 pourraient décéder en moyenne à 82 ans, et celles nées en 2000 à plus de 92 ans. Pour les hommes les valeurs correspondantes sont respectivement 48, 73 et 87 ans (Vallin et Meslé 2001). Cette augmentation de la durée moyenne de vie se traduit bien entendu par une diminution considérable des décès avant la vieillesse : parmi les hommes nés en 1900, un sur deux (49%) a vécu son soixantième anniversaire ; cette proportion atteindra probablement quatre sur cinq (80%) parmi les hommes nés en 1950 et dix-neuf sur vingt (95%) pour la génération 2000. La survie à soixante ans est encore plus fréquente pour les femmes : respectivement 60%, 89% et 97%. Dans les populations

stationnaires associées à ces espérances de vie, les proportions de personnes âgées de 60 ans ou davantage sont respectivement égales à 20%, 30% et 35%. En raison de la croissance de la population depuis 1950, les proportions réelles sont plus faibles : 16,2% en 1950 et 20,6% en 2000. Pour 2050, la proportion de personnes de 60 ans et plus varie dans les projections de l'Insee entre 30%, 34% et 39% d'après les hypothèses de fécondité haute (indice conjoncturel de 2,1 enfants par femme), moyenne (1,8) et basse (1,5).

Les effets économiques du ralentissement de la croissance démographique et du vieillissement font l'objet d'un large débat (Aglietta, Blanchet, Héran 2002). Les effets macro-économiques ne sont pas mécaniques, différents facteurs agissant dans des directions opposées. Les trois phénomènes les mieux assurés sont l'augmentation du rapport des inactifs aux actifs, la hausse des dépenses de santé et l'augmentation des dépenses liées à la dépendance associée aux grands âges. Mais plus que la situation à venir, nous verrons que c'est la situation actuelle qui apparaît déséquilibrée quand on observe la pyramide des âges : la part des personnes âgées de 25 à 55 ans, âges où l'activité est la plus fréquente, s'élève à 44% contre 38% dans la population stationnaire équivalente. Ce déséquilibre n'est pas imputable à la baisse séculaire de la fécondité, mais bien plutôt à son niveau élevé pendant les années du *baby boom*. Et les solutions économiques aux questions posées par le vieillissement, liées aux âges de début et de fin d'activité et aux taux d'activité effective à ces âges, au taux de chômage, aux montants des cotisations et des retraites, se focalisent d'abord sur les règles concernant les retraites (COR 2001). De même, nous n'aborderons pas ici l'impact des migrations sur la taille de la population et sa structure par âge. Sur ce sujet, on pourra consulter un texte des Nations Unies (2000) et ses commentaires (Leridon 2000, Héran 2002).

1) Les indicateurs dérivés du nombre annuel de naissances

Le nombre absolu de naissances s'impose comme le critère premier pour mesurer la natalité. Mais, au-delà de ce nombre, on peut construire des indicateurs plus sophistiqués, dont aucun ne peut être accepté comme le seul indicateur pertinent. Ces indicateurs seront accompagnés d'une valeur servant de repère pour évaluer le niveau de la fécondité ainsi mesurée.

Le nombre annuel de naissances et le taux de natalité

Le nombre annuel de naissances est estimé provisoirement à 775 000 en 2001 pour la France métropolitaine (Doisneau 2002). Ce nombre peut être rapporté soit à l'effectif total de la population, ce qui conduit au *taux de natalité*, estimé à 13,1‰, rapport des 775 000 naissances à un effectif moyen de 59,2 millions d'habitants.

À quoi comparer ce nombre de naissances ? On peut le comparer au nombre de décès pour évaluer l'évolution de l'effectif du pays. Les décès en 2001 étant évalués à 528 000, le « solde naturel » est largement positif ; il est estimé à +247 000 personnes, un taux de +4,2‰. D'autres objectifs en termes de variation de l'effectif de la population pourraient être définis, comme un taux d'accroissement constant (Leridon 1983).

Un autre point de comparaison possible est fourni par le rapport entre la population totale et l'espérance de vie (Calot et Chesnais, 1983, cité in Lévy 1984). Ce rapport vaut 747 000 en 2001. Il signifie que, s'il naissait indéfiniment ce nombre d'enfants chaque année, et si la vie moyenne se stabilisait au niveau actuel, la population se stabiliserait à son effectif actuel. Ce point de comparaison n'est pas fixe, il dépend d'une part de l'effectif de la population totale et, d'autre part, de la durée moyenne de vie. En termes de taux de natalité, ce critère correspond à l'inverse de la vie moyenne. Intuitivement, si l'espérance de vie à la naissance vaut 80 ans, un taux de natalité de 1/80 correspond à la stabilité sur le long terme :

dans une population stationnaire, un habitant sur 80 décède chaque année et les naissances compensent les décès.

On obtient une nouvelle mesure avec le produit du taux de natalité et de l'espérance de vie : si ce produit dépasse l'unité, c'est que le nombre de naissances est supérieur à celui d'une population stationnaire d'effectif équivalent, la mortalité restant constante.

L'indice conjoncturel de fécondité et le taux net de reproduction

D'autres indices comparent le nombre annuel de naissances à l'effectif de la génération de personnes « en âge d'être parent ». L'indice conjoncturel de fécondité, de loin l'indicateur de fécondité le plus utilisé en France, est obtenu en additionnant les taux de fécondité par âge observés une année donnée. On peut le présenter comme le nombre moyen d'enfants des femmes d'une génération fictive qui aurait à chaque âge la fécondité observée à cet âge l'année considérée. La valeur de 2,1 enfants par femme correspond à la stationnarité à long terme : si 100 femmes mettent au monde 207 enfants, 106 garçons et 101 filles naîtront, compte tenu du sex-ratio à la naissance ; parmi ces 101 filles, dans les conditions de mortalité actuelles, une décèdera avant l'âge de 30 ans et 100 pourront devenir mères à leur tour.

Le nombre de 2,1 enfants par femme (2,07 plus précisément dans les conditions de mortalité actuelles en France) peut donc servir de repère pour évaluer l'indice conjoncturel. Le taux net de reproduction de l'année traduit ce raisonnement : calculé comme la somme des taux de fécondité en filles, nets de la mortalité, il correspond au nombre moyen de filles survivantes à l'âge d'avoir des enfants. Le taux de reproduction vaut donc un (une fille survivante à l'âge d'avoir des enfants par femme) quand l'indice conjoncturel vaut 2,07 (enfants par femme).

L'indice conjoncturel de fécondité peut également se calculer comme le rapport entre le nombre de naissances de l'année et l'effectif moyen des générations de femmes en âge d'avoir des enfants (Calot, Sardon 2001a). De même, le taux net de reproduction peut être présenté comme le rapport du nombre de filles qui survivront jusqu'à l'âge d'avoir des enfants parmi les naissances d'une année à l'effectif moyen des femmes en âge d'avoir des enfants cette année-là. En 2001, le nombre moyen de femmes en âge d'avoir des enfants (effectifs des âges 15 à 49 pondérés par le profil par âge des taux de fécondité) s'élève à 410 000. Les 775 000 naissances correspondent donc à 1,89 enfant par femme, et le taux net de reproduction vaut 0,92.

Prise en compte de la baisse de la mortalité

Dans les conditions de mortalité actuelles, une femme sur cent décèderait avant 30 ans, et la mortalité n'a plus guère d'influence dans le renouvellement des générations ; la distinction entre taux bruts de reproduction (en l'absence de mortalité) et taux nets de reproduction (en présence de mortalité) disparaît. Les mesures fondées sur le remplacement, non pas des personnes, mais des années vécues par ces personnes, conduisent à des valeurs plus élevées. En raison de la baisse de la mortalité, les filles vivent en moyenne davantage d'années que la génération de leurs mères (Héran 2002). Nous ne tiendrons pas compte ici de la baisse de la mortalité, qui entraîne à la fois une croissance de la population et son « vieillissement par le haut », la mortalité étant maintenant très faible avant l'âge de 50 ans.

Prise en compte des migrations

Les migrations posent deux questions : d'une part celle de l'estimation de leur impact sur la population, et d'autre part celle de la manière d'en tenir compte dans le calcul du repère pour le niveau de la fécondité.

Les migrations sont plus irrégulières mais on peut estimer le solde annuel depuis 1975 entre 50 000 et 100 000 par an. On peut mesurer leur impact en comparant la population recensée en 1999 en métropole à celle que l'on aurait observée en l'absence de migrations ².

Prenons l'exemple de la génération qui a atteint l'âge de 50 ans lors de l'année du dernier recensement. Il est né 421 400 filles en 1949 ; d'après la table de mortalité de cette génération (Vallin, Meslé 2001) 382 300 seraient encore vivantes à la date du recensement, en l'absence de migrations. Rapportées à 100 naissances féminines en 1949, on compterait donc 91 femmes en l'absence de migrations. Lors du recensement, on a compté 427 100 femmes nées en 1949, dont 368 200 nées en métropole et 58 900 nées ailleurs soit, pour 100 femmes nées en 1949, 101 femmes dont 87 nées en métropole et 14 nées hors métropole. Les migrations ont donc augmenté la taille de cette génération de 10 pour 100 naissances.

Les projections de l'Insee se fondent sur un solde migratoire plus faible, de 50 000 par an, également réparti entre hommes et femmes, de 0 à 39 ans. Si le solde migratoire reste à ce niveau, et en assimilant le solde migratoire au nombre des immigrants qui seront encore présents sur le territoire à 50 ans, 7% des femmes de 50 ans seront nées hors métropole. On peut estimer à +19 000 femmes le solde migratoire avant l'âge de la maternité (+4,9% pour 380 000 naissances féminines en 2001), à 4 000 le nombre de femmes décédées (-1,1%) et à +15 000 (+3,8%) le solde total. Le taux de reproduction net de la mortalité et des migrations s'établirait ainsi en 2001 à 0,96. Il correspond à la reproduction des générations compte tenu de la mortalité et des migrations actuelles, supposées constantes.

De même que l'on ne tient pas compte de la baisse de la mortalité au cours du temps, de même on posera l'hypothèse d'absence de migrations. Les migrations augmentent la taille de la population et la « rajeunissent », parce que les immigrants sont jeunes. Gérard Calot et Jean-Paul Sardon (2001) ont récemment présenté d'une part divers indicateurs tenant compte ou non de la mortalité et des migrations des mères et des filles et, d'autre part, une évaluation de la sensibilité de la mesure aux différentes options choisies.

2) Les indices fondés sur des nombres d'enfants par femme

Pour l'indice conjoncturel de fécondité, il faut 2,1 enfants par femme en moyenne pour garantir la stationnarité à long terme. On peut construire d'autres indices mesurés également en termes d'enfants par femme, qui tous auront la même valeur repère.

Les indices tenant compte des naissances par rang

L'indice conjoncturel de fécondité mesure le nombre moyen d'enfants des femmes d'une génération fictive qui aurait à chaque âge la fécondité observée à cet âge l'année considérée. Mais cet indice repose sur l'hypothèse selon laquelle la fécondité ne varie qu'avec l'âge. On peut construire d'autres modèles dans lesquels la fécondité varie également selon le nombre d'enfants déjà nés. La « génération fictive » est alors soumise à des conditions de fécondité par âge et nombre d'enfants déjà nés, définies dans le cadre de « tables de fécondité » par rang. On peut également construire un modèle dans lequel la fécondité des femmes déjà mères varie avec l'âge du dernier enfant plutôt qu'avec l'âge de la mère (Toulemon, Mazuy 2001a).

De nombreux indices sont possibles, tenant compte de la situation conjugale, de la situation professionnelle, de l'état de santé... À chaque fois qu'une variable a une influence sur la fécondité et que la répartition des femmes selon cette variable s'est modifiée dans le

² Les données sur la fécondité étant le plus souvent calculées pour la seule métropole, on a distingué ici les personnes recensées selon qu'elles sont nées en France métropolitaine ou ailleurs.

passé, on sait que l'inclusion de cette variable pour définir le comportement de la « génération fictive » aura un impact sur la valeur de l'indice utilisé. Mais le nombre de paramètres à estimer devient vite impraticable, et l'aspect « fictif » de ce calcul ne disparaît pas avec l'élaboration d'un hypothétique modèle « complet » (Rallu, Toulemon 1993).

Les modèles tenant compte du rang des naissances permettent surtout de mesurer la fécondité par rang, et donc d'observer les comportements individuels en termes de taille de famille et leur dispersion autour de la fécondité moyenne.

Les ajustements pour le retard des naissances

Depuis 25 ans, l'âge moyen des mères à la naissance des enfants augmente. Quand on fait référence à une génération fictive « qui vivrait toute sa vie dans les conditions de l'année considérée », on induit une distorsion due au fait que les générations réelles vivent chaque âge l'un après l'autre, année après année ; on peut supposer que les jeunes femmes auront aux âges élevés une fécondité plus élevée que celle de l'année, de même que les moins jeunes ont eu quand elles étaient jeunes une fécondité plus élevée que la fécondité actuelle des jeunes. Cette idée a conduit à l'élaboration de formules de « translation » appliquées soit aux taux de fécondité par âge (Ryder 1964, Calot 1992), soit à leurs composantes par rang (Bongaarts, Feeney 1998), soit aux taux de fécondité par rang et âge (Kohler, Ortega 2002).

Nous proposerons ici une application des formules de translation des quotients de première naissance par âge (Keilman, Van Imhoff 1995), et des naissances suivantes selon l'âge du dernier enfant. Quelle que soit la méthode utilisée, ces ajustements conduisent à un niveau de fécondité entre 1,9 et 2,1 enfants par femme pour les années quatre-vingt-dix en France.

La fécondité des générations

Les taux de fécondité par âge peuvent aussi être additionnés pour une même génération de femmes, et non pour une année. On mesure ainsi la descendance finale des générations, dont on peut déduire le taux brut de reproduction (nombre de filles par femme) et les taux nets de la mortalité et des migrations. Ces taux, habituellement calculés à la naissance, peuvent également se calculer à différents âges (Calot, Sardon 2001).

La fécondité dans les différents groupes sociaux

Les indices ayant un sens concret à l'échelle individuelle servent également à repérer des contrastes entre groupes. Dans cette optique, l'approche normative comparera la fécondité à un niveau « souhaitable » par les individus.

D'autres questions spécifiques peuvent se poser en termes de comportements différentiels, depuis le calendrier de la fécondité si l'on s'intéresse à la gestion des âges jusqu'aux différentielles sociales ou géographiques.

3) Les différences entre indices : un double déséquilibre pour un niveau correspondant à la stationnarité

Comparaison de différents indices pour 1998

Cet inventaire peut paraître fastidieux et inutile, mais le tableau 1 montre que les enjeux en termes de diagnostic sont considérables. À condition de considérer que la stationnarité est un repère utile, on voit que le « niveau de la fécondité » pour l'année 1998 (dernière année pour laquelle les informations détaillées sont disponibles, même si les résultats du recensement de 1999 ont conduit à réviser à la baisse l'effectif de la population, et donc à

réviser à la hausse les mesures de la fécondité) peut être considéré soit comme satisfaisant soit comme présentant un déficit de plus de 15%³.

Tableau 1
Différents indices décrivant la fécondité en 1998,
avec les valeurs de comparaison correspondant à la stationnarité

Mesure	Valeur	Rapport
Nombre annuel de naissances	738 080	
<i>Comparaison avec le nombre de décès</i>	534 000	
Solde naturel (naissances – décès)	204 080	
Rapport (naissances / décès)		1,38
Taux de natalité (pour 1000)	12,54	
Taux d'accroissement naturel (pour 1000)	3,47	
Nombre de naissances	738 080	
<i>Comparaison avec la population stationnaire</i>	749 400	
Produit du taux de natalité et de l'espérance de vie		0,98
Nombre de naissances	738 080	
<i>Comparaison avec la population moyenne des parents</i>	868 000	0,85
Indice conjoncturel de fécondité	1,75	
<i>Comparaison avec le niveau de reproduction</i>	2,07	0,84
Taux brut de reproduction (fécondité en filles)	0,85	0,85
Taux net de reproduction (net de la mortalité)	0,84	0,84
Taux net de reproduction (mortalité et migrations)	0,89	0,89
Indices conjoncturels de fécondité (enfants par femme)		
D'après les taux par âge (indice conjoncturel de fécondité)	1,75	0,84
D'après les taux par rang de naissance et durée	2,02	0,98
D'après les taux par âge, ajustés pour le retard	1,89	0,91
D'après les taux par rang et durée, ajustés pour le retard	2,04	0,99
Descendance des générations (génération 1970)		
Taux brut de reproduction (Calot, Sardon 2001)	0,92	0,92
Taux net de reproduction à la naissance (mortalité)	0,89	0,89
Taux net de reproduction (mortalité et migrations)	0,95	0,95
Taux net de reproduction à 30 ans (mortalité et migrations)	0,95	0,95
Taux de reproduction des années vécues	0,94	0,94
Taux brut de reproduction (Toulemon, Mazuy 2001)	0,97	0,97
Taux net de reproduction à la naissance (mortalité)	0,94	0,94
Taux net de reproduction (mortalité et migrations)	1,00	1,00
Taux net de reproduction à 30 ans (mortalité et migrations)	1,00	1,00
Taux de reproduction des années vécues	0,99	0,99

Sources : Beaumel, Doisneau, Vatan, 2001 ; Calot, Sardon 2001, Toulemon, Mazuy 2001.

En 1998, le nombre annuel de naissances, 738 000, est largement supérieur à celui des décès (+38%). L'accroissement naturel est donc largement positif, même sans tenir compte des migrations. La comparaison du nombre de naissances au rapport entre l'effectif total de la population et l'espérance de vie ou, ce qui est équivalent, le produit du taux de natalité et de l'espérance de vie, montre un déficit très faible, de 2% (11 000 naissances). Par contre, la comparaison du nombre de naissances au nombre de personnes « en âge d'être parents » par l'indice conjoncturel de fécondité utilisé habituellement montre un déficit important (-14%).

³ Le volume sur la Situation démographique en 1999 [Beaumel, Doisneau, Vatan 2002] indique ainsi pour 1998 un indice synthétique de fécondité de 1,7636 enfant par femme, contre 1,7456 avant la révision consécutive au recensement de 1999. Les résultats du tableau 1 ne seraient pas bouleversés par cette révision, ni par la prise en compte de l'année 1999, pour laquelle l'ICF est estimé à 1,7933 enfant par femme.

La prise en compte de la mortalité accentue un peu ce déficit (-16%) tandis que la prise en compte de l'immigration le diminue (-11%).

Les indices fondés sur le nombre d'enfants par femme dans une cohorte fictive peuvent être construits autrement qu'à partir des seuls taux par âge (comme l'indice habituel qui indique, on l'a vu, un déficit de 16%). L'indice fondé sur les taux de fécondité selon le nombre d'enfants déjà nés et l'âge du dernier enfant, que l'on présentera plus en détail dans la deuxième partie, indique un déficit beaucoup plus faible, de l'ordre de 2% ; la prise en compte du « retard » des naissances conduit également à modifier ces deux indices à la hausse.

Enfin, la fécondité des femmes nées en 1970, qui atteignent l'âge de 28 ans en 1998, est encore mal connue. Les projections d'Eurostat, reprises par Calot et Sardon (2001), sont inférieures de 5% à celles de Toulemon et Mazuy (2001b). Les femmes nées en 1970 avaient, avant l'année de leurs 30 ans, un enfant en moyenne ; elles pourraient en avoir finalement 1,88 ou 1,98, ce qui correspond à des taux bruts de reproduction de 0,92 ou 0,97, un déficit de 8% ou 3%. Les migrations et la baisse de la mortalité augmentent le nombre de filles par femme et le nombre d'années vécues par les secondes, ce qui conduit à augmenter les valeurs des indices.

Un niveau proche de la stationnarité

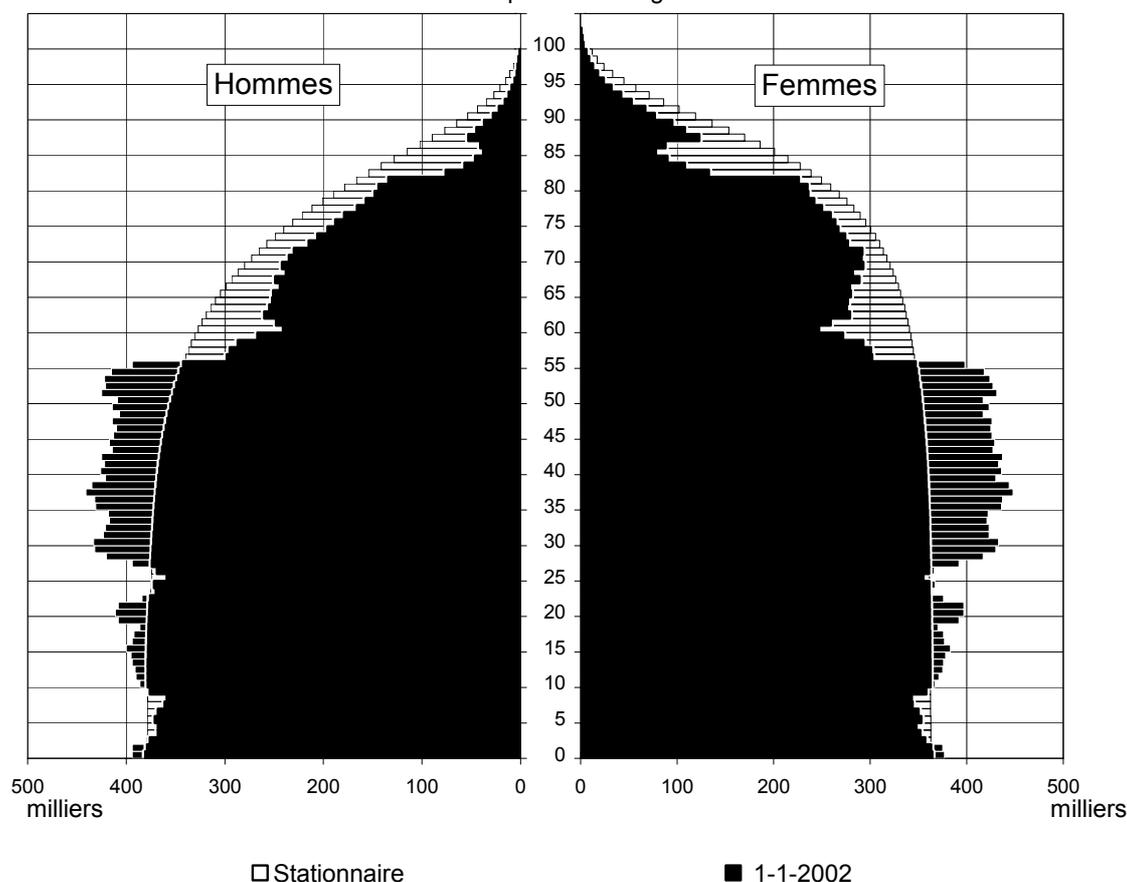
Avec 738 000 naissances, l'année 1998 occupe une position intermédiaire entre le minimum de 711 000 naissances en 1994 et 775 000 en 2001. Au-delà des variations de court terme, le nombre annuel de naissances correspond aujourd'hui à celui de la population stationnaire équivalente et tous les indicateurs indiquent une stabilité depuis 25 ans. La situation actuelle se caractérise par un double déséquilibre. D'une part, en raison du nombre élevé de naissances entre la fin des années quarante et le milieu des années soixante-dix, la proportion d'adultes en âge d'avoir des enfants est « anormalement » élevée par rapport à la situation d'équilibre, représentée par la structure d'une population de structure stable, d'effectif constant et sans migration (graphique 1). La population de la France est plus « jeune » que la population stationnaire associée, en raison de sa croissance lors des années passées, et de la baisse de la mortalité. La pyramide réelle montre un déficit important aux âges supérieurs à 55 ans (personnes nées avant 1946), et un excès aux âges compris entre 27 et 55 ans. La proportion de jeunes âgés de moins de 25 ans, quant à elle, est très proche de celle de la population stationnaire : si le repère est la stabilité à long terme, on ne peut donc parler d'un déficit de naissances en France. Il n'en reste pas moins que le nombre de naissances est aujourd'hui plus faible que le nombre de personnes en âge d'être parents, ce que traduit le taux de reproduction transversal inférieur à 1 ou, ce qui est équivalent, l'indice conjoncturel inférieur à 2,07.

Pourtant, les générations nombreuses d'adultes sont remplacées par des enfants aussi nombreux qu'elles l'étaient à la naissance : le taux de reproduction des générations, net de la mortalité et des migrations, est supérieur à 1 au moins jusqu'à la génération née en 1966 (Calot, Sardon 2001).

Mais, et c'est la source du deuxième déséquilibre, ces naissances s'étalent dans le temps : la baisse des taux aux âges jeunes et la hausse aux âges élevés peut s'interpréter comme un retard des naissances. L'âge moyen à la maternité augmente de près de deux mois par an, d'une génération à l'autre. Tout se passe comme si les femmes remettaient, chaque année, les naissances des cinquante derniers jours de l'année à l'année suivante. Le nombre annuel de naissances en est diminué de près d'un septième. Un tel retard implique une diminution de la taille des générations (Lévy 1990), et ce deuxième déséquilibre compense aujourd'hui le premier.

Graphique 1

Pyramide des âges au 1-1-2002 et population stationnaire de même effectif, soumise à la mortalité par sexe et âge de l'année 2000



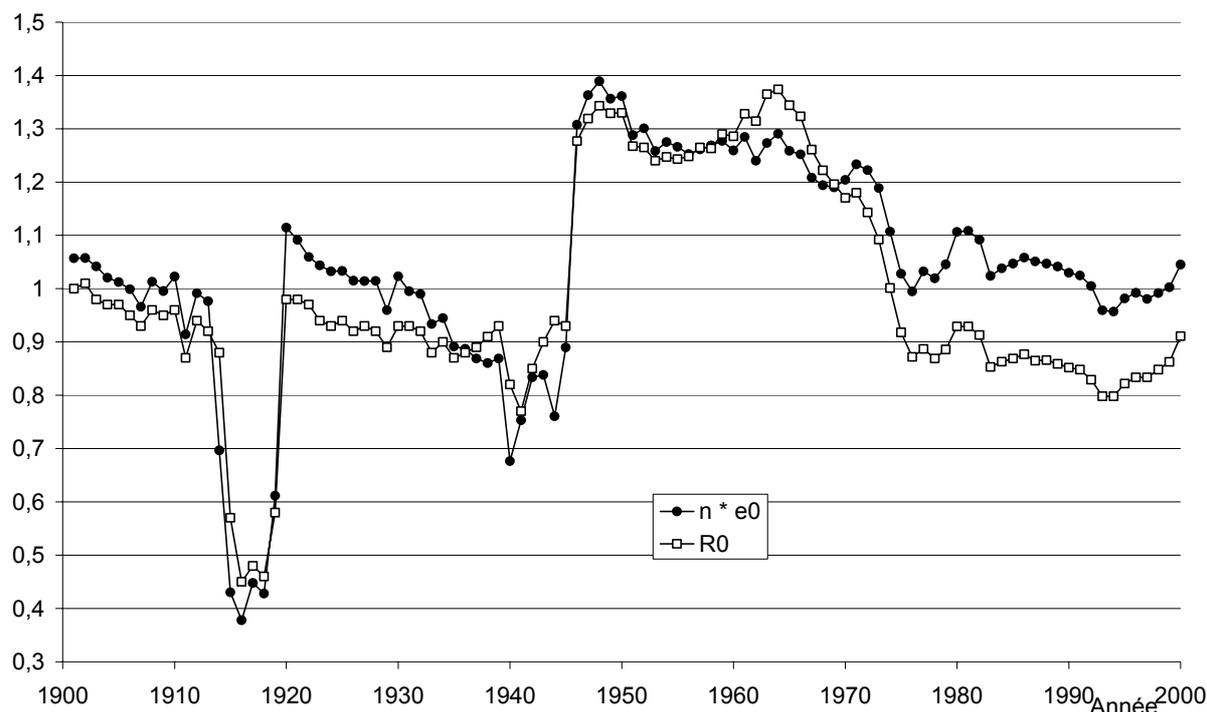
Sources : d'après Doisneau 2002, Vallin, Meslé 2001.

Au total, le diagnostic est donc plutôt bon : si la stationnarité à long terme apparaît comme un repère satisfaisant, le nombre actuel de naissances, comme le niveau de la fécondité des générations ou les indices corrigés du retard, correspondent à la stationnarité. La situation actuelle se caractérise par deux déséquilibres qui se compensent : les générations en âge d'être parents sont aujourd'hui excédentaires, et elles ont chaque année un nombre d'enfants faible en raison de l'étalement des naissances dans le temps.

Depuis 1902, et à l'exception de la période 1946-1974, le taux net de reproduction a toujours été inférieur à l'unité (graphique 2). Chaque femme n'a donc pas été « remplacée » en moyenne par une fille. Cependant, la baisse de la mortalité et les migrations ont compensé ce déficit et, mis à part les années 1930 et les années de guerre, la population de la France a crû (Héran 2002). Depuis 1970, les femmes en âge d'avoir des enfants sont plus nombreuses que dans la population stationnaire, et le produit du taux de natalité n et de l'espérance de vie à la naissance e_0 est supérieur au taux net de reproduction R_0 . La différence est actuellement considérable. Depuis 25 ans, le premier indice montre un déficit variant de 7% à 20%, tandis que le second oscille autour de l'unité, de 0,96 à 1,11.

Graphique 2

Taux net de reproduction et produit du taux de natalité et de l'espérance de vie



sources : d'après Insee, diverses années, Héran 2002, Vallin, Meslé 2001.

D'autres repères que la stationnarité

Le produit $n * e_0$ dépasse 1 pour 2001, ce qui signifie que les 775 000 naissances de 2001 dépassent les 749 000 d'une population stationnaire de même effectif (graphique 1 ci-dessus). Le taux de croissance actuel de la population de la France en 2001 est estimé à 5,2 pour mille, dont 4,2 dus à l'excès des naissances sur les décès et 1,0 dû au solde migratoire. On peut comparer la pyramide des âges et le nombre de naissances à d'autres populations de référence, correspondant à différentes hypothèses de croissance à long terme et de migrations (tableau 2).

La population stationnaire présentée sur la figure 1 peut être considérée comme une population dont la base resterait identique et dont la croissance correspondrait à un recul de l'âge de la mort : sous l'hypothèse simplificatrice selon laquelle les gains d'espérance de vie se concentrent aux grands âges, on peut imaginer que la population reste inchangée aux âges avant 50 ans et que le sommet de la pyramide s'agrandit au fur et à mesure que la mort est retardée. Ainsi le gain d'espérance de vie d'un trimestre par an observé depuis un quart de siècle correspondrait, pour un nombre de naissances constant, à une croissance annuelle de l'ordre de 3 pour 1000.

Deux exemples stables seront présentés ici en détail. Une population stationnaire avec migrations (solde migratoire de 50 000 personnes, graphique 3) et une population de structure stable, mais dont la croissance démographique serait égale à 3 pour mille, sans migrations, dans laquelle on compterait 840 000 naissances en 2001 (graphique 4).

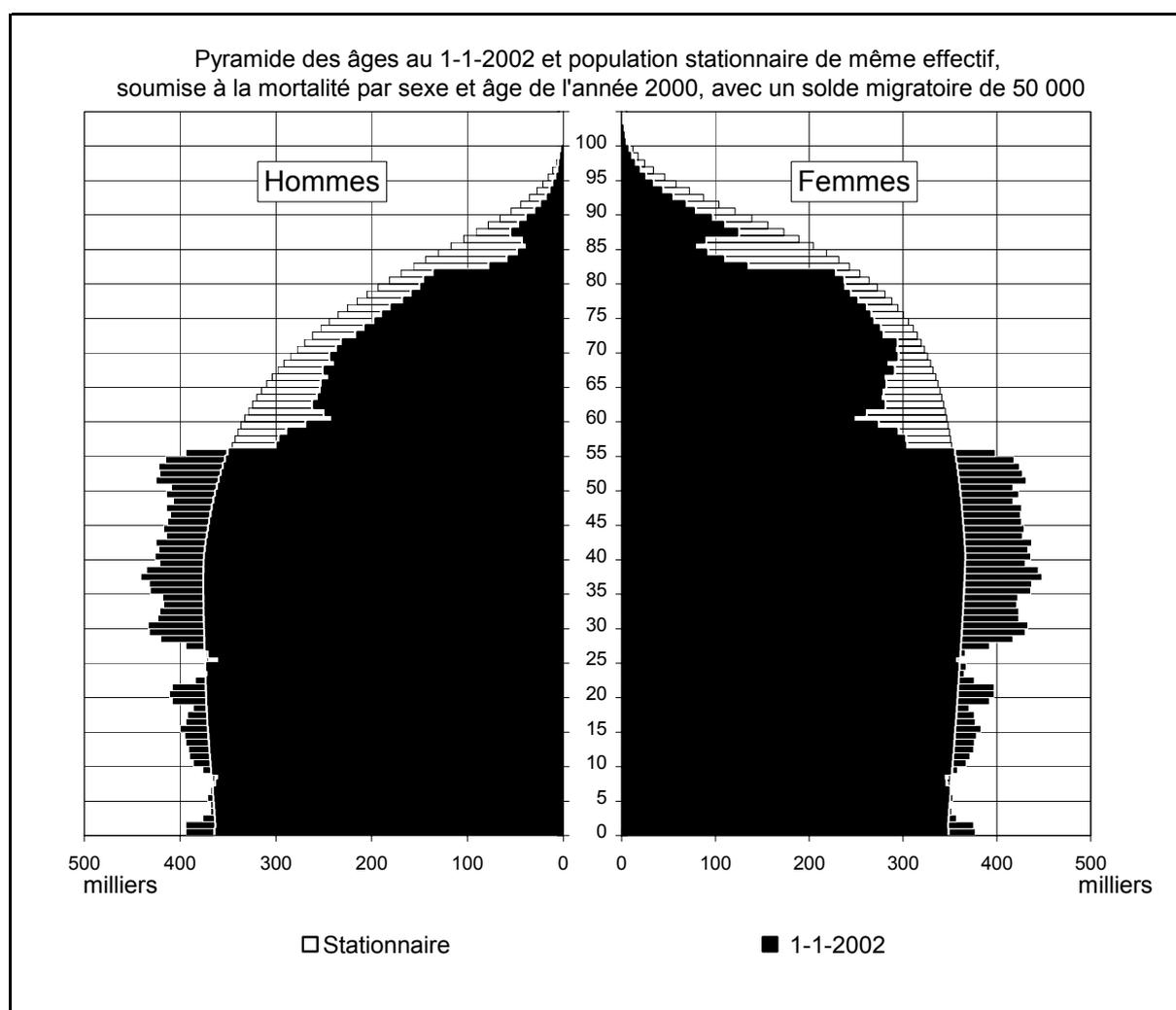
Tableau 2

Nombre de naissances correspondant à des populations stables de même effectif que la population de la France au 1-1-2002 (59 344 000 personnes), pour différents taux de croissance (en pour 1000)

Taux de croissance annuel	0 ⁽¹⁾	0 ⁽²⁾	3 ⁽³⁾	1	2	3 ⁽⁴⁾	4
Milliers de naissances	749	712	749	780	811	840	873

- (1) la population stationnaire associée est présentée au graphique 1
- (2) nombre de naissances dans une population stationnaire avec un solde migratoire de +50 000 par an. Voir graphique 3
- (3) population quasi-stable correspondant à la figure 1, dont la croissance serait due entièrement à une augmentation de l'espérance de vie d'un trimestre par an
- (4) la population stable associée est présentée au graphique 4

Graphique 3



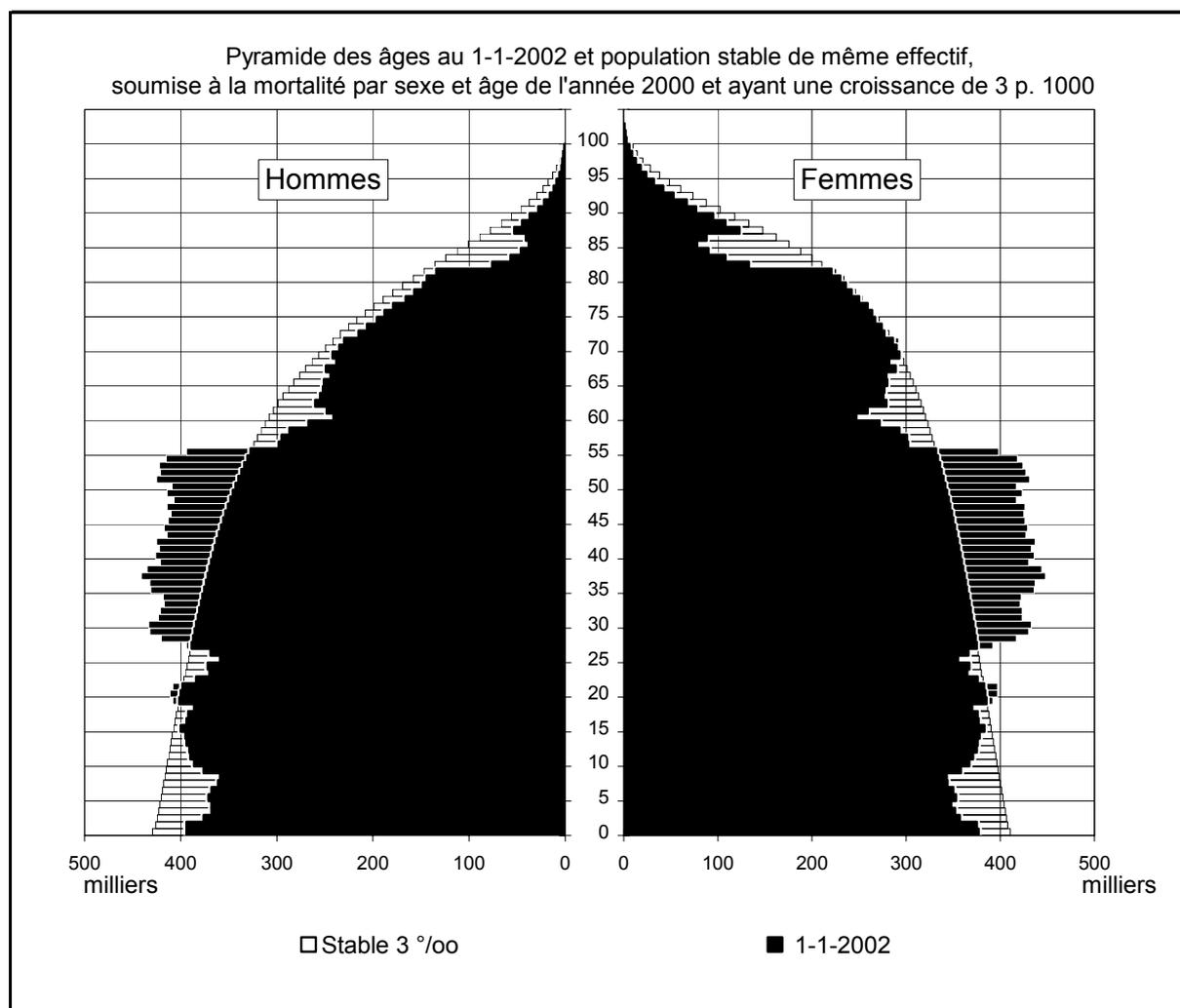
Avec un solde migratoire de 50 000 personnes tel qu'estimé par l'Insee dans ses projections de population (Dinh 1994, Brutel 2001), hommes et femmes de 0 à 40 ans, l'hypothèse de stationnarité conduit à une population dans laquelle ont lieu chaque année 712 000 naissances et 762 000 décès, soit un indice conjoncturel de 1,97 enfant par femme.

À l'inverse, pour une population qui croît au rythme de 3 pour 1000 par an, à mortalité constante, le nombre de naissances annuel augmente lui aussi au même rythme ; pour

l'effectif de la population fin 2001, on compterait 840 000 naissances, et l'indice conjoncturel atteindrait 2,26 enfants par femme avec un âge moyen à la maternité de 28 ans (graphique 4).

Le rythme de croissance de la population va probablement diminuer à l'avenir : le nombre de décès va augmenter considérablement quand les générations nombreuses du *baby boom* atteindront les âges où les décès sont nombreux, et il est très improbable que le nombre de naissances suive la même évolution, puisque le nombre d'adultes en âge d'être parent va diminuer à l'avenir. Néanmoins, le nombre actuel de naissances correspond à la stationnarité à terme : la France « vieillit » par le haut grâce à la baisse de la mortalité ; le *baby boom* va provoquer une « houle » de vieillissement supplémentaire (Héran 2002) mais on n'observe pas de vieillissement « par le bas ».

Graphique 4



4) Les facteurs sous-jacents au niveau de la fécondité

Le nombre de naissances va-t-il rester stable à l'avenir et, d'une manière plus générale, comment pourraient évoluer les différents indicateurs présentés ici ? Pour répondre à cette question, il est utile de distinguer les naissances selon leur rang, parce que les enfants arrivent l'un après l'autre dans les familles, et que les décisions de fécondité des couples sont séquentielles. Ce sera l'objet de la partie II. Nous verrons que les tailles de familles sont aujourd'hui fortement concentrées autour d'un mode à deux enfants.

La fécondité est aujourd'hui bien maîtrisée : les méthodes médicales, efficaces, de contraception, sont largement utilisées, et le recours à l'avortement est toujours possible en cas de grossesse accidentelle. Les conditions sont donc réunies pour que les couples (et plus

particulièrement les femmes) n'aient que les enfants qu'ils souhaitent. Mais les naissances accidentelles n'ont pas disparu, et la maîtrise n'est pas complète. Symétriquement, les raisons pour ne pas avoir un enfant souhaité sont nombreuses. L'absence de conjoint, les problèmes d'hypofertilité, les contraintes matérielles peuvent empêcher que ne se matérialisent des intentions. Nous examinerons ces points dans la partie IV.

II - Fécondité et taille des familles

1) Le baby boom est fini

L'après baby boom : Le nombre de naissances et l'indicateur conjoncturel de fécondité sont stables depuis 25 ans

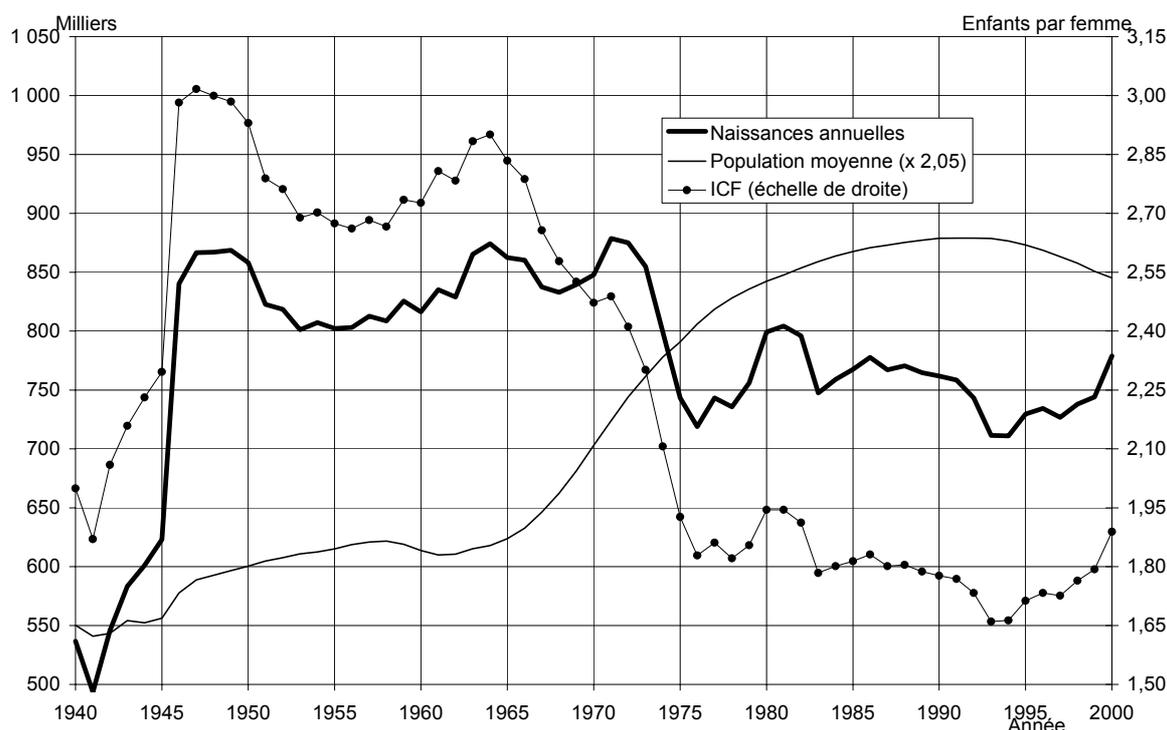
Le nombre de naissances annuelles résulte à la fois du nombre de « mères potentielles » et de la fécondité de chacune. On peut mesurer le nombre de mères potentielles en calculant l'effectif de la « population moyenne » des mères. Gérard Calot (1984, 1985, 1999) a proposé de pondérer pour chaque année l'effectif de la population féminine par âge par le profil des taux de fécondité de l'année ou par un profil de fécondité constant. Il a montré que l'indice conjoncturel de fécondité (ICF), somme des taux de fécondité selon l'âge de la mère, pouvait être considéré comme le rapport du nombre de naissances à l'effectif de cette « population moyenne ». Comme il naît chaque année à peu près 105 garçons pour 100 filles, on a multiplié ici la population moyenne par 2,05, pour la rendre directement comparable au nombre annuel de naissances.

Pendant l'entre-deux-guerres, le nombre de naissances a baissé. Après trois années de « récupération » de 1919 à 1921, il a varié autour de 750 000 pendant les années 1920 puis a diminué au cours des années trente : en 1939, on a compté moins de 600 000 naissances. Après avoir atteint son minimum de 1941 (493 000), le nombre de naissances a brutalement augmenté dans l'immédiat après-guerre, passant de 623 000 en 1945 à 840 000 en 1946. C'était le début du *baby boom*, qui devait durer 25 ans en France : entre 1947 et 1973, le nombre de naissances est resté supérieur à 800 000. Il a ensuite baissé rapidement de 1972 à 1976, avant de remonter légèrement et de se stabiliser par la suite autour de 750 000 naissances par an. Depuis, le nombre annuel des naissances en France varie entre 710 000 et 800 000. Les années 1946-1973 apparaissent aujourd'hui comme des années exceptionnelles, tant au regard de la période de l'entre-deux-guerres que des années suivantes (Daguet 1996).

À la suite de ces évolutions, la population moyenne des femmes âgées de 15 à 50 ans a beaucoup varié depuis 50 ans (graphique 5). Au milieu des années soixante, quand les femmes nées en 1945 ont atteint l'âge de 20 ans, la population moyenne a augmenté. Elle était à son maximum en 1990, quand les générations nombreuses nées entre 1946 et 1972 étaient âgées de 18 à 44 ans. Depuis 1995, la population moyenne commence à diminuer, les générations nées avant 1975 étant remplacées progressivement par des générations moins nombreuses.

Graphique 5

Nombre annuel de naissances, effectif de la population moyenne et indice conjonctuel de fécondité par année



Sources : Insee, état civil (1940-98 : Insee, diverses années ; 1999-2000 : Doisneau 2002).

L'évolution de l'indice conjonctuel de fécondité (ICF) montre que la fécondité a baissé dès le milieu des années soixante. Mais le nombre annuel de naissances est resté au même niveau pendant quelques années car à la même époque sont arrivées à l'âge d'avoir des enfants les générations nombreuses nées au début du *baby boom*. Entre 1966 et 1976, le nombre de naissances n'a diminué que de un sixième, tandis que l'indice conjonctuel baissait d'un tiers. De même, la hausse de l'ICF entamée en 1995 a lieu au moment où la population moyenne commence à diminuer. La hausse de l'ICF est pour le moment supérieure à la baisse de la génération moyenne : après avoir frôlé le niveau de 1,65 enfant par femme en 1993 et 1994, l'indice atteint 1,8 en 1999 et 1,9 en 2000. Cette compensation explique que le nombre de naissances augmente malgré la diminution - encore modérée - de la population moyenne.

Depuis 1976, l'ICF oscille autour de 1,8 enfant par femme, avec une hausse au début des années quatre-vingt (1,95 en 1981), une baisse au milieu des années quatre-vingt-dix (1,65 en 1993), et à nouveau une hausse depuis 1994 (1,9 en 2000). Entre 1994 et 1999, l'ICF a augmenté au rythme annuel moyen de 1%, tandis que l'année 2000 se caractérise par une hausse beaucoup plus marquée (5,4%). En 2001, le nombre de naissances a été sensiblement le même qu'en 2000. La hausse est interrompue, et il est trop tôt pour dire si cette hausse subite entre 1999 et 2000 inaugure une nouvelle période de hausse durable ou si elle s'inscrit dans les variations observées depuis 25 ans autour du chiffre de 750 000 naissances annuelles.

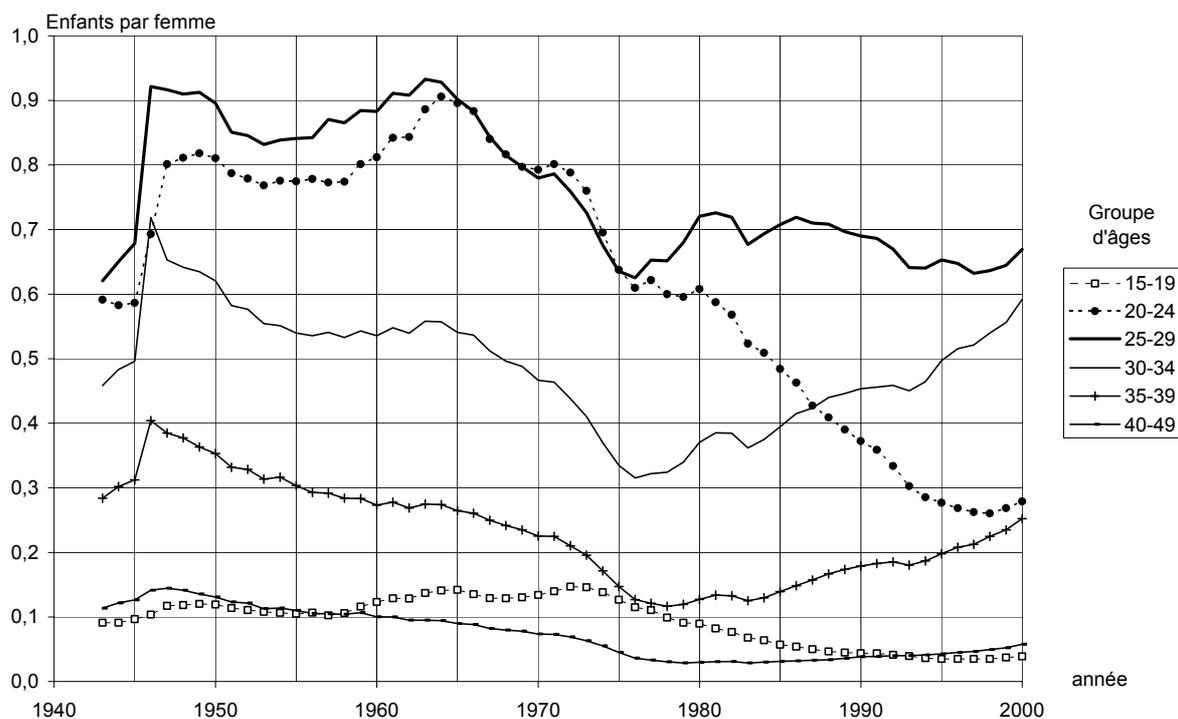
2) La fécondité diminue avant 28 ans, augmente aux âges plus élevés

Au-delà des variations de court terme, l'ICF est donc stable depuis 25 ans. Cette stabilité s'accompagne d'un changement très important dans la structure de la fécondité par âge : la fécondité baisse aux âges jeunes, tandis qu'elle augmente aux âges élevés, les deux mouvements se compensant plus ou moins pour maintenir constante la somme des taux.

Pendant le *baby boom*, les taux de fécondité après 35 ans ont diminué, tandis que les taux avant 30 ans étaient stables ou augmentaient légèrement. À partir de 1965, les taux diminuent à tous les âges à partir de 20 ans⁴, mais la cassure est surtout marquée entre 20 et 35 ans. À la fin des années soixante-dix, la fécondité commence à augmenter aux âges élevés (à partir de 28 ans), tandis qu'elle continue à baisser avant 25 ans et commence à baisser aux âges les plus jeunes, avant 20 ans (graphique 6).

Graphique 6

Somme des taux de fécondité générale par groupe d'âges, par année



Sources : Insee, état civil (1943-98 : Insee, diverses années ; 1999-2000 : Doisneau 2002).

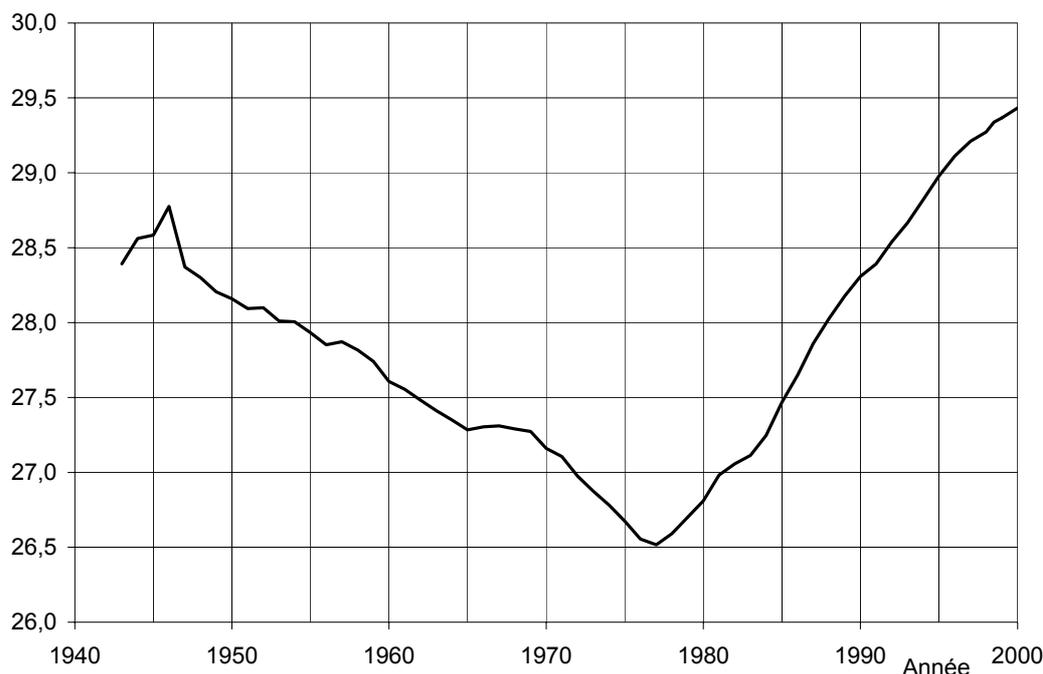
Depuis 1976, l'évolution des taux de fécondité à chaque âge résulte de la combinaison de deux phénomènes : d'une part une tendance régulière, linéaire, à la baisse pour les âges jeunes, et à la hausse pour les âges élevés et, d'autre part, des évolutions irrégulières de l'ensemble des taux, à la hausse au début des années 1980 et à la fin des années 1990, à la baisse au début des années 1990.

La régularité des variations de l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants, qui résulte du premier phénomène de déplacement des âges de fécondité, contraste avec les évolutions erratiques du niveau de la fécondité autour d'une valeur stable (graphique 7). La hausse de l'âge moyen des mères à la naissance des enfants est très marquée : en 20 ans, entre 1977 et 1997, l'âge moyen passe de 26,5 ans à 29,2 ans, soit une hausse de 2,7 années, ce qui représente 1,6 mois par an.

⁴ Comme dans les publications de l'Insee, les âges sont définis ici comme « atteints dans l'année » : par exemple les taux à vingt ans correspondent aux femmes ayant leur vingtième anniversaire au cours de l'année.

Graphique 7

Âge moyen des mères à la naissance des enfants, selon l'année



Sources : Insee, état civil (1943-98 : Insee, diverses années ; 1999-2000 : Doisneau 2002).

Le *baby boom* est donc bien fini. Lui a succédé une situation où le niveau de la fécondité, mesuré en termes de naissances ou d'indice conjoncturel, est stable, tandis que l'âge à la maternité connaît une forte hausse. Quelle est la conséquence de ces mouvements en termes de descendance des générations ?

3) La descendance des générations

Les indicateurs conjoncturels décrivent la fécondité à une date donnée, mais ne décrivent pas l'histoire « réelle » des femmes. Pour cela, on peut utiliser des indicateurs similaires pour décrire la fécondité des femmes classées selon leur propre année de naissance, leur génération.

Les femmes nées dans les années cinquante ont eu 2,1 enfants en moyenne

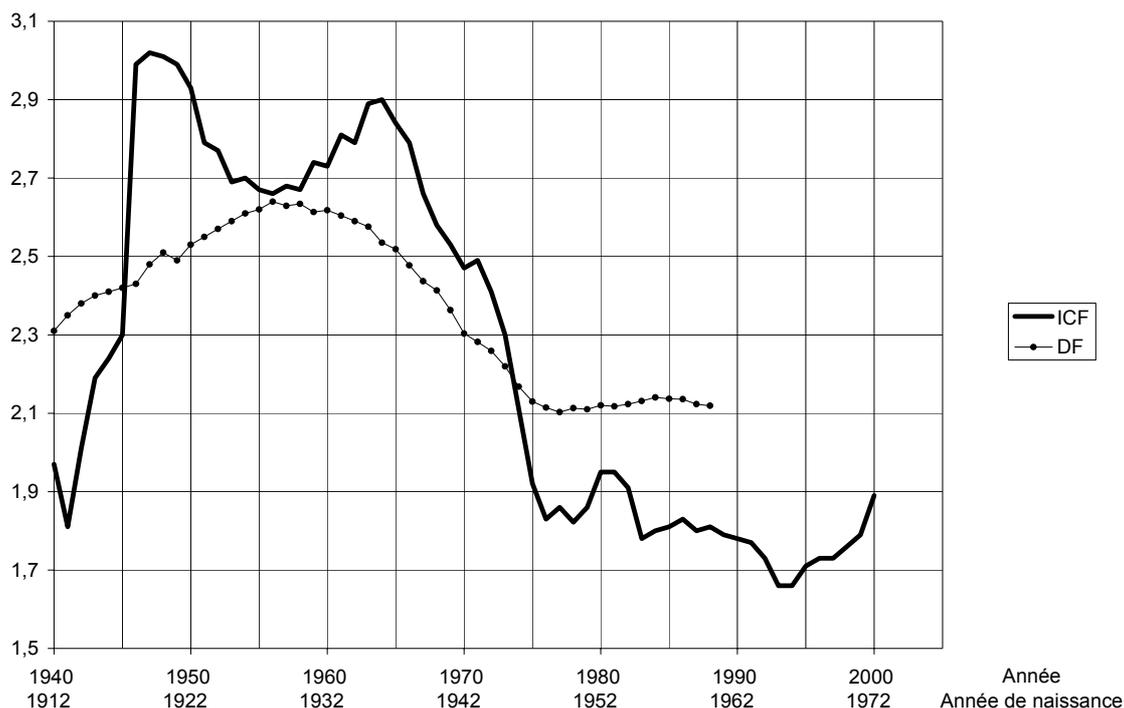
Les femmes nées en 1930, aujourd'hui âgées de 70 ans, avaient 15 ans en 1945 et 35 ans en 1965 ; elles ont donc vécu les âges de forte fécondité durant le *baby boom*. Elles ont eu 2,6 enfants par femme en moyenne, ce qui représente le maximum de toutes les générations du siècle. Les femmes qui ont atteint l'âge de 50 ans en 1998, dernière année complète disponible à l'état civil, sont nées en 1948, avaient 15 ans en 1963 et 20 ans en 1968 ; elles n'ont donc pas connu le *baby boom*. Elles ont eu 2,1 enfants par femme. Les générations plus récentes ont eu une fécondité aux âges jeunes plus basse, mais la descendance finale est stable pour les femmes nées dans les années cinquante (graphique 8).

Les femmes nées dans les années cinquante ont un peu plus de 2,1 enfants en moyenne, tandis que l'indice conjoncturel de fécondité variait entre 1,7 et 1,9 enfant par femme entre 1977 et 1998 (graphique 8). Les raisons de la différence entre ces indices sont connues : depuis 25 ans, l'âge moyen à la fécondité augmente, par un double mouvement de baisse des taux aux âges jeunes et de hausse aux âges élevés (graphiques 6 et 7). Si l'on compare la descendance finale d'une génération née une année g (après 1945) avec l'indice conjoncturel

de l'année $t=g+28$ où les femmes de cette génération ont atteint l'âge de 28 ans (c'est à peu près l'âge moyen à la naissance des enfants), le nombre moyen d'enfants qu'ont à 28 ans les femmes de cette génération née en g est supérieur à la somme des taux de fécondité de l'année t jusqu'à 28 ans, puisque les taux aux âges jeunes diminuent au cours du temps ; de même, le nombre moyen d'enfants qu'ont *après* l'âge de 28 ans les femmes de cette génération née en g est supérieur à la somme des taux de fécondité de l'année t au-delà de 28 ans, puisque les taux aux âges élevés augmentent avec le temps.

Graphique 8

Indice conjoncturel de fécondité fondé sur les taux par âge de l'état civil (ICF selon l'année) et descendance finale des générations (DF, selon l'année de naissance décalée de 28 ans)



Sources : Insee, diverses années.

On peut formaliser cet écart en appliquant des formules de « translation » (Ryder 1964, Calot 1992)⁵. Le retard de la fécondité d'un septième d'année tous les ans implique que les femmes des générations 1945 et 1960 ont eu au cours de leur vie un septième d'enfants de plus que si le calendrier de la fécondité ne s'était pas modifié d'une année à l'autre, soit environ 875 000 enfants par génération de mère, pour 750 000 naissances annuelles. Les formules de translation sont symétriques : en supposant constant le niveau de la descendance finale, le retard de la fécondité d'un septième d'année par génération pour les femmes nées après 1945 implique qu'il est né au cours des vingt-cinq dernières années un septième de naissances de moins que si le calendrier de la fécondité ne s'était pas modifié d'une génération à l'autre, soit environ 750 000 au lieu de 875 000 (Lévy 1990). L'indice

⁵ En supposant que les taux par âge évoluent sans modification de la variance des âges à la maternité, on arrive à la formule : $DF[t - x(t)] = ICF(t) * [1 + x'(t)]$, où t est une année, $ICF(t)$ l'indicateur conjoncturel de fécondité de l'année t , $x(t)$ l'âge moyen à la naissance des enfants déduits des taux de l'année t , $x'(t)$ sa dérivée par rapport au temps, et $DF[g]$ la descendance finale des femmes de la génération $g = t - x(t)$.

Cette formule est symétrique et on peut estimer l'ICF en fonction de la descendance finale : $ICF[g + x(g)] = DF(g) * [1 - x'(g)]$, pour $t = g + x(g)$.

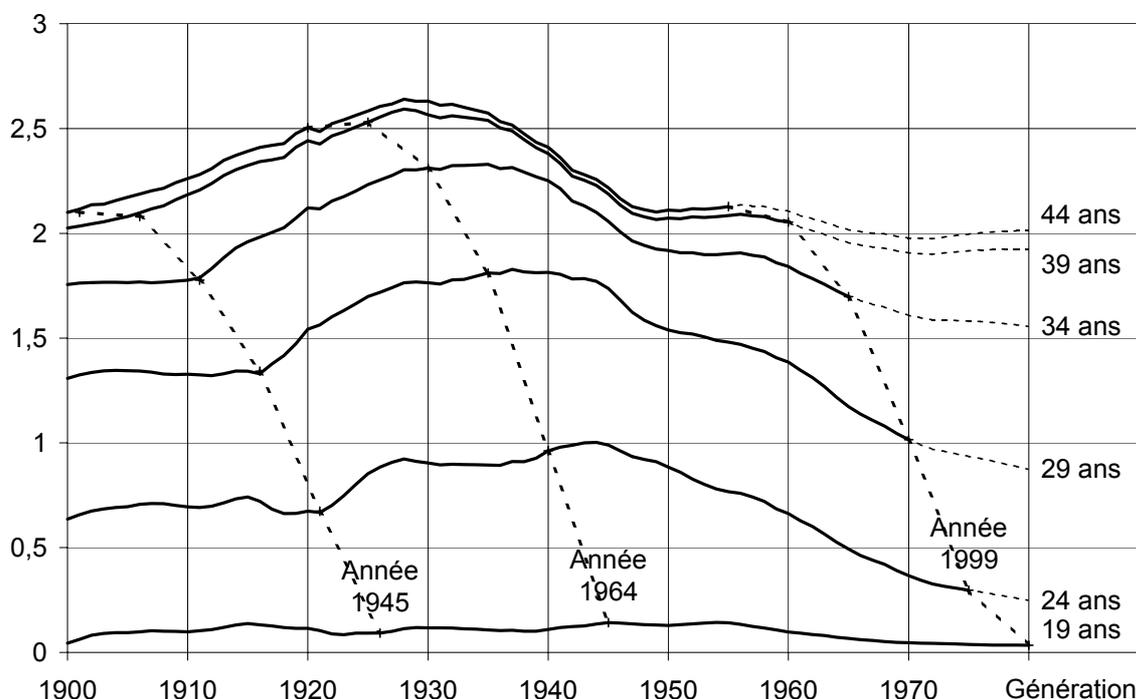
conjoncturel habituel fournit une mesure inférieure à la descendance finale de la génération qui atteint 28 ans cette année-là.

Les courbes de fécondité atteinte à différents âges montrent comment les différentes générations de femmes ont participé au *baby boom*. Les femmes nées entre 1900 et 1930 ont eu finalement d'autant plus d'enfants qu'elles étaient jeunes dans l'immédiat après-guerre. Les femmes nées en 1930 avaient en moyenne 0,1 enfant avant 20 ans (à la fin de l'année où elles ont atteint 19 ans), 0,9 enfant avant 25 ans, 1,8 avant 30 ans... et 2,6 à 50 ans. La fin du *baby boom* a marqué différemment les générations nées après 1930. Jusqu'au début des années soixante-dix, la fécondité des jeunes est restée élevée, en raison d'une maîtrise encore imparfaite de la fécondité par les jeunes, tandis que les rapports sexuels étaient de plus en plus précoces. Les femmes nées en 1945 avaient ainsi, avant 30 ans, 1,74 enfant, presque autant que celles nées en 1930 (1,76). Mais leur fécondité après 30 ans a été beaucoup plus faible (0,49 contre 0,88), et au total elles ont eu moins d'enfants (graphique 9).

Pour les femmes nées entre 1950 et 1960, la descendance est stabilisée autour de 2,1 enfants par femme. Cette stabilité résulte d'une baisse importante de la fécondité avant 28 ans, compensée par une hausse aux âges plus élevés. La compensation risque de ne pas être complète pour les générations plus récentes, la descendance finale devrait baisser légèrement et pourrait se stabiliser autour d'une moyenne de 2 enfants pour les femmes nées après 1970. Les femmes nées en 1970 ont eu 1 enfant en moyenne avant l'année de leurs 30 ans. Si le mouvement de hausse aux âges élevés se poursuit, elles en auront un autre après (graphique 9).

Graphique 9

Nombre d'enfants nés avant différents âges, selon la génération de naissance



Note : Chaque courbe représente le nombre moyen d'enfants nés avant la fin de l'année d'un anniversaire. Par exemple la courbe « 29 ans » montre le nombre moyen d'enfants nés avant la fin de l'année du 29^e anniversaire.

Sources : Insee, état civil (Sardon 1990, Beaumel, Doisneau, Vatan 2001), projections (Toulemon, Mazuy 2001b).

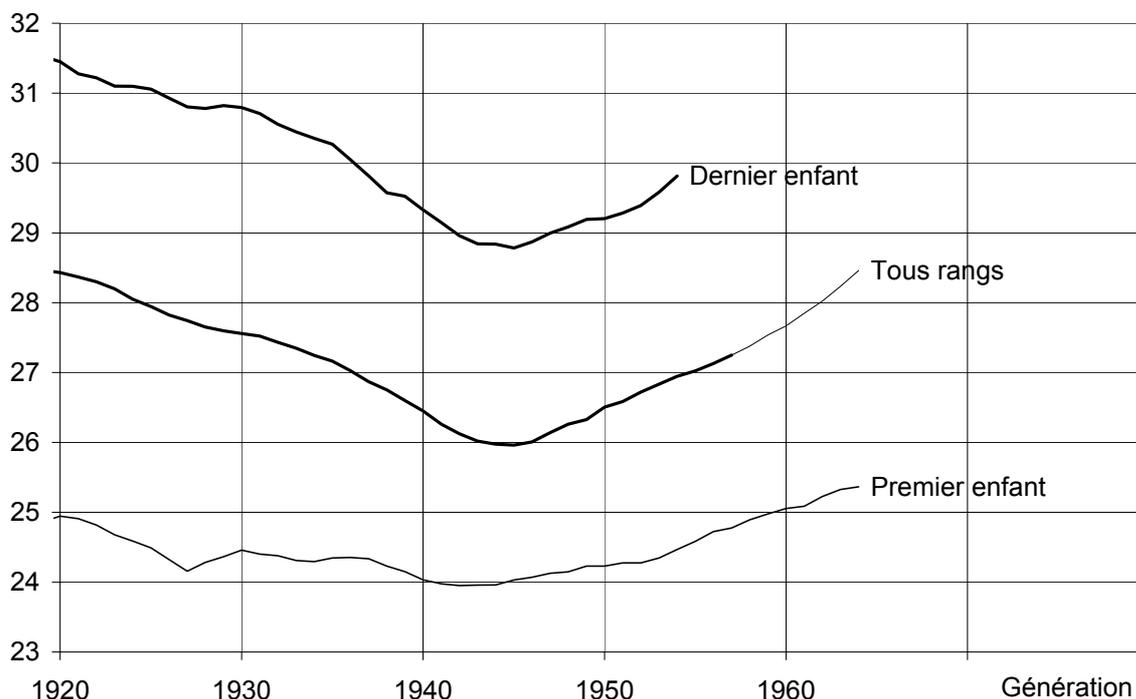
Très peu de femmes sans enfant

Les femmes nées entre 1940 et 1945 ont été les mères les plus précoces du siècle. Elles ont eu leurs enfants à 26 ans en moyenne, contre 28,5 ans pour les femmes nées en 1920 (graphique 10). À 25 ans, deux sur trois avaient déjà un enfant, et elles ont eu leur premier enfant à 24 ans en moyenne, un an plus tôt que les femmes nées en 1920. Pour les mêmes générations, l'âge à la naissance du dernier enfant passait de 31,5 à 28,8 ans, soit une baisse de plus de deux ans et demi : les naissances sont de plus en plus rapprochées et, surtout, les familles nombreuses se sont beaucoup raréfiées (Daguet 2000). La baisse de l'âge moyen à la maternité (tous rangs de naissances confondus) s'explique ainsi pour moitié par la précocité accrue des premières naissances et pour moitié par la raréfaction des familles nombreuses (Festy 1991). Le mouvement s'inverse pour les femmes nées après 1945 : elles ont leurs enfants plus tardivement, et le retard des premières naissances explique à lui seul l'augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance des enfants (graphique 10). L'âge au premier enfant pourrait approcher 27 ans, et l'âge moyen à la maternité 30 ans, pour les femmes nées en 1970 ⁶.

⁶ Quand on calcule des âges moyens à partir des taux de fécondité des années récentes, on obtient des âges beaucoup plus élevés : d'après les taux de fécondité de l'année 2000, l'âge moyen des femmes à la naissance de leurs enfants s'élève à 29,4 ans (graphique 7 ci-dessus) ; l'âge moyen à la naissance du premier enfant approche 28 ans et le mouvement de recul de la fécondité devrait donc se prolonger pour les femmes nées après 1960.

Graphique 10

Âge moyen des mères à la naissance du premier et du dernier enfant,
selon la génération de naissance



Sources : Insee, enquêtes familles 1982, 1990 et 1999 (Desplanques 1985, Lavertu 1997, Toulemon, Mazuy 2001b).

Avant de présenter différentes hypothèses sur la manière dont pourrait évoluer la descendance des générations nées après 1960, âgées aujourd'hui de moins de 40 ans, nous allons voir comment se répartissent les femmes des différentes générations nées avant 1960 selon leur nombre d'enfants.

La concentration des familles vers deux enfants

La baisse de la fécondité moyenne entre les générations nées en 1930 et 1950 traduit un resserrement considérable des tailles de famille. La proportion de femmes ayant exactement deux enfants a augmenté de moitié, passant de 27% à 40%. Dans le même temps, la proportion de femmes ayant quatre enfants ou davantage était divisée par 2,5 (de 25% à 10%). Dans la génération née en 1930, la part des mères de famille très nombreuse (quatre enfants ou davantage) était la même que celle des mères de deux enfants ; vingt générations plus tard, elle est quatre fois plus faible. Ce bouleversement a laissé presque inchangées les proportions de femmes ayant exactement un ou trois enfants, de l'ordre de 20%, tandis que la proportion de femmes sans enfant diminuait légèrement, de 12% à 10% ⁷ (graphique 11).

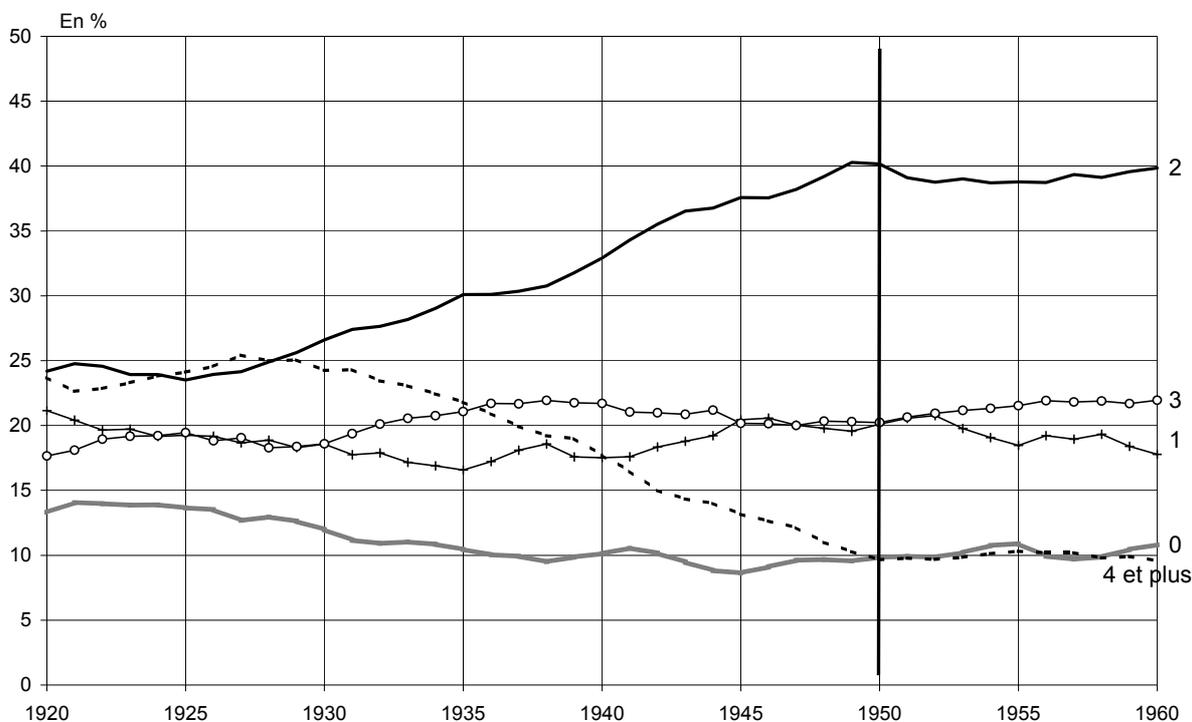
Cette répartition est observée parmi les femmes interrogées en 1999. Les proportions de femmes sans enfant sont légèrement sous-estimées pour les femmes nées avant 1925, par rapport aux enquêtes Famille précédentes : 17% des femmes nées en 1920 n'avaient aucun enfant, d'après les enquêtes de 1982 et 1990 (Desplanques 1985, Lavertu 1997, Toulemon 2001). Il se pourrait que la mortalité et l'émigration soient plus fortes parmi les femmes

⁷ Ce niveau d'infécondité est extrêmement bas, puisque 5% des femmes nées entre 1940 et 1950 n'ont jamais vécu en couple, et 4% des autres ont été empêchées d'avoir un enfant pour des raisons de stérilité physiologique (Toulemon 1995).

restées sans enfant, ou que les femmes sans enfant, dans ces générations âgées aujourd'hui de près de 80 ans, aient moins souvent que les autres rempli un bulletin de l'enquête. Cependant, ces biais conduisent à minorer les mouvements de grande ampleur décrits ci-dessus.

Graphique 11

Répartition de 100 femmes selon le nombre d'enfants, par année de naissance



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (moyennes mobiles sur trois générations).

Pour les générations nées entre 1950 et 1960, la répartition des familles selon la taille apparaît à l'inverse très stable : tout au plus peut-on prévoir une légère hausse de la part des mères de 3 enfants, et une baisse de la part des mères d'un enfant unique.

4) Une analyse conjoncturelle selon le rang de naissance

Comment le recul des âges à la maternité se traduit-il pour les naissances de chaque rang ? La stabilité de l'ICF traduit-elle une stabilité de la descendance par rang, ou bien des évolutions contraires se compensent-elles ? Enfin, à quel niveau estime-t-on la fécondité annuelle si l'on tient compte du rang des naissances ?

Les premières naissances sont de plus en plus tardives...

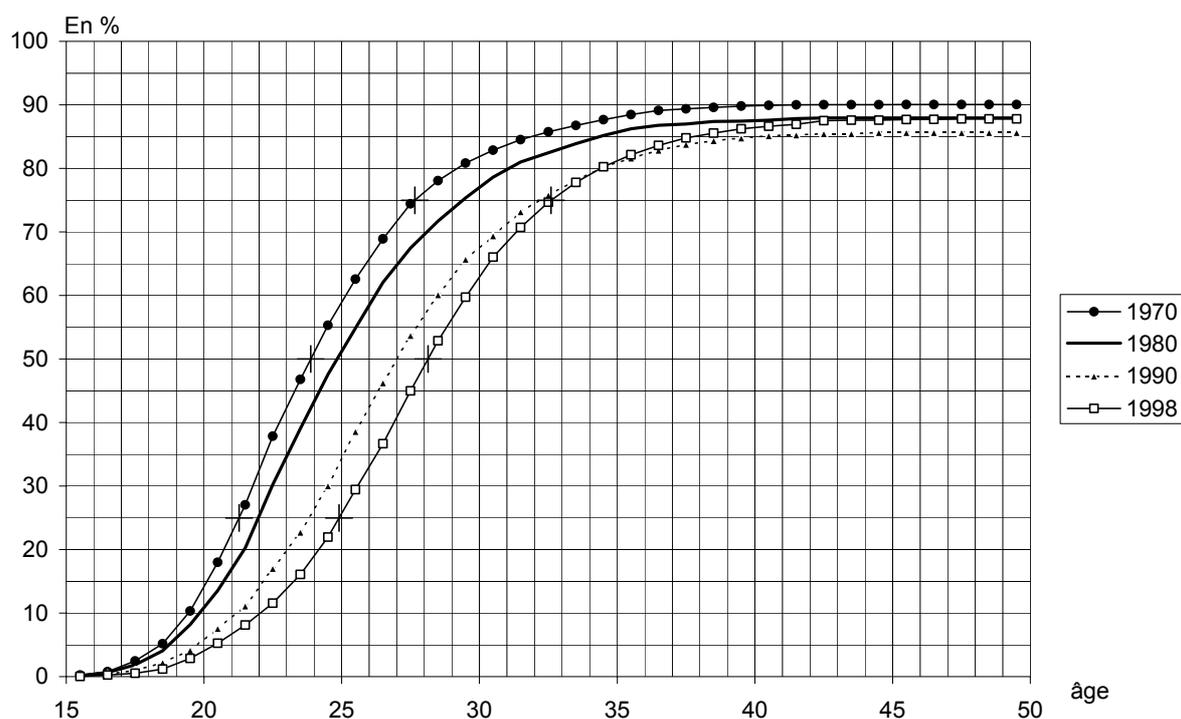
L'indice de fécondité de rang un était très élevé pendant les années soixante et le début des années soixante-dix, années de nuptialité précoce marquées par une forte augmentation des conceptions pré-nuptiales : l'indice dépasse 90 premiers enfants pour cent femmes. Depuis 1973, il diminue : d'après la table de 1995, 16% des femmes resteraient sans enfant ; la hausse des naissances de rang un au cours des années 1997 et 1998 d'après l'enquête de 1999 tient en partie à un biais commun à toutes les enquêtes : les jeunes mères sont particulièrement intéressées par une étude sur leur histoire familiale et remplissent de bonne grâce un bulletin. Cependant, la hausse de la fécondité observée en 2000, en particulier aux jeunes âges, incite à considérer les résultats de 1998 comme plausibles... pour l'année 2000. Les résultats de l'enquête de 1999 sont donc présentés ici sans correction.

Cette diminution de l'indice de fécondité de rang un s'accompagne d'une hausse spectaculaire des âges auxquels les femmes mettent au monde leur premier enfant : l'âge moyen à la naissance du premier enfant, stable dans les années soixante (et jusqu'en 1973) autour de 24 ans, augmente ensuite fortement. En vingt-cinq ans, entre 1973 et 1998, l'âge moyen à la naissance du premier enfant est passé de 24,0 à 27,7 ans, soit une hausse de 3,7 ans, 1,8 mois par an (voir graphique 10 ci-dessus).

Le graphique 12 montre le cumul des premières naissances déduit des probabilités d'avoir un premier enfant par âge pour les années 1970, 1980, 1990 et 1998. Le retard de l'arrivée du premier enfant est bien visible : à l'âge de 26 ans, deux tiers (63%) des femmes sont déjà mères d'après la table de primo-fécondité de 1970, contre un tiers seulement en 1998. L'âge médian à la naissance du premier enfant passe de 23,9 à 28,1 ans. En même temps que les femmes retardent la naissance de leur premier enfant, les âges à la naissance du premier enfant deviennent plus dispersés : d'après la table de 1970, un quart des femmes sont déjà mères à 21,3 ans, trois quarts à 27,7 ans, soit un écart inter-quartiles de 6,4 ans ; en 1998, ces âges sont passés respectivement à 24,9 et 32,6 ans, et l'écart inter-quartiles s'élargit pour atteindre 7,7 ans.

Graphique 12

Proportions cumulées de femmes ayant déjà un enfant à chaque âge, d'après les tables annuelles de fécondité de rang 1 des années 1970, 1980, 1990 et 1998



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999.

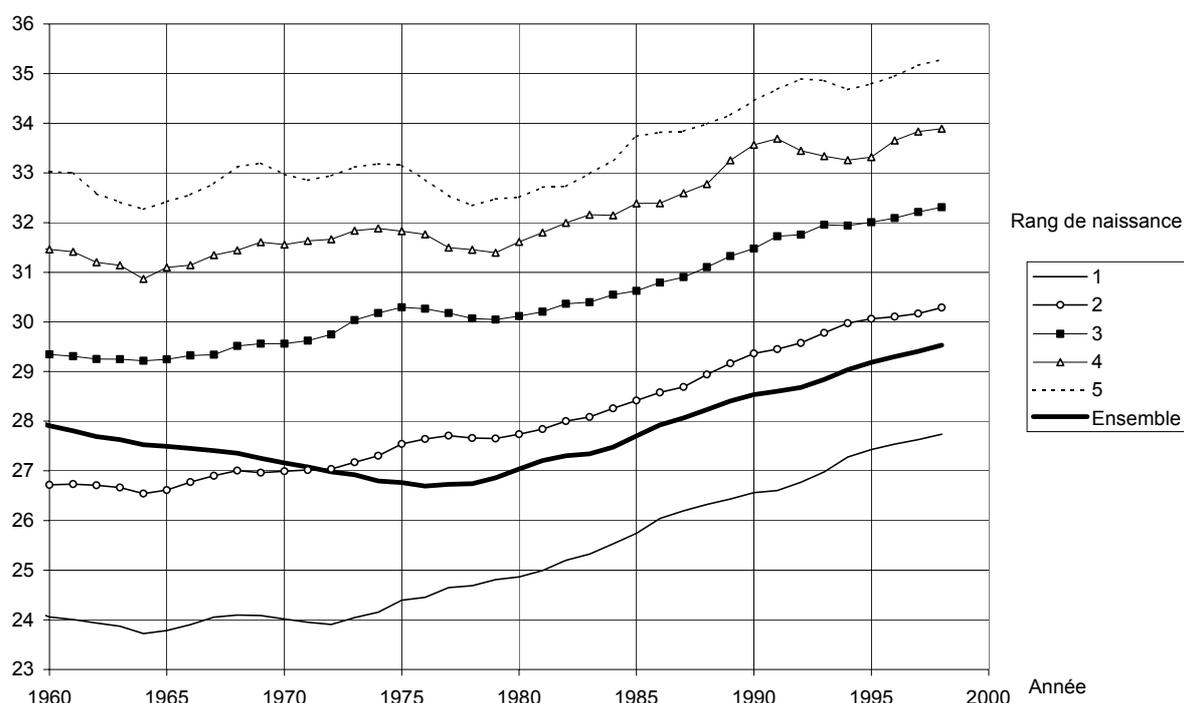
... ce qui entraîne un retard des autres naissances

Pour mesurer la fréquence des enfants de rang plus élevé, on complète la table de primo-fécondité par des tables d'arrivée des enfants suivants. Le graphique 13 présente les âges moyens à la naissance des enfants déduits d'un modèle où la fécondité dépend de l'âge de la femme et du nombre d'enfants qu'elle a déjà. Depuis 1977, les hausses à chaque rang sont parallèles, alors qu'avant 1977 le rajeunissement des âges à la maternité ne se retrouvait pas dans les âges moyens à chaque rang.

La baisse régulière de l'âge moyen à la naissance des enfants, pendant les années 1960 à 1975, s'explique par la raréfaction des familles nombreuses, tandis que les âges moyens à chaque rang de naissance étaient stables ou augmentaient légèrement. Par contre, la hausse de l'âge moyen à la naissance des enfants depuis 1977 s'explique par le retard à la naissance du premier enfant, qui se répercute sur l'âge moyen à la naissance des enfants de chaque rang : les écarts entre les âges moyens à la naissance d'un enfant d'un rang donné et ceux du rang suivant sont très stables depuis 1977 : de l'ordre de deux ans et demi entre le premier et le deuxième enfant, deux ans entre le deuxième et le troisième, un an et demi entre le troisième et le quatrième ou entre le quatrième et le cinquième.

Graphique 13

Âge moyen des mères à la naissance des enfants, selon l'année, déduits des tables annuelles de fécondité par âge de la mère



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (moyennes mobiles sur trois ans).

Ces différences ne doivent pas être interprétées en termes de durée moyenne entre naissances : toutes les femmes ayant un enfant d'un rang donné n'en ont pas un autre ensuite, et celles qui ont leur enfant tôt ont plus souvent un enfant supplémentaire.

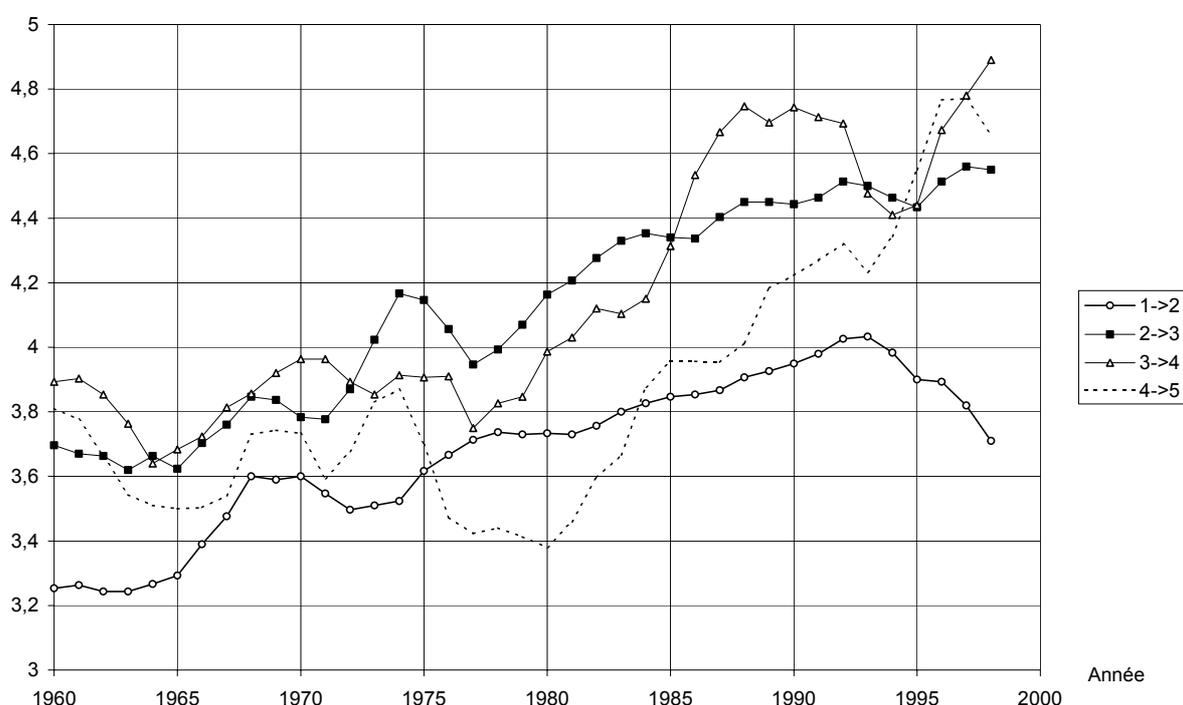
Les tables de fécondité par rang de naissance et durée écoulée depuis la naissance précédente permettent de mesurer l'espacement entre naissances successives⁸. Les naissances

⁸ Ces tables combinent les quotients de fécondité par nombre d'enfants déjà nés i et durée depuis la naissance précédente d . Les quotients sont estimés par le rapport des naissances suivant une naissance de rang i après une durée d aux femmes « au risque », c'est-à-dire les femmes ayant eu d années auparavant un enfant de rang i . On déduit de ces quotients la proportion de femmes ayant une naissance supplémentaire après une naissance de rang i , et la durée moyenne entre une naissance de rang i et la suivante. La proportion de femmes qui ont un enfant supplémentaire parmi celles qui en ont au moins i estime la probabilité d'agrandissement de i à $i+1$ enfants, notée a_i . C'est la probabilité, pour une femme ayant au moins i enfants (son i ème enfant étant déjà né), d'en avoir un de plus, c'est à dire au moins $i+1$. Comme pour les premières naissances, ces indices sont des indicateurs conjoncturels, fondés sur les comportements au cours d'une année donnée.

sont beaucoup plus espacées que ne laissent croire les âges moyens. Les durées entre naissances successives ont tendance à augmenter légèrement : depuis 1977, non seulement les premières naissances sont retardées, mais le rythme auquel les naissances se succèdent diminue légèrement (voir Daguet 2000 pour un calcul similaire par génération de naissance des mères). Les deuxièmes naissances sont maintenant celles qui suivent le plus rapidement la naissance précédente : moins de 4 ans les séparent en moyenne de la première naissance. Après avoir augmenté régulièrement, cette durée diminue depuis 1993. Les naissances de rang plus élevé succèdent à la précédente après une durée moyenne située entre 4,5 et 5,0 ans, en hausse un peu plus marquée que pour les deuxièmes naissances et non interrompue en 1993 (graphique 14).

Graphique 14

Durées moyennes (en années) entre une naissance et la suivante, selon le rang de l'enfant, déduites des tables annuelles de fécondité par durée écoulée depuis la naissance précédente

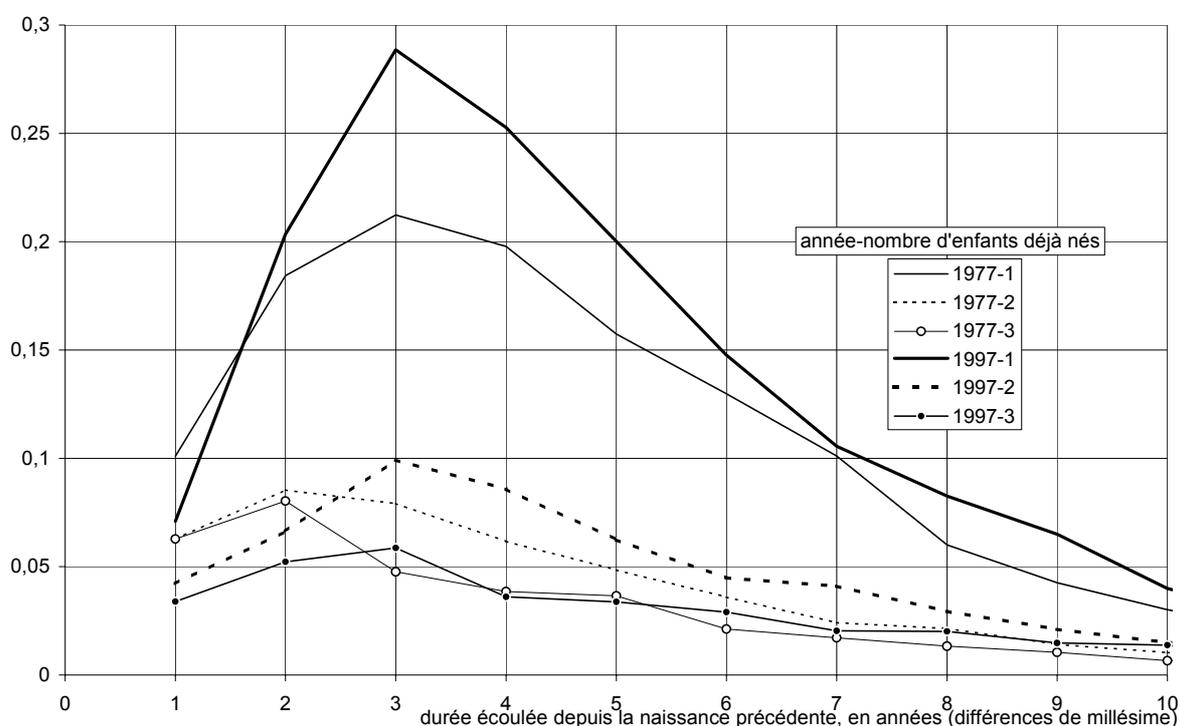


Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (moyennes mobiles sur trois ans).

Cette augmentation de la durée moyenne écoulée entre naissances successives provient de deux mouvements : d'une part, les femmes qui ont un très jeune enfant évitent davantage les naissances très rapprochées (moins de deux ans d'écart) et, d'autre part, celles dont les enfants sont déjà âgés ont plus souvent un nouvel enfant (graphique 15).

Graphique 15

Probabilité d'avoir un enfant supplémentaire dans l'année, d'après les tables annuelles de fécondité selon la durée écoulée depuis la naissance précédente, pour les femmes ayant déjà 1, 2 ou 3 enfants, années 1977 et 1997



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (tables de 1976-78 et 1996-98).

...mais pas de baisse des naissances aux rangs supérieurs à un

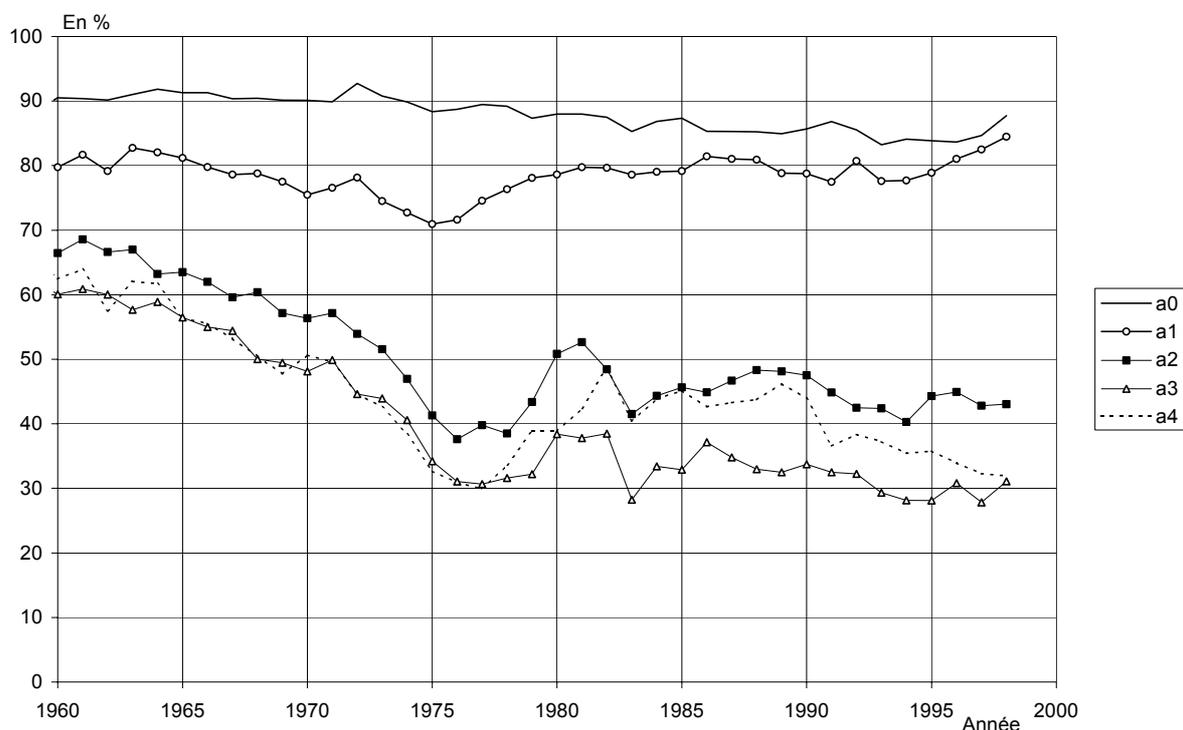
La probabilité de passage de un à deux enfants est stable depuis 1960, autour de 80%, et augmente depuis 1995 ; mis à part un creux au cours des années soixante-dix, quatre mères sur cinq auraient un deuxième enfant, d'après les tables annuelles, et une sur cinq n'aurait qu'un seul enfant.

La légère baisse des probabilités d'agrandissement de zéro à un enfant et la stabilité du passage de un à deux enfants contrastent avec la baisse importante des probabilités d'agrandissement pour les rangs suivants : à la fin du *baby boom*, entre 1960 et 1976, ces probabilités ont fortement diminué, la baisse s'accroissant au début des années soixante-dix. Puis, après une remontée jusqu'au début des années quatre-vingt, les probabilités a_2 et a_3 se sont stabilisées, tandis que a_4 diminuait à nouveau. Le passage de deux à trois enfants est stable autour de 45%, ce qui signifie que plus de la moitié (55%) des deuxièmes enfants seraient les derniers ; pour les rangs plus élevés, les probabilités d'agrandissement sont de l'ordre de 30% : 70% des mères de trois enfants n'en auraient que trois, 70% des mères de quatre enfants n'en auraient que quatre (graphique 16).

Depuis vingt-cinq ans, la fécondité est donc très différenciée selon le nombre d'enfants déjà nés. Les probabilités a_0 et a_1 restent élevées, tandis que les probabilités aux rangs suivants sont faibles. Dans les conditions de fécondité prévalant vers 1995, les tailles de familles seraient donc très concentrées : 16% des femmes n'auraient pas d'enfant et 18% auraient un enfant unique ; 37% auraient deux enfants, 21% en auraient trois ; enfin, seules 8% en auraient quatre ou davantage.

Graphique 16

Probabilités d'agrandissement déduites des tables annuelles de fécondité selon la durée écoulée depuis la naissance précédente (selon l'âge pour les premières naissances), années 1960 à 1998



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999.

Note de lecture : pour chaque année t , la probabilité a_i représente la probabilité, pour une femme ayant au moins i enfants, d'en avoir un de plus au cours de sa vie, dans les conditions de l'année t .

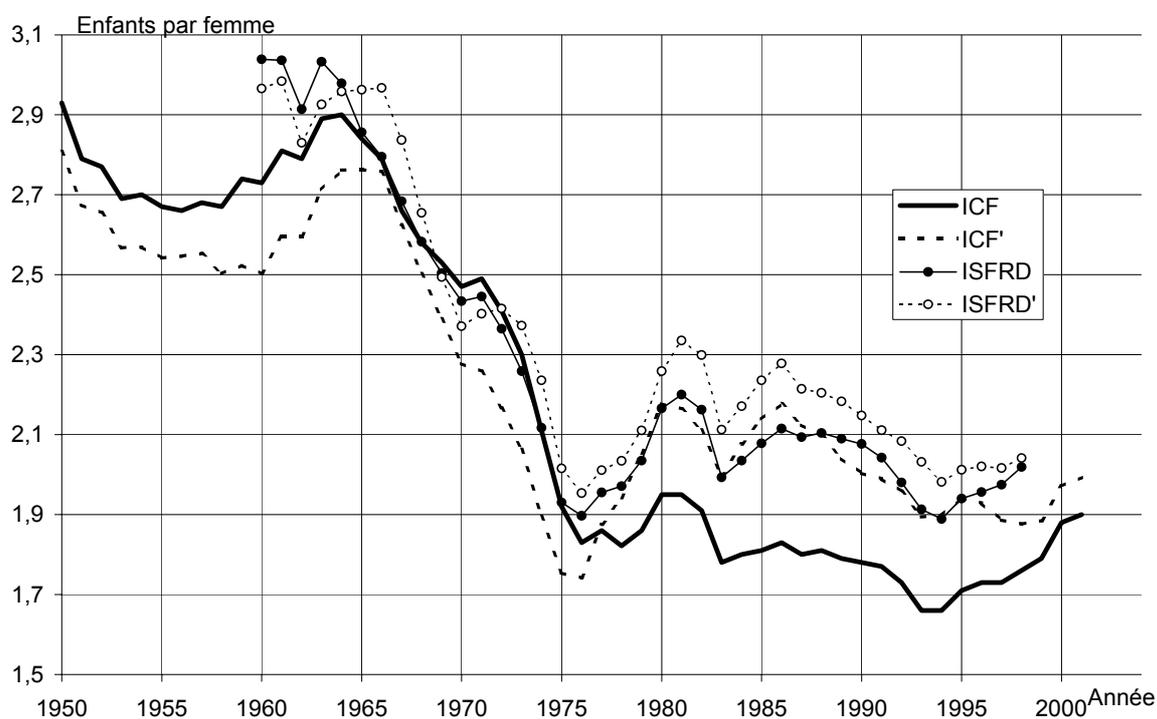
Des indices plus élevés que l'indicateur habituel de fécondité

En combinant les probabilités d'agrandissement de chaque rang, on obtient un indice conjoncturel qui tient compte de la structure de la population féminine selon le nombre d'enfants déjà nés. Le graphique 17 montre l'évolution de l'ICF habituel depuis 1960, d'après les données de l'état civil, ainsi que l'indice fondé sur le rang des naissances et la durée depuis la dernière naissance, d'après l'enquête de 1999 et l'état civil⁹. Ce dernier indice conduit à une estimation de la fécondité au-dessus de deux enfants par femme depuis 1980, à l'exception des années 1983 et 1993 à 1996.

⁹ Pour rendre les indices comparables, on a calé la mesure de l'ICF d'après l'enquête sur les données de l'état civil, et corrigé l'indice tenant compte du rang du même facteur correctif. La correction est très faible (Toulemon, Mazuy 2001).

Graphique 17

Indices conjoncturels de fécondité fondés sur les taux par âge (ICF) et sur les taux selon le nombre d'enfants et durée écoulée depuis la naissance précédente (ISFRD), et indices tenant compte du retard des naissances (ICF' et ISFRD')



Sources : Insee, diverses années (ICF) et enquête Étude de l'histoire familiale 1999.

D'où vient la différence entre les mesures déduites de ces indices ? Si l'on considère que la variable pertinente est l'âge de la mère et que l'âge du dernier enfant n'a qu'un impact secondaire, on peut accepter l'ICF habituel. Mais si l'on suppose que le retard des premières naissances peut être « rattrapé » et donc que c'est la durée depuis la naissance de l'enfant précédent qui est la variable pertinente pour mesurer l'arrivée des enfants suivants, celle qui détermine réellement la fécondité, alors c'est l'indice fondé sur le rang de naissance et la durée écoulée entre les naissances qui fournit le meilleur indicateur conjoncturel de la fécondité de l'année considérée.

Les données de l'enquête portant sur les promotions d'enfants nés depuis 1977 et pour lesquels on peut observer l'arrivée de l'enfant suivant au cours des douze années suivant leur naissance confortent cette dernière hypothèse : l'âge moyen à la naissance des enfants de chaque rang augmente, mais les probabilités d'agrandissement restent stables (Toulemon, Mazuy 2001a, annexe 2). L'âge n'a alors qu'une valeur relative, l'histoire génésique se poursuivant au cours du temps après la naissance du premier enfant, sans que le retard des premières naissances au fil des années ne se traduise par une baisse de la fécondité. Si cette hypothèse est vérifiée, les quotients de fécondité par rang et âge de la mère sont sous-estimés aux âges élevés quand l'âge moyen à la naissance du premier enfant augmente. C'est le cas depuis 25 ans : chaque année, les femmes d'un âge donné ont eu leurs enfants précédents quelques années auparavant, quand la fécondité était plus précoce. Il en résulte que leurs enfants sont plus âgés dans la population observée que dans la population stationnaire décrite par les quotients de fécondité selon le nombre d'enfants déjà nés et l'âge, ce qui conduit à une sous-estimation des quotients de fécondité par âge, aux âges où les femmes sont déjà mères.

Les deux indices ci-dessus peuvent par ailleurs être « corrigés » pour tenir compte de la variation du calendrier des naissances. L'indice conjoncturel habituel est corrigé par les

formules de translation de Ryder (1964). De même, l'indice ISFRD peut être « corrigé » des variations de l'âge à la première naissance et, pour les naissances suivantes, de la modification des intervalles entre naissances. On applique pour cela les formules de translation aux tables de fécondité par rang (Keilman, van Imhoff 1995). La « correction » est plus faible pour l'ISFRD que pour l'ICF, le premier intégrant déjà la distorsion due à la structure selon le nombre d'enfants déjà nés. Entre 1978 et 1996, les indices ISFRD et ICF' sont très proches, comme si la précision apportée par la prise en compte du nombre d'enfants déjà nés et de la durée depuis la naissance précédente permettait de résumer le décalage de la fécondité selon l'âge. Pour les années récentes, le ralentissement de l'augmentation de l'âge moyen à la naissance des enfants induit une baisse de l'indice ISF' par rapport à l'indice ISFRD. Cette baisse est exagérée, une partie du ralentissement étant due à la hausse de la fécondité des jeunes femmes, et ne provient pas d'un ralentissement de la hausse de la fécondité aux âges élevés. Pour les années récentes, l'indice ISFRD semble plus pertinent. Enfin, l'indice ISFRD' tient compte de ce que la première naissance est retardée et de ce que les naissances sont de plus en plus espacées. Il montre un niveau de fécondité supérieur à 2,1 enfants par femme pour les années quatre-vingt, supérieur à 2,0 pour les années quatre-vingt-dix (à l'exception de 1994) et son niveau se rapproche de celui de l'ISFRD, les mouvements d'espacement étant interrompus.

Ces corrections sont discutables, les modifications de calendrier ne se résumant pas à un changement de l'âge moyen (Calot 1992, Kohler, Philipov 2001). Cependant l'ICF conduit à une estimation de la fécondité plus faible que les autres indices ; s'il correspond à une comparaison pertinente entre le nombre annuel de naissances et l'effectif des générations en âge d'être parents, l'ICF représente mal le niveau actuel de la fécondité en raison de la modification du calendrier des naissances.

5) Projections sous diverses hypothèses de stabilité

Comment prolonger les comportements récents pour les années futures ? Sans anticiper aucun changement à l'avenir, comment se traduirait la continuation de la stabilité de la fécondité observée depuis 25 ans ? Deux grandes options peuvent être choisies : on peut d'abord projeter une évolution constante du nombre des naissances, s'appuyant sur son évolution depuis 1975 (voir graphique 5). La projection prend alors son sens non comme « prévision », mais comme objectif par rapport auquel on peut évaluer l'évolution observée et dont on peut déduire les conséquences qu'elle implique en termes de comportements. D'autres projections peuvent se fonder sur les comportements observés, les niveaux ou les tendances étant prolongés dans l'avenir. Cette deuxième approche pose la question de savoir ce que l'on suppose constant à l'avenir.

Dans un premier temps, nous verrons quelles conditions permettent de maintenir constant le nombre des naissances¹⁰. Puis nous confronterons quatre manières de prolonger les comportements de fécondité pour les années futures : taux par âge constants, prolongement des taux à chaque âge, retard ininterrompu de la fécondité, constance de la fécondité par rang de naissance, avec ou sans prolongement du retard des premières naissances. Pour chacune de ces hypothèses, nous examinerons les conséquences en termes de nombre annuel de naissances, d'indice conjoncturel de fécondité et de descendance des générations.

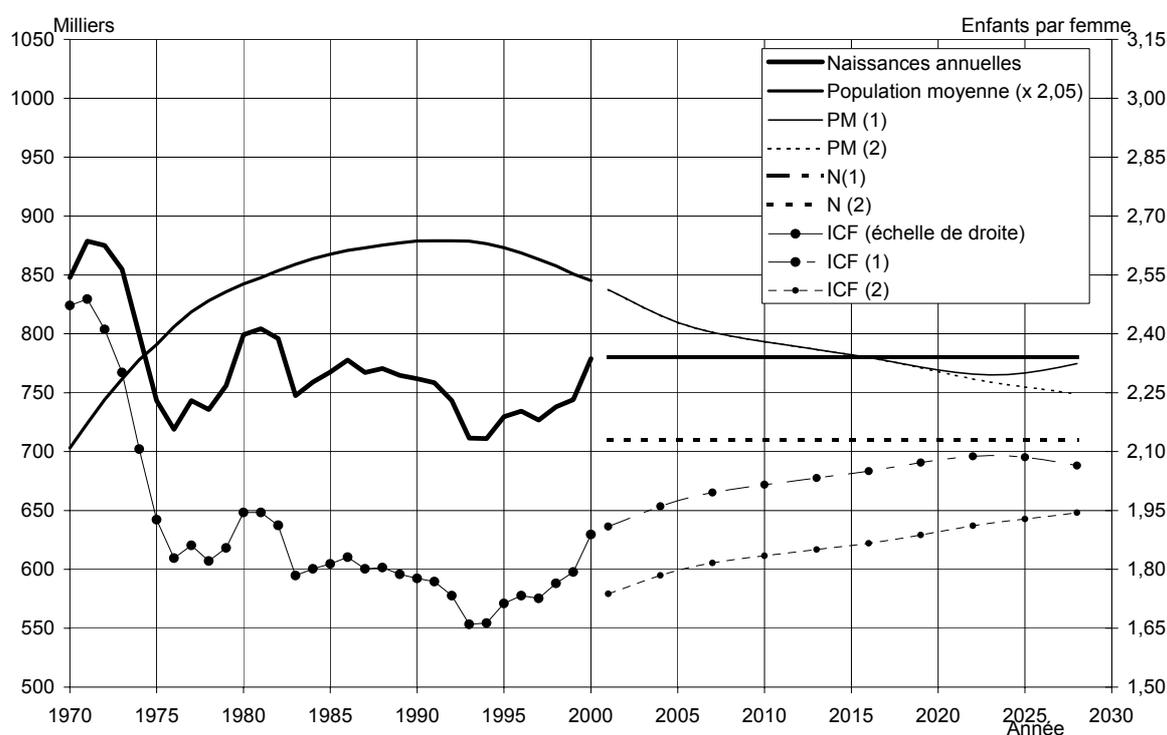
¹⁰ On pourrait choisir un autre objectif, sur le taux de natalité ou sur le taux d'accroissement de la population (Leridon 1983). Ces objectifs impliqueraient des naissances en hausse, puisque la population va augmenter jusque vers 2020 au moins.

Un nombre de naissances constant implique une hausse de l'ICF

Nous avons vu que le nombre de naissances était le produit de l'indice conjoncturel de fécondité par l'effectif de la population moyenne (voir graphique 5). Pour les 20 ans à venir, la taille de la population moyenne est en grande partie acquise, puisque les mères des 20 ans à venir sont déjà nées, la seule incertitude portant sur les mouvements migratoires. En raison de la baisse des naissances durant les années soixante-dix, la population moyenne va diminuer jusqu'en 2020. En vingt ans, la baisse sera de 9%. À partir de 2020, la taille de la population moyenne des parents dépendra des naissances à venir après 2000 (graphique 18, qui prolonge le graphique 5).

Graphique 18

Nombre annuel de naissances, effectif de la population moyenne et indice conjoncturel de fécondité par année, sous deux hypothèses de naissances constantes (710 000 ou 780 000 par an)



(1) : projection à nombre de naissances constant (780 000 par an)

(2) : projection à nombre de naissances constant (710 000 par an)

Sources : Insee, diverses années, projection.

Les deux premières projections se fondent sur un nombre de naissances constant. On a choisi deux nombres annuels, 780 000 et 710 000, nombres observés respectivement en 2000 et 1994. Le solde migratoire est supposé positif de 50 000 personnes par an, également réparties par sexe et âge entre 0 et 40 ans, niveau observé en moyenne au cours des années récentes, et utilisé dans les dernières projections de l'Insee (Dinh 1994, Brutel 2001). Sous ces hypothèses, on peut calculer les valeurs de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) correspondant à ces projections. Pour compenser la diminution de la population moyenne, l'ICF devrait augmenter de 9% entre 2001 et 2020, passant dans la première hypothèse de 1,91 à 2,08, dans la seconde de 1,76 à 1,92. Dans la première hypothèse, l'ICF se stabiliserait ensuite, tandis que dans la seconde il devrait continuer sa hausse pour maintenir constant le nombre de naissances.

Bien entendu, si l'ICF restait constant au cours des vingt prochaines années, le nombre de naissances diminuerait de 9%, correspondant à la diminution de la population moyenne. Une hausse de l'ICF est-elle possible, est-elle vraisemblable ?

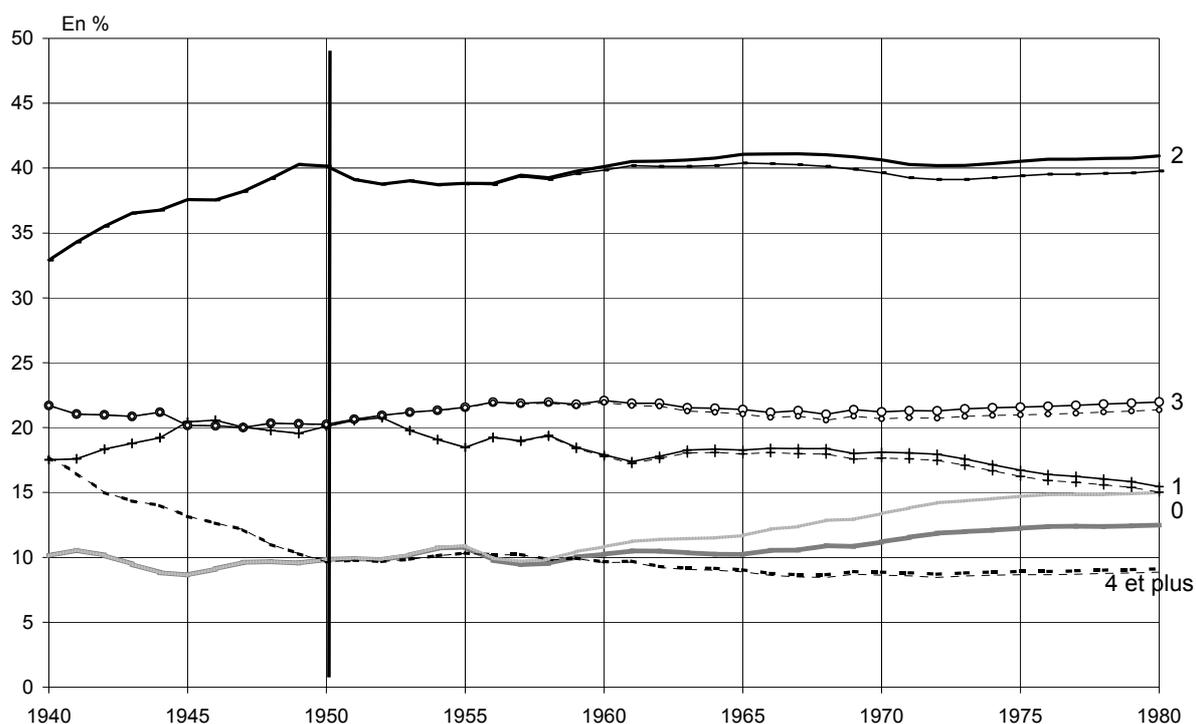
Des projections des taux de fécondité par âge sont réalisées périodiquement. Nous en présentons ici cinq, toutes fondées sur une hypothèse de constance des comportements de fécondité : constance des taux par âge, prolongement de l'augmentation de l'âge moyen à la maternité observée depuis une vingtaine d'années, stabilité de la fécondité selon le rang de naissance, avec ou sans prise en compte du retard des premières naissances.

Vers une légère hausse de l'infécondité dans les générations

Le résultat des projections incluant le rang des naissances montre ce que pourrait être la répartition des femmes nées après 1950 selon le nombre final d'enfants, si la fécondité selon le rang de naissance restait « inchangée ». La concentration des familles autour de deux enfants, déjà très forte parmi les femmes nées en 1950, aujourd'hui âgées de 50 ans, persisterait : 40% des femmes nées dans les années soixante-dix auraient exactement deux enfants (graphique 19).

Graphique 19

Répartition de 100 femmes selon le nombre d'enfants, par année de naissance



Génération 1940-1950 : probabilités d'après les proportions observées

Génération 1950-1980 : probabilités d'après la projection des quotients de fécondité selon le nombre d'enfants déjà nés et la durée écoulée depuis la naissance précédente observés en 1996-1998.

Traits fins : répartition obtenue sans prise en compte du retard des premières naissances

Traits épais : répartition obtenue en tenant compte du retard des premières naissances

Sources : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999, projection (moyennes mobiles sur trois générations).

Les familles nombreuses continueraient à voir leur effectif décliner : seules 8% des femmes nées en 1980 auraient quatre enfants ou davantage, tandis que la part des mères de 3 enfants resterait stable (22%) et que celle des mères d'enfant unique diminuerait légèrement jusqu'à la génération née en 1970, plus rapidement ensuite : 18% des femmes nées en 1970

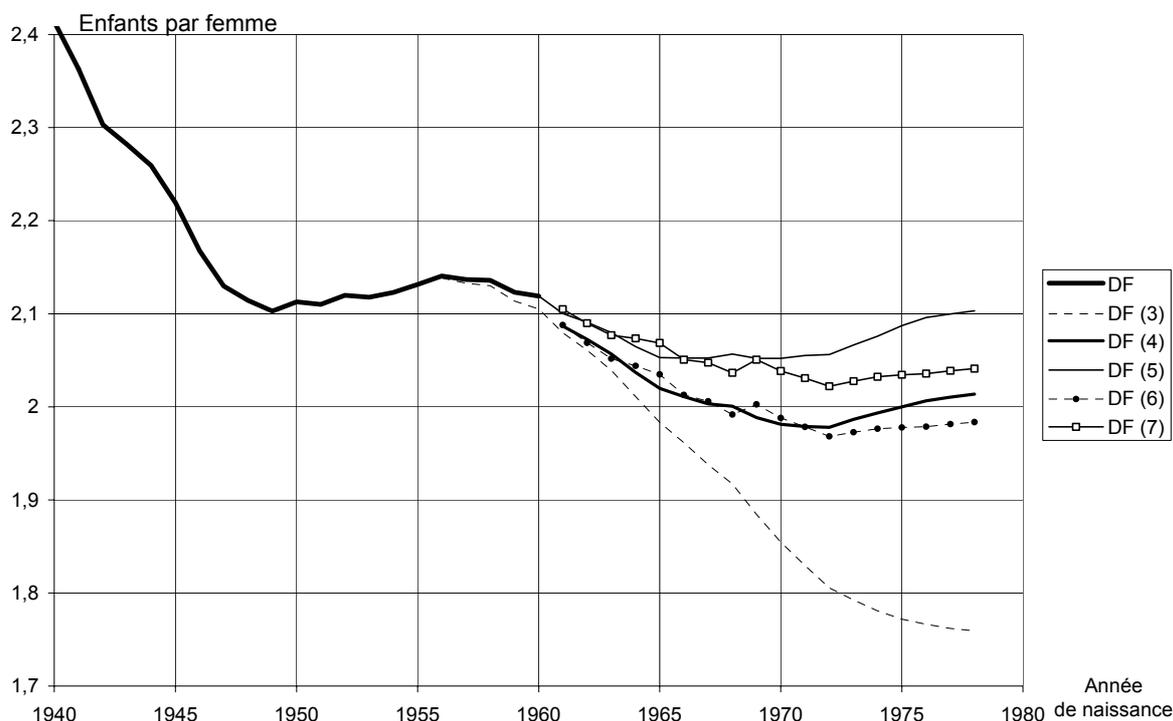
auraient un unique enfant, 15% des femmes nées en 1980. Un peu plus de femmes resteraient sans enfant : 12,5% parmi les femmes nées en 1980, en projetant la hausse des quotients de primo-fécondité observée depuis 10 ans (voir graphique 15). Si l'on n'anticipe pas que cette hausse va se prolonger, l'infécondité augmenterait davantage, et plus rapidement : plus de 13% des femmes nées en 1970 n'auraient pas d'enfant, et 15% de celles nées en 1980.

Comparaison des différentes projections

Cinq projections de la descendance finale, qui toutes maintiennent constante une des composantes de la fécondité, viennent compléter les projections (1) et (2) qui maintiennent constant le nombre annuel des naissances. Les projections numérotées (3), (4) et (5) sur le graphique 20 s'appuient sur les taux de fécondité par âge, la première maintenant les taux de 1998 constants pour les années suivantes (3), les deux autres prolongeant l'évolution des taux par âge, l'une par un prolongement des taux à chaque âge (4), l'autre en maintenant constant le décalage vers les âges élevés des âges de fécondité (5) ; les projections (6) et (7) se fondent sur les tables de fécondité par rang calculées pour les années 1996-1998, tables par rang de naissance et durée écoulée depuis la naissance précédente pour les rangs supérieurs à un, et table de primo-fécondité par âge, soit sans modification (6), soit modifiée d'après les formules de translation (7).

Graphique 20

Projections de la descendance finale des générations fondées sur cinq hypothèses



- (3) : projection à taux constants faite à partir des taux de 1998
- (4) : projection des tendances observées de 1983 à 1998 à chaque âge
- (5) : projection des tendances observées de 1983 à 1998 (décalage constant)
- (6) : projection des taux par rang de naissance (taux de 1996-1998 maintenus constants)
- (7) : projection des taux par rang de naissance (décalage des premières naissances prolongé)

Sources : Insee, diverses années, enquête Étude de l'histoire familiale 1999, projections.

Les projections à taux constants (3 et 6, courbes en pointillés) conduisent à des niveaux plus bas que celles qui anticipent un prolongement des tendances. La projection (3), qui maintient les taux par âge constants, semble la plus improbable, au vu des évolutions passées. La projection qui maintient constant les taux de fécondité par rang de naissance (6) conduit cependant à un résultat très proche de celle fondée sur le prolongement de l'évolution des taux par âge (4) : tout se passe comme si une stabilité des quotients de fécondité selon la durée écoulée depuis la naissance précédente « expliquait » la déformation des profils par âge des taux de fécondité générale. Dans ces deux projections, les femmes nées en 1970 auraient un peu moins de deux enfants en moyenne, puis la descendance finale se stabiliserait ou remonterait légèrement.

La projection de la fécondité selon le rang de naissance (7) suppose que le retard des premières naissances va se maintenir, sans que ce retard ait d'impact sur les naissances de rang plus élevé, comme cela a été le cas au cours des vingt-cinq dernières années. Dans cette projection, la descendance finale reste constamment supérieure à 2,02 enfants par femme. Enfin, la projection (5), qui maintient le décalage des taux par âge constants, conduit à une descendance finale de 2,1 enfants conforme à l'application des formules de translation aux taux par âges, dont la somme est fixée constante à 1,8 enfant par femme. La descendance finale diminue cependant jusqu'à 2,05 enfants par femme, pour les générations 1965 à 1971, avant de remonter lentement.

Toutes les projections conduisent donc à une diminution de la descendance finale pour les femmes nées entre 1956 et 1966. Les projections divergent ensuite : toutes (à l'exception de la projection 3) conduisent à une stabilisation suivie d'une remontée de la descendance finale, le minimum, situé entre 1,97 et 2,05 enfants par femme, étant atteint pour les générations nées entre 1966 et 1972.

Le nombre de naissances pourrait rester stable

À quels nombres annuels de naissances ces projections conduisent-elles ? La projection à taux par âge constants (projection 3 sur le graphique 20) se fonde sur un indice conjoncturel stable à 1,8 enfant par femme, et conduit à un nombre de naissances en diminution régulière, parallèle à la baisse de la population moyenne : on compterait avec cette projection 660 000 naissances en 2028, dernière année présentée sur le graphique 20. La projection à décalage des âges constant (projection 5) conduit à une descendance finale toujours supérieure à 2,05 enfants par femme mais, en raison du décalage supposé ininterrompu, à un ICF constant à 1,8 et à un nombre de naissances en baisse, identique à celui de la projection (3). Il en va de même pour la projection par rang de naissance et durée écoulée depuis la naissance précédente qui suppose ininterrompu le décalage des premières naissances (7).

La projection des évolutions de la fécondité à chaque âge (4) conduit quant à elle à une légère augmentation de l'ICF, et à un nombre de naissances pratiquement constant jusqu'en 2025, de l'ordre de 710 000 par an, soit une évolution très proche de celle décrite sur le graphique 18 (projection 2 sur ce graphique). La projection (6) implique une remontée de l'ICF habituel vers la valeur prise par l'indice correspondant à la table des années 1996-1998 (2 enfants par femme) et également une stabilité du nombre de naissances.

Compte tenu des hypothèses retenues pour ces projections, les projections qui conduisent à la descendance finale la plus élevée (5 et 7) prévoient une diminution du nombre de naissances à l'avenir, au contraire de celles qui prolongent les tendances à chaque âge (4) ou maintiennent constants les taux de fécondité par rang de naissance (6), dans laquelle le nombre de naissances reste constant, la hausse de l'âge moyen à la maternité étant ralentie.

Il n'est donc pas absurde de supposer que le nombre de naissances va rester à peu près constant d'ici 2025, malgré la diminution de l'effectif des « parents potentiels ». Le nombre annuel de naissances varierait ainsi aux alentours de 710 000 par an si l'on se fonde sur les années 1983-1988 et si l'on considère les années 1999 et 2001 comme exceptionnelles. La hausse importante des naissances en 2000, non prise en compte dans ces projections, les données de l'état civil n'étant pas encore disponibles et l'enquête Étude de l'histoire familiale ayant eu lieu en mars 1999, pourrait conduire à réviser ces projections à la hausse. Les naissances ont été aussi nombreuses en 2001 qu'en 2000, mais il est trop tôt pour dire si la hausse récente inaugure le passage à un niveau plus important de la fécondité. Dans ce cas, la projection fondée sur la tendance des années 1983-1998 pêcherait par défaut.

Ces projections montrent quelle pourrait être la fécondité au cours des prochaines décennies, mais le prolongement des tendances ne vaut pas prévision : les femmes nées en 1970, âgées de 30 ans en 2000, auront 40 ans en 2010 et 50 ans en 2020 : les aléas de la fécondité observés au cours du siècle dernier, et les niveaux très bas atteints dans d'autres pays d'Europe, doivent nous rappeler que la descendance finale de ces femmes, comme le nombre annuel de naissances, dépendra très largement des conditions de fécondité au cours des deux prochaines décennies.

III – Hétérogénéité des comportements et comparaisons internationales

Au-delà du diagnostic global, les questions sur le niveau de la fécondité s'intègrent dans des problématiques différentes, qui s'expriment en termes de différentielles sociales (équité et mobilité sociale) et géographiques (gestion de l'espace).

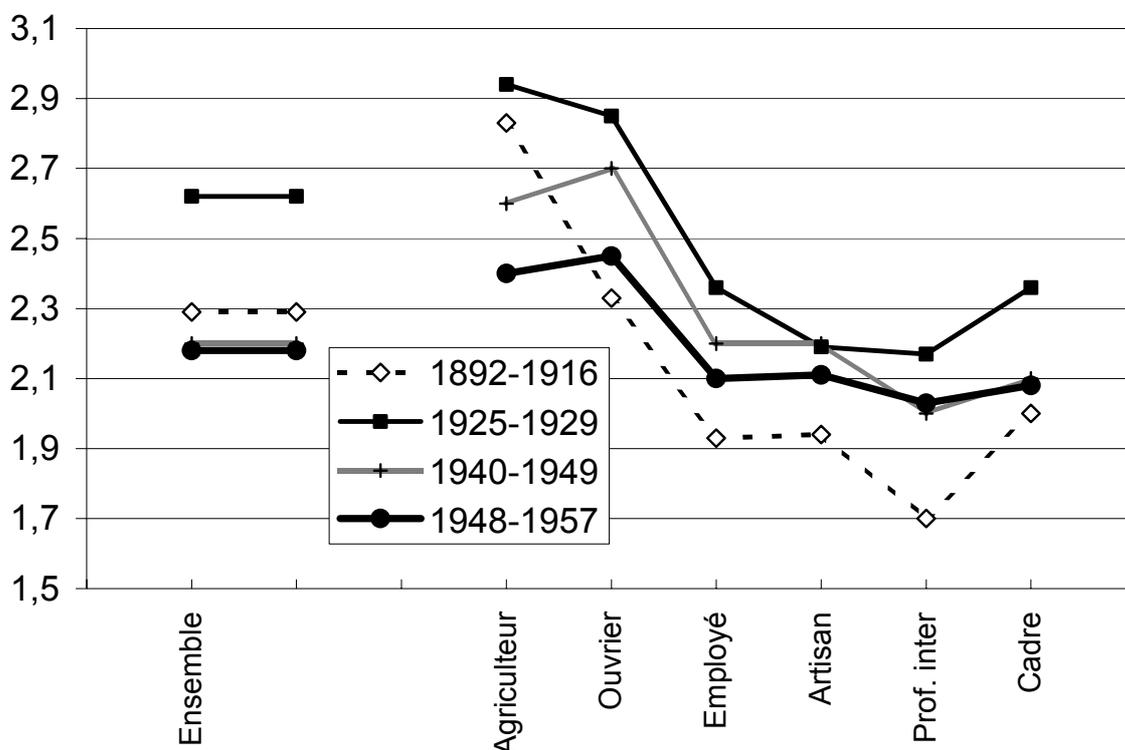
1) Les différentielles sociales s'atténuent

Nous avons vu que les familles sont devenues beaucoup moins dispersées : la proportion de familles nombreuses diminue, de même que la proportion de femmes sans enfant. Cette homogénéisation s'accompagne d'une diminution des contrastes de fécondité entre groupes sociaux.

La dimension moyenne des familles variait beaucoup avec la catégorie sociale pour les femmes nées vers 1900 : les agriculteurs mariés avaient en moyenne 2,9 enfants, les ouvriers 2,3 et les autres salariés 1,9. Parmi les femmes nées dans les années cinquante, les femmes d'agriculteur ou d'ouvrier ont 2,4 enfants en moyenne, contre 2,1 au sein des autres catégories socioprofessionnelles (graphique 21).

Graphique 21

Nombre moyen d'enfants des familles complètes selon l'année de naissance de la femme et la profession du mari



Sources : enquêtes Famille de 1962, 1975 (Desplanques, Deville 1979), 1990 (Lavertu 1997) et 1999.

Les conditions générales de survenue des naissances se sont considérablement modifiées depuis trente ans. D'une part, les histoires conjugales sont devenues plus complexes, les ruptures et les deuxièmes unions plus fréquentes ; d'autre part, l'activité

professionnelle des femmes a continué d'augmenter. Au total, ces changements n'ont pas conduit à une nouvelle hétérogénéisation des comportements de fécondité.

2) Les différences régionales s'estompent

Les différences géographiques de fécondité opposent depuis fort longtemps la France du nord, plus fertile, à la France du sud. Dans les années récentes, les écarts entre régions ont tendance à diminuer légèrement, et le « croissant fertile » s'étend vers les régions du sud-est (tableau 3 et graphique 22).

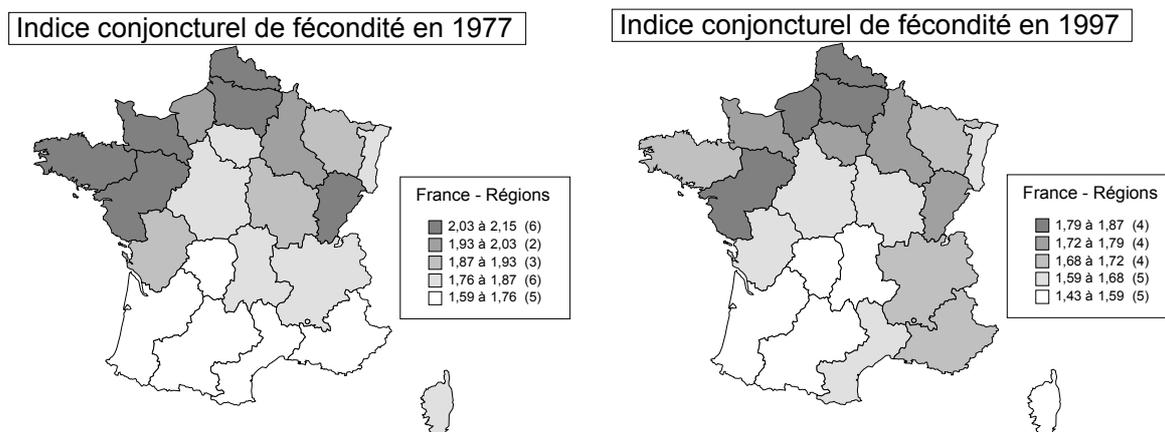
Tableau 3
Mouvement de la population et de la fécondité des régions françaises

Numéro	Région	Solde annuel (pour 1000 par an)			ICF (enfants par femme)	
		Migratoire	Naturel	Total	1977	1997
42	ALSACE	2,6	4,7	7,3	1,77	1,67
72	AQUITAINE	4,3	0,1	4,4	1,70	1,51
83	AUVERGNE	0,2	-1,3	-1,1	1,76	1,49
26	BOURGOGNE	-0,4	0,4	0,0	1,91	1,64
53	BRETAGNE	2,9	1,5	4,4	2,03	1,70
24	CENTRE	1,2	2,0	3,2	1,86	1,66
21	CHAMPAGNE-ARDENNE	-3,8	3,4	-0,4	1,98	1,72
94	CORSE	3,9	0,3	4,2	1,77	1,43
43	FRANCHE-COMTE	-1,6	3,6	2,0	2,06	1,76
11	ILE-DE-FRANCE	-5,1	8,1	3,0	1,78	1,74
91	LANGUEDOC-ROUSSILLON	8,3	0,9	9,2	1,65	1,63
74	LIMOUSIN	2,2	-4,1	-1,9	1,59	1,44
41	LORRAINE	-3,1	3,3	0,2	1,91	1,68
73	MIDI-PYRENEES	5,0	0,5	5,5	1,62	1,55
31	NORD-PAS-DE-CALAIS	-4,1	4,9	0,8	2,15	1,87
25	BASSE-NORMANDIE	-0,6	3,1	2,5	2,03	1,73
23	HAUTE-NORMANDIE	-2,1	4,8	2,7	1,93	1,79
52	PAYS DE LA LOIRE	2,1	3,7	5,8	2,13	1,79
22	PICARDIE	-1,6	4,4	2,8	2,04	1,80
54	POITOU-CHARENTES	3,0	0,1	3,1	1,87	1,59
93	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	4,4	1,9	6,3	1,67	1,70
82	RHÔNES-ALPES	1,1	4,9	6,0	1,86	1,70
France	FRANCE METROPOLITAINE	0,1	3,6	3,7	1,72	1,87

Sources : Lincot, Lutinié 1998, Insee 2002, Beaumel, Eneau, Kerjosse 1999

Graphique 22

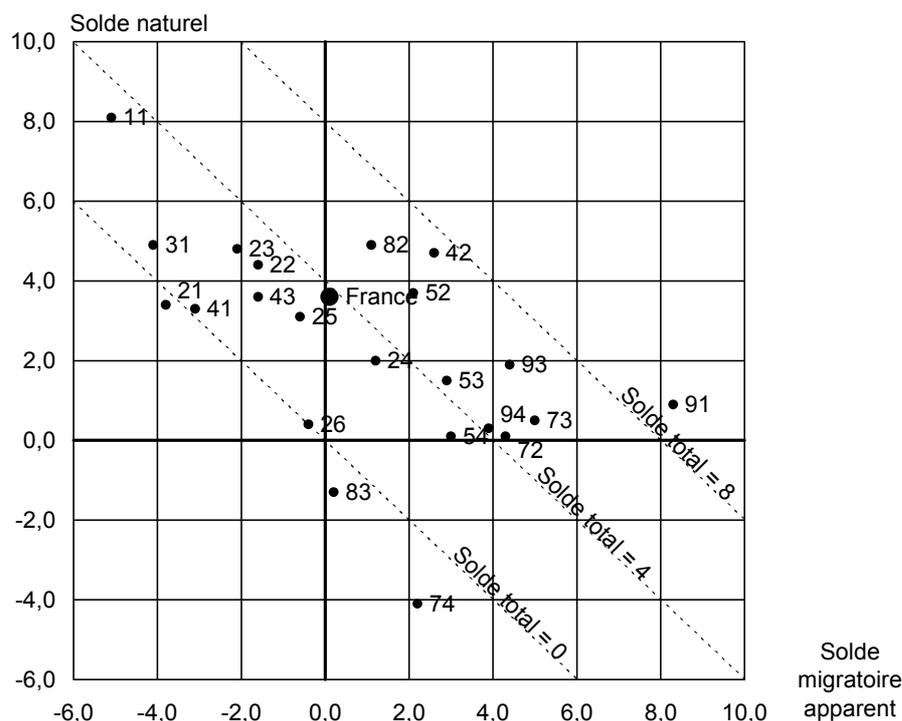
Indice conjoncturel de fécondité dans les régions françaises, 1977 et 1997



Mais les différences de fécondité entre régions n'expliquent que très partiellement les différences de natalité ou de croissance des régions. En effet, certaines régions sont structurellement des régions d'immigration, d'autres des régions d'émigration. Compte tenu de la structure des migrations selon l'âge (Baccaïni 2001), ces mouvements migratoires ne sont pas indépendants des mouvements naturels. Par exemple l'Île-de-France « reçoit » des jeunes adultes âgés de 20 à 30 ans et « donne » des adultes âgés, avec deux vagues de départ à 30-40 ans (avec des enfants de moins de 10 ans) et à 60-70 ans. Au total, la migration nette est négative mais la croissance naturelle est très importante, en raison d'un excès de jeunes adultes. À l'inverse, d'autres régions « envoient » des jeunes adultes et « reçoivent » des adultes âgés. La croissance naturelle des régions dépend donc de leur structure par âge, elle-même conséquence des migrations. Par ailleurs les variations totales de la population des régions sont moins contrastées que les soldes naturels et migratoires, qui se compensent en partie (graphique 23).

Graphique 23

Taux de variation annuel moyen des régions entre 1990 et 1999 (en pour mille par an) : solde migratoire en abscisses et solde naturel en ordonnées



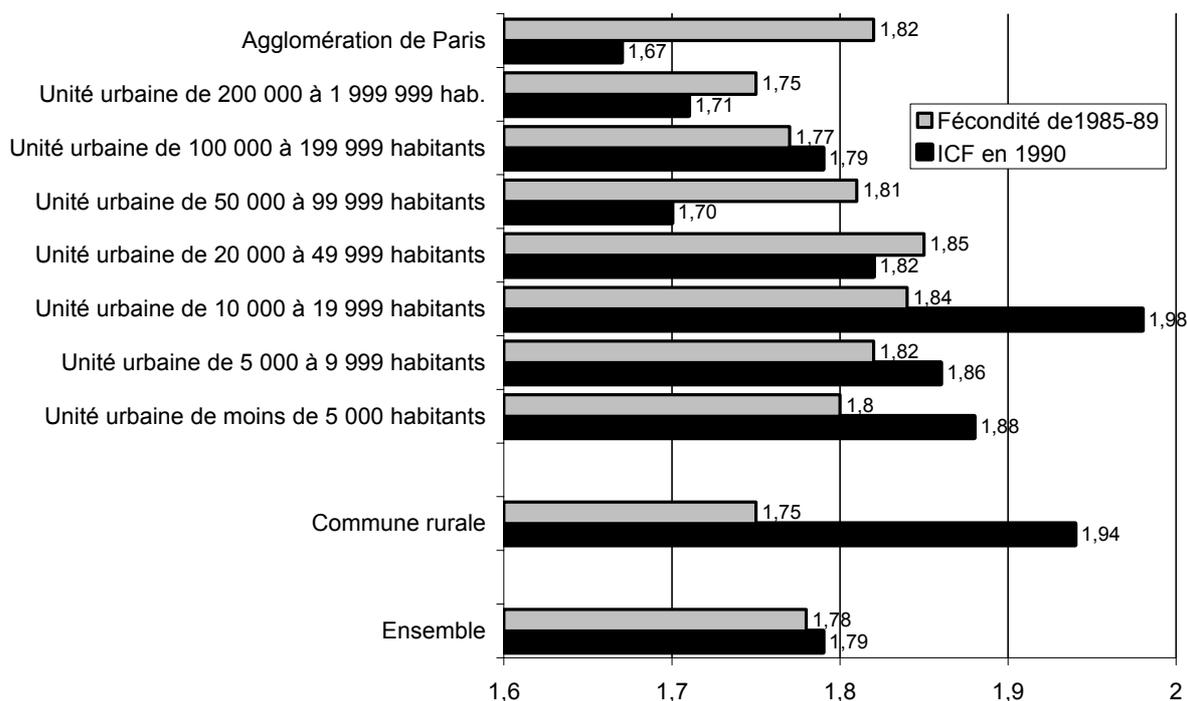
Source : Recensement de 1999, Insee 2000 (voir les numéros des régions au tableau 3).

De même que les différences de fécondité entre régions n'ont qu'un impact limité dans leur dynamique démographique, les migrations entre les villes et les campagnes brouillent l'étude de la fécondité selon la taille de la commune. Les *Données de démographie régionale* publiées après le recensement de 1990 montrent que les contrastes sont faibles autour de la valeur moyenne de 1,78 enfant par femme (graphique 24). La fécondité est la plus haute dans les villes de 20 000 à 50 000 habitants (1,85), la plus faible dans les communes rurales et les grandes villes hors agglomération parisienne (1,75).

Les communes rurales accueillent des familles, et la fécondité apparaît plus élevée dans les communes rurales si l'on classe les femmes selon le lieu de résidence après la naissance (ici 2 à 4 ans après la naissance en moyenne). La raison principale de cette différence provient des migrations : les villes accueillent des isolés et des jeunes couples, qui constituent leur descendance dans les villes puis déménagent vers les petites villes et les communes rurales.

Graphique 24

Indice synthétique de fécondité en 1985-89 et fécondité en 1990,
selon le type de commune de résidence en 1990



Sources : Isnard, Lavertu 1995 (fécondité en 1990) ; Lavertu 1997 (fécondité en 1985-89)

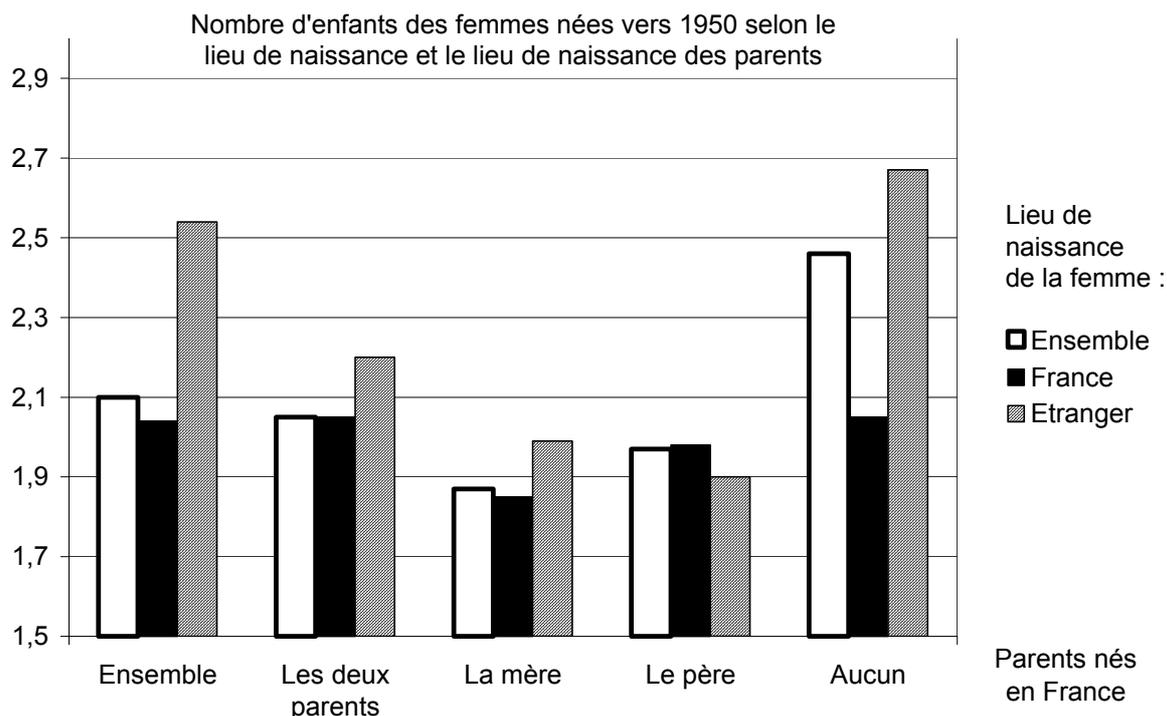
3) Immigration et fécondité

L'étude de la fécondité des personnes immigrées peut s'intéresser à trois aspects. Premièrement, on peut considérer le lieu de naissance comme une variable de position sociale parmi d'autres ; deuxièmement, on peut s'intéresser à l'apport de population provenant des migrations ; enfin, on peut considérer le niveau de fécondité des migrants comme un indicateur de leur intégration, s'ils sont originaires de pays où le niveau de la fécondité est très différent.

L'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 permet de comparer le nombre d'enfants des femmes selon le lieu de leur naissance. L'enquête apporte également une information sur les lieux de naissance des parents, qui permet de repérer les femmes issues de l'immigration. Les relations entre fécondité et migrations sont complexes : d'une part, les immigrantes peuvent avoir amené des enfants avec elles ; d'autre part, la fécondité n'est pas indépendante de la migration. Par exemple, comme les femmes immigrer surtout dans le cadre d'un regroupement familial, elles sont plus souvent en couple que les femmes nées en France. On se limitera donc ici au nombre d'enfants qu'ont les femmes vers 50 ans, en décrivant le nombre d'enfants en 1999 des femmes nées entre 1948 et 1952, selon leur lieu de naissance (France métropolitaine – autre) et celui de leurs parents.

Les femmes nées hors de métropole ont eu 2,54 enfants en moyenne, soit 0,5 enfant de plus en moyenne que celles qui sont nées en métropole (graphique 25). Parmi les femmes nées en France, le lieu de naissance des parents n'a qu'un impact très limité : les femmes dont les deux parents sont nés hors de métropole ont exactement le même nombre d'enfants que celles dont les parents sont eux-mêmes nés en métropole (2,05 enfants en moyenne). Les femmes dont un seul parent est né en métropole ont une descendance plus faible, qu'elles soient nées en métropole ou non.

Graphique 25



Source : Insee, enquête EHF 1999.

On retrouve des contrastes identiques si l'on restreint l'analyse aux femmes ayant vécu en couple. L'analyse devra être prolongée dans deux directions : d'une part, différencier les femmes immigrées selon le pays de naissance, l'âge à l'arrivée en France, les caractéristiques du conjoint et, d'autre part, étudier la manière dont la migration elle-même a modifié la fécondité. Les validations du fichier sont en cours, et cette étude n'a pas encore été menée. Les travaux précédents ont cependant montré que la fécondité des étrangères diminuait avec la durée de leur séjour en France, et que les contrastes selon la nationalité avaient diminué au cours des années quatre-vingt (Desplanques, Isnard 1993). Parmi les femmes nées en métropole, on ne trouve ici aucune différence associée au lieu de naissance des parents : en termes de fécondité, les enfants d'immigrés se confondent avec l'ensemble de la population.

4) La fécondité dans les pays de l'Union européenne

Les données encore provisoires publiées pour l'an 2000 montrent que la France est le pays de l'Union où il naît le plus d'enfants. La France métropolitaine compte pourtant beaucoup moins d'habitants que l'Allemagne (59 millions contre 82). L'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie ont compté en 2000 moins de naissances mais davantage de décès que la France (tableau 4), les décès dépassant les naissances en Allemagne et en Italie. Le solde naturel de la France, +241 000 personnes en 2000, apparaît donc comme exceptionnel, et représente les deux tiers du solde de l'Union tout entière, alors que la population de la France ne compte que pour moins d'un sixième de celle de l'Union. En revanche, le solde migratoire de la France (estimé à +55 000) est beaucoup plus faible que celui des pays comparables, et représente à peine un douzième du solde migratoire de l'Union. Le taux d'accroissement de la France est de 5 pour 1000, dont moins de 1 pour 1000 dû au solde naturel. Pour l'Union européenne, le solde total est plus faible, 2,8 pour 1000, et pour les deux tiers dû au solde migratoire. Cette particularité de la France se retrouve pour l'ensemble des années quatre-vingt-dix (graphique 26) : un accroissement important, principalement dû à la croissance naturelle.

Tableau 4

Mouvement de la population des pays de l'Union européenne en 2000

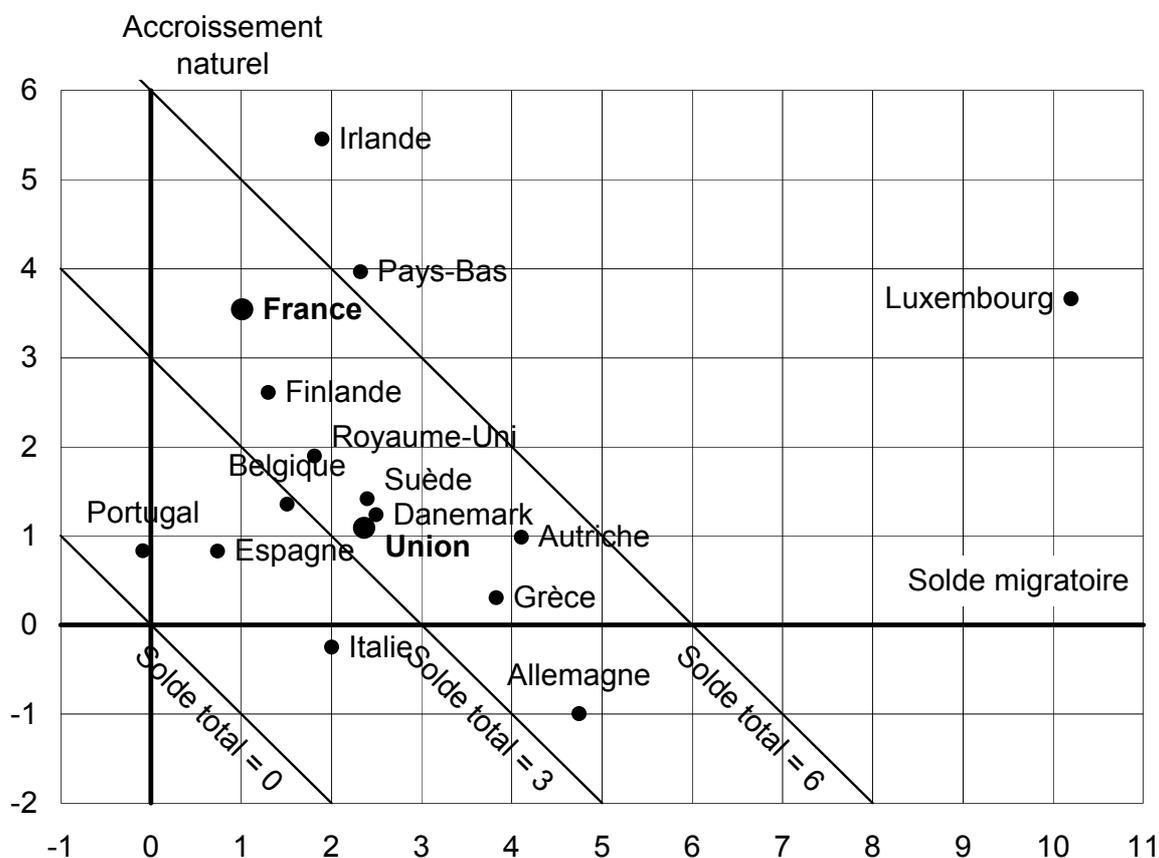
	Population au...		Nais- sances	Décès	Solde			Taux d'accroissement annuel (p. 1000)		
	1-1-2000	31-12-2000			naturel	migratoire	total	naturel	migratoire	total
Allemagne	82 164	82 193	754	830	-76	105	29	-0,9	1,3	0,4
Royaume-Uni	59 623	59 832	679	611	69	140	209	1,2	2,3	3,5
France	58 744	59 040	779	538	241	55	296	4,1	0,9	5,0
Italie	57 680	57 844	543	560	-17	181	164	-0,3	3,1	2,8
Espagne	39 442	39 490	387	359	27	21	48	0,7	0,5	1,2
Pays-Bas	15 864	15 983	207	141	66	53	119	4,2	3,3	7,5
Grèce	10 543	10 565	101	103	-2	24	22	-0,2	2,3	2,1
Belgique	10 239	10 262	116	105	11	12	23	1,1	1,2	2,3
Portugal	9 998	10 023	120	106	14	11	25	1,4	1,1	2,5
Suède	8 861	8 883	90	94	-3	24	21	-0,3	2,8	2,4
Autriche	8 103	8 121	78	77	2	17	19	0,2	2,1	2,3
Danemark	5 330	5 349	67	58	9	10	19	1,7	1,9	3,6
Finlande	5 171	5 181	57	49	7	2	10	1,4	0,5	1,9
Irlande	3 777	3 820	54	31	23	20	43	6,1	5,3	11,3
Luxembourg	436	441	6	4	2	4	6	4,3	8,2	12,8
Union	375 974	377 026	4 038	3 666	372	680	1 053	1,0	1,8	2,8
Etats-Unis	275 563	278 059	3 913	2 397	1 516	981	2 496	5,5	3,5	9,0
Japon	126 550	126 772	1 260	1 031	229	-7	222	1,8	-0,1	1,8

Les populations, naissances, décès et soldes sont exprimés en milliers

Source : Eurostat 2001.

Graphique 26

Taux de variation annuel moyen des pays de l'Union européenne entre 1990 et 1999 : solde migratoire en abscisses et solde naturel en ordonnées
(en pour mille par an)



Source : Eurostat 2001.

Le diagnostic sur la fécondité des différents pays à partir des naissances annuelles peut se fonder, on l'a vu, sur deux indicateurs : l'indice conjoncturel de fécondité, qui représente le rapport du nombre annuel de naissances à l'effectif des femmes en âge d'être mères, et le produit du taux de natalité par l'espérance de vie, rapport du nombre annuel de naissances à celui de la population stationnaire de même effectif total.

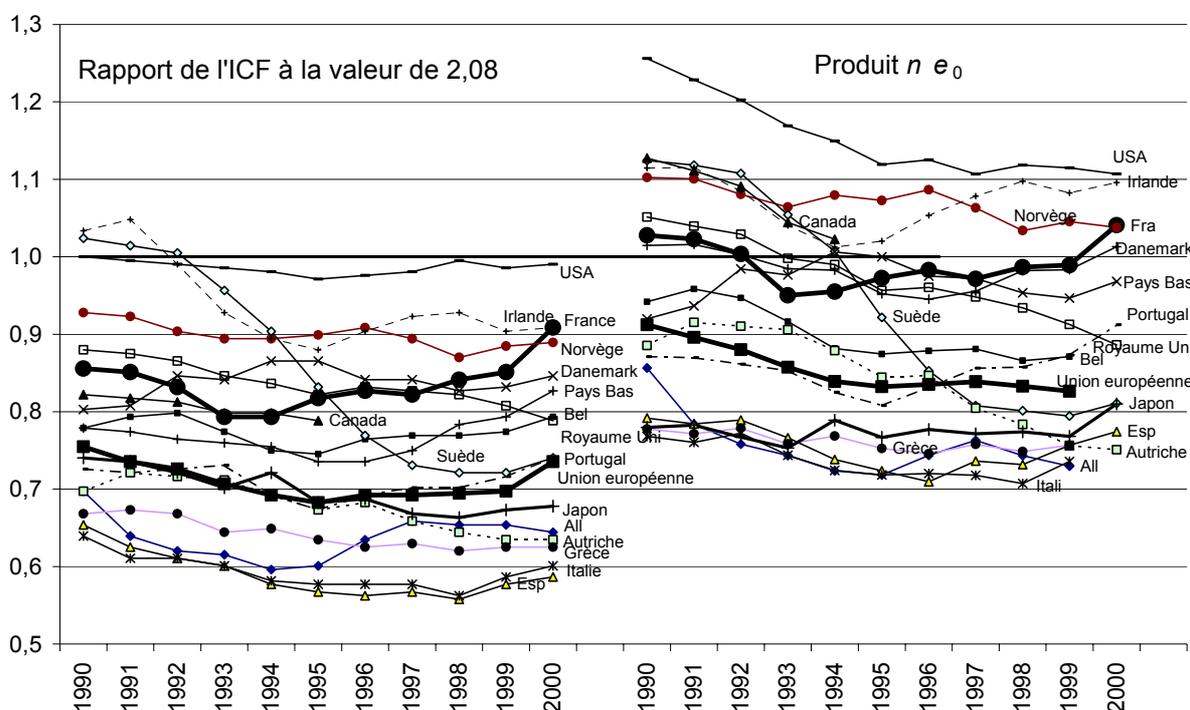
Le premier indicateur montre un déficit de naissances dans la plupart des pays, les situations étant très contrastées : au cours des années quatre-vingt-dix, les États Unis d'Amérique sont le seul pays où les générations en âge d'être parents sont remplacées par des naissances en nombre identique ; pour les pays de l'Union, le rapport varie entre 0,9 pour l'Irlande et la Norvège et moins de 0,6 pour l'Espagne et l'Italie. La place de la France est plutôt dans la fourchette haute, avec un rapport compris entre 0,8 et 0,85 (graphique 27 et tableau 5).

Le deuxième indicateur, qui ne tient pas compte de la structure par âge de chaque pays mais du niveau de la mortalité, conduit à un diagnostic moins sombre : les niveaux sont plus élevés, la Norvège et les USA dépassant l'unité, et le rapport étant toujours supérieur à 0,7. Les pays sont à peu près dans le même ordre qu'avec l'indicateur précédent. Les pays dont la structure par âge est favorable à la natalité ou dont l'espérance de vie est élevée (France, Norvège) voient leur position relative s'améliorer.

Dans tous les pays considérés, l'âge moyen à la maternité augmente, la faiblesse actuelle de l'ICF peut apparaître comme transitoire, et les analyses qui incluent le rang de naissance des enfants ou qui cherchent à corriger du retard des naissances conduisent à des chiffres plus élevés. Cependant, la France apparaît dans une position très singulière par rapport aux autres pays de l'Union européenne : tous pays confondus, le taux de remplacement transversal vaut 0,7 et le produit $n * e_0$ est de l'ordre de 0,85. La France fait partie des rares pays pour lesquels le double déséquilibre (générations nombreuses en âge d'être parents et retard des naissances) conduit à un diagnostic de stationnarité à terme, à la fois en termes de naissances annuelles (le produit $n * e_0$ est égal à 1, voire supérieur depuis 1999) et en termes de descendance des générations (l'hypothèse selon laquelle la descendance finale des femmes ne descendra pas en dessous de 2 enfants par femme est vraisemblable). Au sein de l'Union, seuls les Pays-Bas, le Royaume Uni, le Danemark et l'Irlande sont dans une situation comparable.

Graphique 27

Deux indicateurs du niveau de la fécondité dans les pays de l'Union européenne



Source : voir tableau 5

Tableau 5

a. Rapport de l'indice conjoncturel à 2,08 enfants par femme											
Pays	Année										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Allemagne	0,7	0,64	0,62	0,62	0,60	0,60	0,63	0,66	0,65	0,65	0,64
Autriche	0,70	0,72	0,72	0,71	0,69	0,67	0,68	0,66	0,64	0,63	0,63
Belgique	0,78	0,79	0,80	0,77	0,75	0,75	0,76	0,77	0,77	0,77	0,79
Danemark	0,80	0,81	0,85	0,84	0,87	0,87	0,84	0,84	0,83	0,83	0,85
Espagne	0,65	0,63	0,61	0,60	0,58	0,57	0,56	0,57	0,56	0,58	0,59
France	0,86	0,85	0,83	0,79	0,79	0,82	0,83	0,82	0,84	0,85	0,91
Grèce	0,67	0,67	0,67	0,64	0,65	0,63	0,63	0,63	0,62	0,63	0,63
Irlande	1,03	1,05	0,99	0,93	0,89	0,88	0,90	0,92	0,93	0,90	0,91
Italie	0,64	0,61	0,61	0,60	0,58	0,58	0,58	0,58	0,56	0,59	0,60
Norvège	0,93	0,92	0,90	0,89	0,89	0,90	0,91	0,89	0,87	0,88	0,89
Pays-Bas	0,78	0,77	0,76	0,76	0,75	0,74	0,74	0,75	0,78	0,79	0,83
Portugal	0,73	0,72	0,73	0,73	0,69	0,67	0,69	0,70	0,70	0,72	0,74
Royaume Uni	0,88	0,88	0,87	0,85	0,84	0,82	0,83	0,83	0,82	0,81	0,79
Suède	1,02	1,01	1,00	0,96	0,90	0,83	0,77	0,73	0,72	0,72	0,74
Union européenne	0,75	0,74	0,73	0,71	0,69	0,68	0,69	0,69	0,69	0,70	0,74
Canada	0,82	0,82	0,81	0,80	0,80	0,79					
Etats-Unis	1,00	1,00	0,99	0,99	0,98	0,97	0,98	0,98	1,00	0,99	0,99
Japon	0,74	0,74	0,72	0,70	0,72	0,68	0,69	0,67	0,66	0,67	0,68
b. Produit du taux de natalité et de l'espérance de vie											
Pays	Année										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Allemagne	0,9	0,78	0,76	0,74	0,72	0,72	0,74	0,76	0,74	0,73	
Autriche	0,89	0,92	0,91	0,91	0,88	0,84	0,85	0,80	0,78	0,76	0,75
Belgique	0,94	0,96	0,95	0,92	0,88	0,87	0,88	0,88	0,87	0,87	
Danemark	0,92	0,94	0,98	0,98	1,01	1,00	0,98	0,97	0,95	0,95	0,97
Espagne	0,79	0,78	0,79	0,77	0,74	0,72	0,71	0,74	0,73	0,76	0,77
France	1,03	1,02	1,00	0,95	0,96	0,97	0,98	0,97	0,99	0,99	1,04
Grèce	0,78	0,77	0,78	0,76	0,77	0,75	0,75	0,76	0,75	0,76	
Irlande	1,11	1,12	1,08	1,04	1,01	1,02	1,05	1,08	1,10	1,08	1,10
Italie	0,77	0,76	0,77	0,74	0,72	0,72	0,72	0,72	0,71	0,74	
Norvège	1,10	1,10	1,08	1,06	1,08	1,07	1,09	1,06	1,03	1,05	1,04
Pays-Bas	1,01	1,02	1,00	0,98	0,98	0,95	0,95	0,96	0,98	0,98	1,01
Portugal	0,87	0,87	0,86	0,85	0,83	0,81	0,83	0,86	0,86	0,87	0,91
Royaume Uni	1,05	1,04	1,03	1,00	0,99	0,96	0,96	0,95	0,93	0,91	0,89
Suède	1,12	1,12	1,11	1,05	1,01	0,92	0,85	0,81	0,80	0,79	0,81
Union européenne	0,91	0,90	0,88	0,86	0,84	0,83	0,84	0,84	0,83	0,83	
Canada	1,13	1,11	1,09	1,04	1,02						
Etats-Unis	1,26	1,23	1,20	1,17	1,15	1,12	1,13	1,11	1,12	1,11	1,11
Japon	0,78	0,78	0,77	0,75	0,79	0,77	0,78	0,77	0,77	0,77	0,81

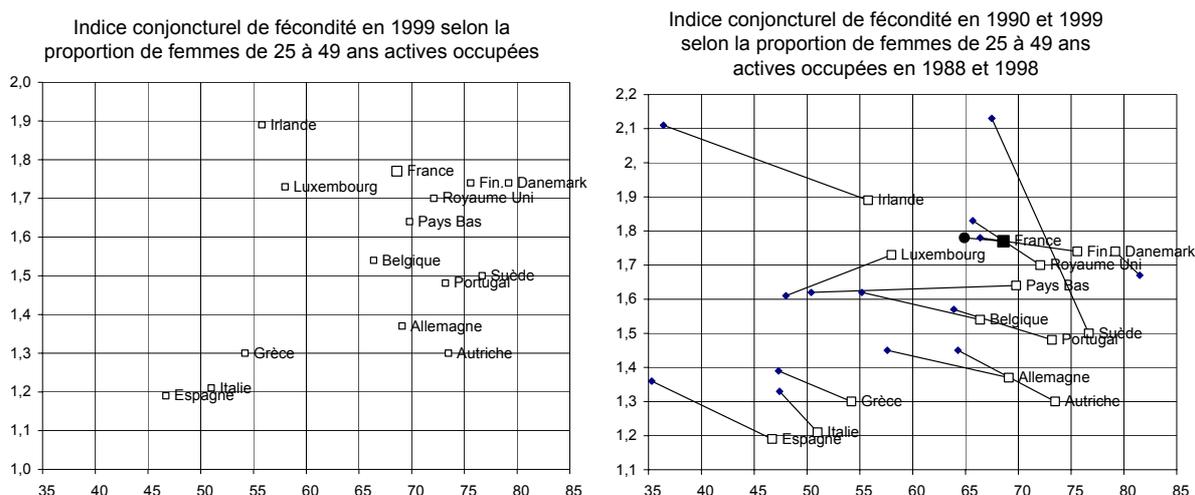
Sources : calculs d'après Monnier 1999, la base de données électroniques correspondante et Eurostat 2001.

Les interprétations de ces différences sortent du cadre de ce rapport. Les pays d'Europe où la fécondité est la plus élevée sont ceux où les comportements familiaux ont le plus évolué (augmentation de la part des naissances hors mariage, revendication d'égalité entre hommes et femmes au sein des couples), et les pays où elle est la plus basse sont ceux où la naissance des enfants se fait le plus souvent dans le cadre du mariage, et où les mères doivent renoncer à travailler pour les élever, suivant en cela un schéma familial traditionnel. Nous verrons que des relations avec les politiques familiales favorables à la natalité peuvent également être établies, même si leur quantification est difficile et montre un impact direct faible (Gauthier 1996). La relation entre le niveau de la fécondité et l'activité professionnelle des femmes est également compliquée à interpréter, car elle nécessite de connaître les contraintes associées à l'activité d'une profession ou à la charge de jeunes enfants. Le graphique 28 montre cependant qu'on ne peut établir aucune relation simple. En 1999, on peut distinguer trois

groupes de pays. Dans les pays du sud de l'Europe, peu de femmes de 25 à 49 ans sont actives et la fécondité est basse ; en Irlande et au Luxembourg, l'activité féminine est moyenne et la fécondité élevée ; enfin, dans les autres pays de l'Union, davantage de femmes sont actives et la fécondité est intermédiaire. Au total, la relation semble aujourd'hui plutôt positive, les pays « traditionnels » de l'Europe du sud s'opposant aux autres. Par contre, quand on compare les évolutions de chacun des pays au cours des années 1990, la relation est différente : dans tous les pays, les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle, et la fécondité est plutôt orientée à la baisse.

Graphique 28

Activité féminine et fécondité dans les pays de l'Union européenne
Proportion de femmes actives (pourcentage en abscisses) et indice conjonctuel de fécondité (enfants par femme en ordonnées) en 1990 et en 1999



Lire ainsi : en Espagne, 47% des femmes de 25 à 49 ans étaient actives en 1998 et l'indice conjonctuel de fécondité se situait à 1,2 enfant par femme (graphique de gauche) ; dix ans plus tôt, 35% des femmes étaient actives et l'ICF s'élevait à 1,4 enfant par femme (graphique de droite).

Source : Eurostat, statistiques démographiques 2000.

5) Quel est l'impact de la politique familiale sur la fécondité ?

L'extension de l'allocation parentale d'éducation (APE) aux mères de deux enfants en 1995 a conduit une proportion importante des jeunes mères à interrompre leur activité (Cnaf 2000). On peut estimer à environ 1 200 000 le nombre de femmes ayant plusieurs enfants, et dont le dernier est âgé de moins de trois ans ; le nombre de bénéficiaires de l'APE, près de 500 000 depuis 1997, correspond donc à 40% des jeunes mères de plusieurs enfants. Le taux d'activité des jeunes mères de deux enfants a ainsi baissé de 15 points, de 70% en 1994 à 55% en 1997, tandis que la proportion de jeunes mères travaillant à temps partiel augmentait. Sur le long terme, il ne semble pas que le bénéfice d'une APE éloigne durablement les mères du marché de l'emploi, bien que la forte proportion de mères ayant bénéficié de l'APE ait pu faire craindre un « effet d'aubaine » et des difficultés de réinsertion sur le marché de l'emploi de femmes déjà en situation fragile (Bonnet, Labbé 2000). La question de l'impact éventuel de l'extension de l'APE aux mères de deux enfants sur l'évolution de la fécondité s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des politiques familiales. Deux revues récentes de la littérature

(Aubert 1999, Gauthier 2001) montrent à quel point la question de la mesure de l'impact des politiques familiales sur la fécondité est délicate ¹¹.

Une mesure difficile

La mesure de l'impact des politiques familiales sur le niveau de la fécondité se heurte à trois difficultés majeures.

1. Difficulté de réduire une politique familiale à ses effets sur la fécondité.

La politique familiale actuelle en France se donne d'abord pour but d'améliorer les conditions de vie des familles et non de modifier les comportements démographiques. Les raisons d'être d'une politique familiale généreuse ne se trouvent donc pas nécessairement dans la volonté de modifier le niveau de la fécondité. Parmi les autres objectifs possibles, citons : faire sortir les familles de la pauvreté, faciliter la conciliation entre activité professionnelle et soin des jeunes enfants ou à l'inverse permettre le « libre choix » des jeunes mères entre activité et inactivité professionnelle, aider les familles dans les phases du cycle de vie où elles sont le plus fragiles. Les objectifs de la politique familiale de la France ont changé, glissant d'une approche pro-nataliste vers d'autres objectifs centrés sur la redistribution sociale, le marché de l'emploi, l'égalité entre hommes et femmes. La mesure de son impact en termes de fécondité est donc nécessairement réductrice.

L'impact de certaines mesures de politique sur la natalité peut à la limite apparaître comme des simples effets « pervers ». Ainsi, l'aide aux familles fragiles est parfois dénoncée comme une aide à la « décomposition » des familles, même si les tentatives de validation empirique ne montrent pas un tel effet (Gauthier 2001). Prenons trois exemples où l'impact sur la fécondité peut être considéré comme secondaire. La généralisation du droit à la retraite et du droit aux soins peut faire baisser la fécondité, les enfants n'étant plus indispensables pour « assurer la vieillesse ». À l'inverse, une école universelle, gratuite et obligatoire réduit les coûts d'éducation des enfants, et pourrait donc entraîner une hausse de la fécondité. Enfin, des politiques de conciliation entre vie familiale et activité professionnelle des parents peuvent se concentrer sur la production de biens collectifs destinés aux enfants (sans distinction selon leur rang de naissance, leur milieu d'origine, *etc.*), sur les aménagements des horaires de travail, sur des réductions d'impôts pour garde d'enfants à domicile, sur une aide pour les parents interrompant leur activité professionnelle. Ces types d'aides ont des conséquences très différentes en termes d'inégalités sociales, d'impact sur le marché du travail, d'égalité entre les sexes, et ne peuvent être évalués ou comparés à la seule aune de leur « efficacité » en termes de changements des comportements de fécondité.

Nous n'aborderons donc pas la question des raisons d'être de la politique familiale, ni celle de l'impact des différents types d'aides sur l'ensemble des comportements démographiques, mais uniquement les tentatives de quantification de l'impact des politiques familiales sur la fécondité. Mais à cette difficulté de définition correspond une part d'arbitraire dans le choix des mesures relevant de la politique familiale et évaluables en termes de fécondité, en particulier pour les comparaisons internationales. Les différences dans la perception des rôles respectifs de l'État et des familles, de la part du travail rémunéré et non

¹¹ Le dernier article concerne également l'impact des politiques familiales sur les naissances adolescentes, les ruptures d'union et la participation des femmes au marché du travail. Pour ce dernier comportement, les études trouvent en général un effet négatif des allocations compensatrices pour les mères interrompant leur activité professionnelle après une naissance, sous condition de ressource, et l'évolution en France des taux d'activité des mères de deux enfants après l'extension de l'APE aux mères de deux enfants le confirme. Pour les autres comportements démographiques, la relation avec les politiques est très faible, voire non significative.

rémunéré dans l'organisation de la vie familiale et le soin aux enfants peuvent entraîner des estimations très variables d'un pays à l'autre (Gauthier 1996).

2. Difficulté à construire un modèle de comportement non caricatural.

Les théories micro-économiques, support aux mesures de l'impact des politiques sur les comportements, supposent que les agents ont un comportement rationnel, ce qui permet de prédire leur réaction face à une mesure de politique familiale. Les politiques facilitant la garde des jeunes enfants ou diminuant les coûts de la charge des enfants doivent ainsi augmenter la « demande » d'enfants, soit en quantité soit en « qualité » (effort éducatif notamment). Or les hypothèses à la base de ces modèles sont très fortes : les agents sont supposés effectuer des choix intertemporels rationnels, en environnement certain et connu, et les contraintes idéologiques et institutionnelles sur ces choix sont négligeables. Ce modèle général a été largement critiqué. Aux critiques de fond sur la pertinence de cette modélisation (Blake 1968) s'ajoutent des critiques internes, qui ont conduit à intégrer un environnement incertain et des avantages et coûts non financiers, eux-mêmes conséquences de l'environnement social (Goldthorpe 2000, cité dans Gauthier 2001) ou des utilités différentes pour les différents membres d'un même couple. Au total, la réfutation empirique de ces modèles est difficile à mettre en place, et l'estimation des effets dans le cadre de ces modèles est très discutable.

Les théories sociologiques ne conduisent pas davantage à des quantifications aisées. Elles mettent l'accent sur les effets indirects des politiques qui contribuent à construire de nouvelles normes et à légitimer certains comportements. Par exemple, le discours français sur la nécessité des crèches renforce l'idée selon laquelle une socialisation précoce des enfants est favorable à leur développement, alors que dans d'autres pays le discours sur le développement des jeunes enfants recommande un contact permanent avec la mère pendant plusieurs années. Mais ces effets sont par nature impossibles à quantifier.

La complexité du système actuel de politique familiale en France (Héran 2002, Lhommeau 2001) peut être vue comme un avantage, permettant de « toucher des publics et des familles dont les logiques diffèrent » (Martin 1999) ou à l'inverse dénoncée comme un facteur d'inefficacité et d'inintelligibilité de la politique, nuisant non seulement à son évaluation mais plus directement à son effet incitatif. Quelques simplifications ont été proposées qui, sans modifier les montants correspondant aux différentes prestations (Thélot, Villac 1998), pourraient modifier leur perception par la population, et donc peut-être leur impact en termes de comportements.

A supposer construit le cadre théorique général nécessaire à la mesure, les modalités pratiques d'application restent diverses. Ainsi une mesure peut avoir un effet à court terme qui disparaît même si son coût demeure. À l'inverse, l'effet macro-économique en retour peut renforcer l'effet direct (Aubert 1999), et certains modèles tiennent compte de l'auto-corrélation temporelle de la fécondité (Gauthier, Hatzius 1997).

3. Difficulté pour définir des « conditions d'expérience » permettant d'attribuer une cause aux effets, et encore plus de mesurer l'importance d'une cause sur un effet.

Les estimations fondées sur les évolutions temporelles au sein d'un pays et les comparaisons entre pays ne sont guère convaincantes : on est loin d'une expérience aux conditions maîtrisées, les contre-exemples sont aussi nombreux que les exemples, et les interprétations peinent à isoler l'impact des mesures de politique familiale parmi les évolutions globales que vivent les différents pays (Gauthier 2001).

Qu'en est-il des travaux plus approfondis, qui cherchent à séparer les facteurs à l'origine de ces variations ?

Effet des politiques familiales sur la fécondité

Les estimations macro-économétriques sont fondées sur des analyses multivariées de la fécondité dans différents pays, la fécondité variant en fonction de différentes variables comme les niveaux de salaire masculins et féminins, le taux de chômage et sa variation, les aides directes à la fécondité, la durée des congés de maternité et leur taux de rémunération, le modèle incluant un décalage d'un an ou deux et, parfois, une auto-corrélation du niveau de la fécondité. Ces études conduisent à estimer l'impact des politiques françaises en termes d'indice conjoncturel de fécondité à 0,2 enfant par femme, pour une prise en charge du coût de l'enfant à hauteur de 16%, une prise en charge complète conduisant à une augmentation supplémentaire de 0,3 enfant par femme (Ekert 1986). L'effet de long terme pourrait cependant être plus faible, les mesures encourageant une accélération des naissances autant que des naissances supplémentaires. Kravdal (1996) estime qu'une augmentation de 20% des dépenses de garde d'enfant n'augmenterait pas la descendance finale moyenne de plus de 0,05 enfant par femme. Gauthier et Hatzius (1997) trouvent qu'une augmentation de 25% des allocations familiales conduirait sur le long terme à une hausse de 4% de la fécondité, soit une augmentation de l'indice conjoncturel de l'ordre de 0,07 enfant par femme, tandis que ni la durée du congé de maternité ni sa rémunération ne semblent avoir d'impact.

Ces estimations peuvent sembler faibles, et elles s'appuient sur des modèles assez simples, très discutables et dont les résultats sont soumis à de grandes incertitudes. De plus, les modèles contiennent des paramètres dont les valeurs estimées sont contraires à celles prédites par le modèle micro-économique. En particulier, le coefficient du salaire féminin est positif, tandis que la théorie micro-économique prévoit que la fécondité diminue quand augmentent les salaires des femmes. Si l'on accepte la prédiction de la théorie selon laquelle l'effet du salaire féminin est négatif, « toutes choses égales par ailleurs », ce résultat signifie que des facteurs importants viennent contrebalancer cet effet : certains pays peuvent posséder des caractéristiques non incluses dans le modèle, ayant un effet positif sur la fécondité et associées positivement avec les salaires féminins. En Europe, les pays dans lesquels l'autonomie des jeunes et des femmes résulte de changements dans les comportements familiaux s'opposent à ceux dans lesquels l'organisation familiale s'appuie sur une répartition des rôles plus traditionnelle. En l'absence de variables mesurant ces bouleversements (on pense à la proportion de couples non mariés ou de naissances hors mariage, à l'âge moyen au départ du domicile parental...), la régression peut conduire à une estimation positive de la variation de la fécondité avec les salaires féminins. Les résultats sont parfois contradictoires d'une étude à l'autre : ainsi, pour certains auteurs (Blanchet 1987, Blanchet, Ekert-Jaffé 1994), une aide spécifique pour les enfants de rang élevé est plus efficace, tandis que d'autres (Gauthier et Hatzius 1997) trouvent un résultat inverse. Dans ce dernier travail, l'effet du taux de chômage (et sa variation) apparaît comme significatif (et négatif), mais disparaît quand on introduit des indicateurs de période : les périodes de baisse de chômage (dans l'ensemble des pays) sont également des périodes de hausse de la fécondité, sans qu'on puisse faire la part de ces effets.

Néanmoins, sur le long terme, une différence de 0,2 enfant par femme n'est pas négligeable : dans une population stationnaire l'indice conjoncturel s'élève à 2,07 enfants par femme ; avec 2,26 enfants par femme et un âge moyen à la maternité de 28 ans, la population stable croît de 3 pour mille par an (les populations des graphiques 1 et 4 ci-dessus correspondent à ces deux cas de figure). Enfin, rappelons pour terminer que malgré la difficulté de définir un objectif en termes de natalité et de mesurer l'impact des mesures de politique familiale, on peut préconiser un conservatisme prudent, pour éviter la baisse de la fécondité qui pourrait éventuellement résulter d'une diminution brutale des dépenses (Aglietta, Blanchet, Héran 2002).

IV – La fécondité du point de vue des couples

Jusqu'à présent, le point de vue sur la fécondité était global. Dans cette partie, c'est le point de vue des couples eux-mêmes qui est présenté, dans la mesure où les enquêtes permettent de le décrire. Ce changement de perspective pose, en termes de diagnostic, la question de l'adéquation entre les aspirations des couples et le bien-être global. On partira ici de deux postulats normatifs. Premièrement, les couples n'ont en aucune manière à intérioriser les objectifs globaux : ce n'est pas parce que la France a besoin d'enfants que les couples doivent décider d'avoir un enfant, ni parce qu'il y a trop d'enfants qu'ils doivent s'interdire d'en avoir. Deuxièmement, les couples doivent être aidés à satisfaire leurs aspirations : s'ils veulent limiter le nombre de leurs enfants, il faut leur fournir les moyens de la maîtrise de la fécondité ; si des contraintes externes (professionnelles ou autres) empêchent les couples d'avoir les enfants qu'ils souhaitent, il faut essayer de lever ces contraintes.

Si le premier postulat ne pose *a priori* guère de problème, sauf dans le cas vraiment extrême où le nombre de naissances s'approcherait de zéro (Leridon 1995), le second suppose d'une part que les couples ont des aspirations claires et d'autre part que ces aspirations priment sur d'autres aspirations concurrentes. On se contentera ici de considérer les aspirations des couples comme légitimes, sans se soucier davantage de leur importance pour le diagnostic global.

Les évolutions de la nuptialité depuis trente ans sont relativement neutres pour la taille moyenne des familles : ni le retard des unions, ni la baisse du nombre de mariages ne paraissent avoir d'impact sur l'évolution du nombre d'enfants des couples. Les enfants naissent plus tard, et plus souvent de parents cohabitants non mariés. Les ruptures d'unions ont, elles aussi, un impact faible sur la fécondité moyenne : en cas de rupture d'union, les remises en couple sont souvent l'occasion d'avoir au moins un autre enfant et, en moyenne, la fécondité des femmes ayant connu une rupture d'union est la même que celle des femmes n'ayant pas rompu leur première union (Mazuy, Toulemon 2001). On s'intéressera donc ici au point de vue des couples sans traiter de la question de leur formation et de leur dissolution.

1) Nombre idéal d'enfants et nombre d'enfants souhaités

Les résultats présentés ici sont issus d'une enquête réalisée conjointement par l'Ined et l'Insee en octobre 1998 auprès de 3 000 hommes et femmes âgés de 15 à 45 ans. Les thèmes du nombre idéal d'enfants, du nombre d'enfants souhaités et des conditions nécessaires pour avoir un enfant, ainsi que celui des âges auxquels avoir ses premier et dernier enfants étaient abordés.

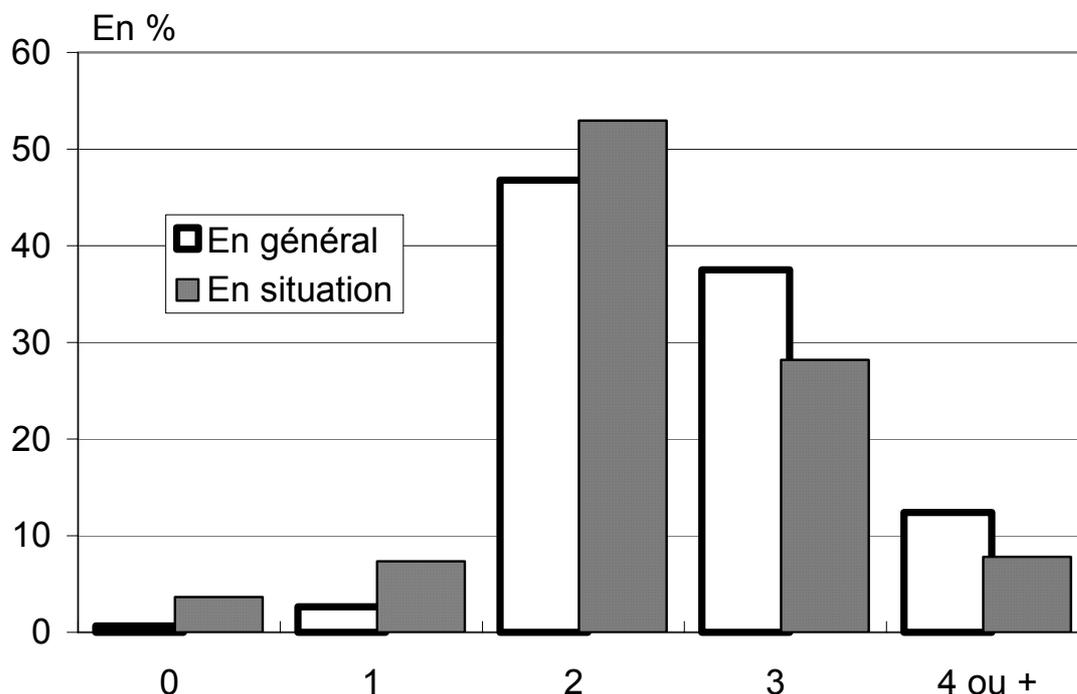
L'idéal : deux ou trois enfants

La famille à deux ou trois enfants est l'idéal très largement dominant. Pour près de la moitié des hommes et des femmes âgés de 15 à 45 ans, le « nombre idéal d'enfants dans une famille » s'établit à deux, et pour près de quatre sur dix à trois enfants. Les références à une famille de moins de deux enfants sont rarissimes ; le nombre moyen s'établit à 2,6 enfants par famille.

Quand la question porte non plus sur le nombre idéal « en général », mais fait référence aux « personnes du même milieu, disposant des mêmes ressources », la famille de deux enfants devient majoritaire (53%), au détriment de celles de trois enfants ou plus, tandis qu'apparaissent quelques réponses à un enfant (graphique 29). La référence à un idéal « en situation » est donc moins élevée : 2,3 enfants par famille en moyenne.

Graphique 29

Le nombre idéal d'enfants dans une famille.
Répartition des réponses et nombres moyens selon le sexe et l'âge

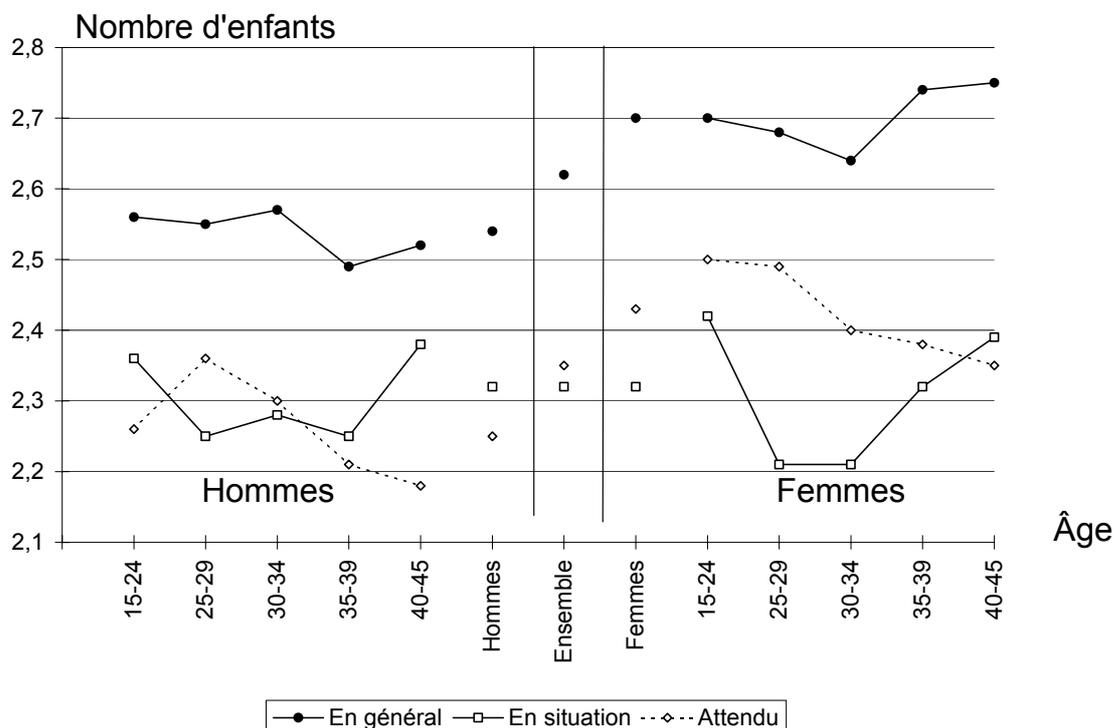


Source : Ined-Insee, enquête Intention de fécondité, 1998. Toulemon, Leridon 2001

Les femmes déclarent un nombre idéal « en général » plus important que les hommes (2,7 enfants contre 2,5 en moyenne). Presque la moitié d'entre elles (48%) considèrent que la famille « idéale » comprend trois enfants ou davantage, contre 40% seulement des hommes. Cependant, les réponses des hommes et des femmes « en situation » sont identiques : 2,3 enfants. La référence au milieu et aux ressources conduit ainsi 32% des femmes et 21% des hommes à réviser l'idéal, toujours à la baisse. C'est aux âges où l'on devient parent, entre 25 et 35 ans, que cette révision est la plus marquée (graphique 30).

Graphique 30

Le nombre idéal d'enfants dans une famille.
Répartition des réponses et nombres moyens selon le sexe et l'âge

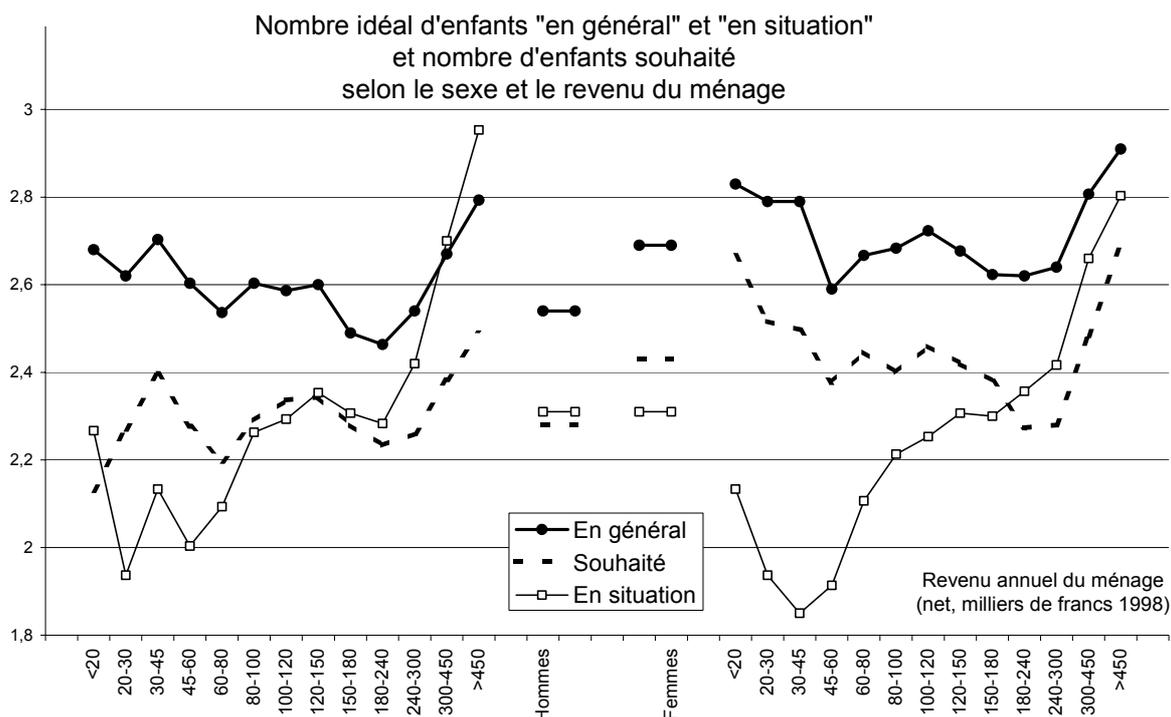


Le nombre d'enfants souhaité : toujours plus

Le nombre d'enfants attendu (ou souhaité) est calculé comme la somme des enfants déjà nés et des enfants souhaités dans l'avenir, pour les hommes et les femmes qui déclarent vouloir encore un ou plusieurs enfants. Pour les femmes, il est supérieur au nombre idéal d'enfants « en situation », tandis que c'est l'inverse pour les hommes.

Contrairement au nombre idéal d'enfants « en général », le nombre idéal « en situation » augmente avec le revenu du ménage : la différence, supérieure à 0,5 enfant pour les ménages dont le revenu net annuel est inférieur à 60 000 FF de 1998, s'annule pour les ménages les plus aisés (graphique 31). Par contre, le nombre d'enfants attendu par les hommes ne varie pas avec le revenu du ménage, et il diminue légèrement pour les femmes, à l'exception des ménages disposant des revenus les plus élevés (le nombre d'enfants attendu remonte pour le dixième décile de revenus). Il se situe entre les deux définitions du nombre idéal pour les femmes, plus proche du nombre idéal « en situation » pour les hommes.

Graphique 31



Parmi les « raisons qui poussent les couples à avoir des enfants », ce sont d'abord les réponses d'ordre privé qui dominent. Les références au bonheur, à l'amour dans le couple, à l'envie de donner la vie sont considérées comme très importantes par plus de 80% des personnes. L'idée de transmission (« on veut se prolonger, transmettre à ses enfants ») vient ensuite (très importante pour 50%), et les considérations financières (équipements collectifs, aides financières, aide pour la vieillesse) sont moins souvent mises en avant (30% les jugent très importantes). Parmi les raisons proposées pour avoir « peu ou pas d'enfants », seule la crainte face à l'avenir (« la conjoncture économique est mauvaise, il y a des incertitudes pour l'avenir ») est jugée très importante par plus de la moitié des personnes (55%). Les autres raisons proposées (« si l'on a trop d'enfants, les parents ne peuvent pas s'en occuper », « trop de contraintes pour la vie quotidienne », « les enfants coûtent cher », « il n'y a pas assez d'aide aux familles ») ne sont jugées très importantes que par un tiers des personnes.

Les réponses sont pratiquement identiques pour les hommes et les femmes de tous âges, et ne dépendent pas du nombre « idéal » déclaré. Les femmes valorisent davantage les raisons pour avoir des enfants, et moins les raisons pour en avoir peu, mais les différences sont très faibles.

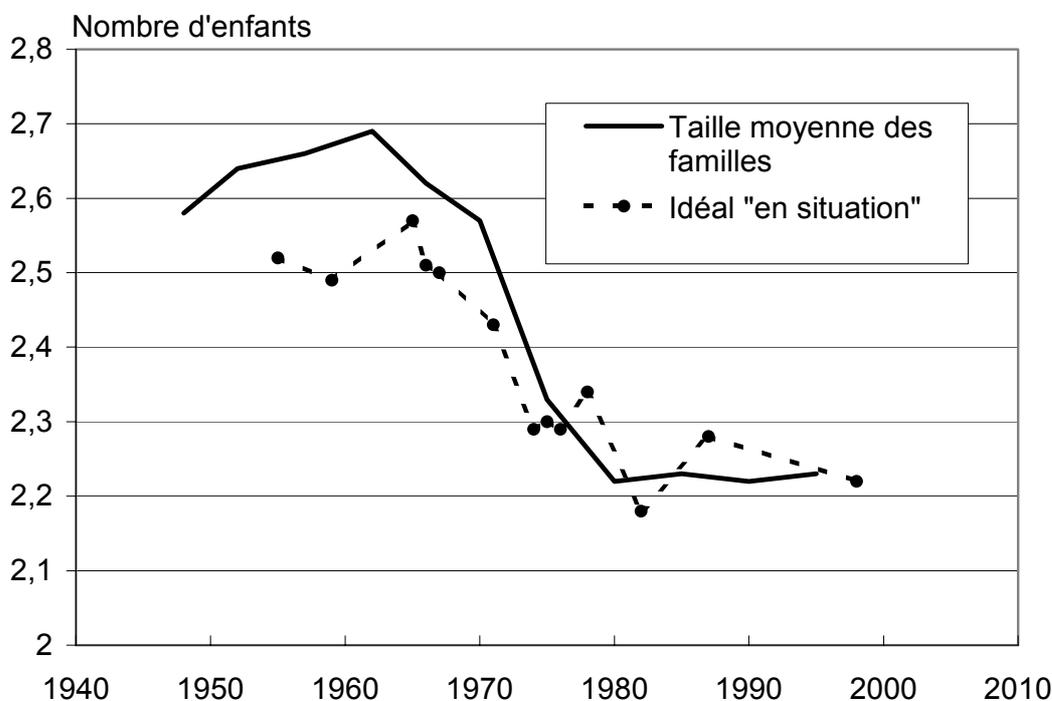
La taille moyenne des familles est proche du nombre idéal

Le nombre idéal d'enfants dans une famille peut paraître très élevé par rapport à l'indicateur de fécondité - l'indice synthétique varie autour de 1,8 enfant par femme. Mais il fait référence au nombre d'enfants que pourrait avoir un couple au cours de sa vie. Ce nombre doit donc être comparé à la descendance réelle des femmes ou des hommes qui vivent dans une famille. Les femmes nées entre 1950 et 1965 auront en moyenne près de 2,1 enfants par femme ; cette descendance finale est stable depuis quinze ans. En outre, parmi les femmes nées vers 1965, âgées de 25 à 35 ans au cours des années quatre-vingt-dix, on peut exclure les 6% qui n'auront pas vécu en couple avant l'âge de 50 ans. Ainsi, la descendance finale des femmes ayant vécu en couple, et donc la « taille moyenne des familles », est de l'ordre de 2,2 enfants. Le nombre idéal d'enfants « pour les personnes du même milieu » déclaré par les femmes âgées de 25 à 35 ans est proche de cette descendance finale des couples.

Les questions sur le nombre idéal d'enfants dans une famille sont posées par l'Ined depuis les années cinquante. Sur le long terme, on observe une bonne adéquation entre cet idéal et la descendance finale, adéquation qui s'améliore au fur et à mesure que les naissances accidentelles sont moins nombreuses (graphique 32).

Graphique 32

Comparaison du nombre idéal d'enfants et de la taille des familles



Champ : Idéal « en situation » (« pour des personnes du même milieu que vous, et disposant des mêmes ressources ») : femmes âgées de 25 à 34 ans ; taille des familles : nombre moyen d'enfants des femmes ayant vécu en couple avant 50 ans (décalé de 30 ans).

On peut également comparer les réponses quant au nombre idéal d'enfants dans une famille à la taille des familles d'origine. La taille moyenne des fratries est supérieure à trois enfants, en raison des familles nombreuses, peu fréquentes mais dont sont issus de nombreux enfants : 9% seulement des femmes nées en 1965 auront quatre enfants ou davantage, mais 23% des enfants dont la mère est née en 1965 sont issus d'une fratrie de quatre enfants ou plus. De plus, les adultes d'aujourd'hui sont nés pendant les années du *baby boom*, pendant lesquelles les familles étaient en moyenne nombreuses, ce qui augmente encore la taille moyenne de leurs fratries : les personnes âgées de 30 ans ont ainsi vécu leur enfance au sein de fratries comptant en moyenne 3,5 enfants (Toulemon 2001). Le nombre idéal d'enfants est donc beaucoup plus faible que la taille des familles d'origine.

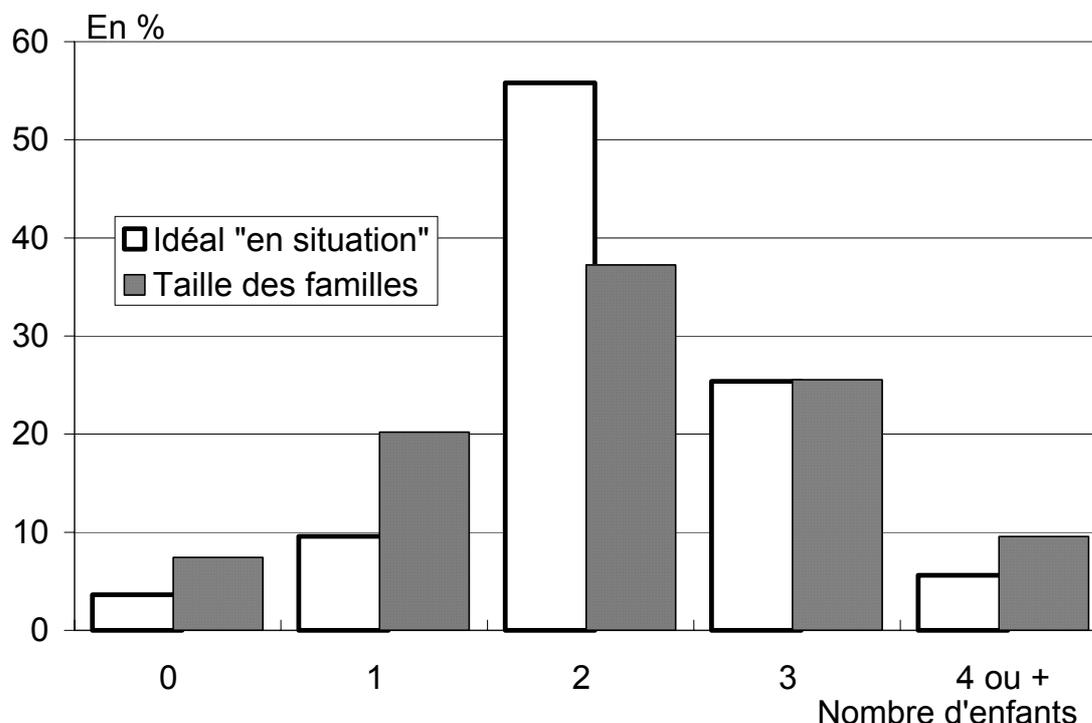
Les raisons de la diversité des comportements

Les tailles de famille réelles sont beaucoup plus dispersées que les réponses quant au nombre idéal d'enfants : davantage de familles avec zéro ou un enfant, davantage de familles de quatre enfants ou plus (graphique 33). Le passage d'une référence exprimée en nombre idéal aux comportements effectifs de fécondité est complexe. D'une part, la question qui se pose concrètement aux couples est celle d'un arrêt éventuel de la contraception, dont la pratique est aujourd'hui quasi-générale dès l'arrivée à l'âge adulte, sans référence nécessaire à un nombre final d'enfants. Souhaiter un enfant dans l'avenir ne signifie pas en souhaiter un tout de suite : 66% des personnes interrogées souhaitent encore au moins un enfant, mais

seules 6% veulent une grossesse sans attendre. D'autre part, les intentions de fécondité changent au cours du temps, et il faut que les deux conjoints soient déterminés pour que le couple essaie vraiment d'avoir un enfant (Thomson, Hoem 1998). Enfin, les ruptures d'union et les recompositions familiales viennent modifier profondément les projets de fécondité.

Graphique 33

Répartition des réponses quant au nombre idéal d'enfants « en situation »
et répartition des familles selon le nombre d'enfants

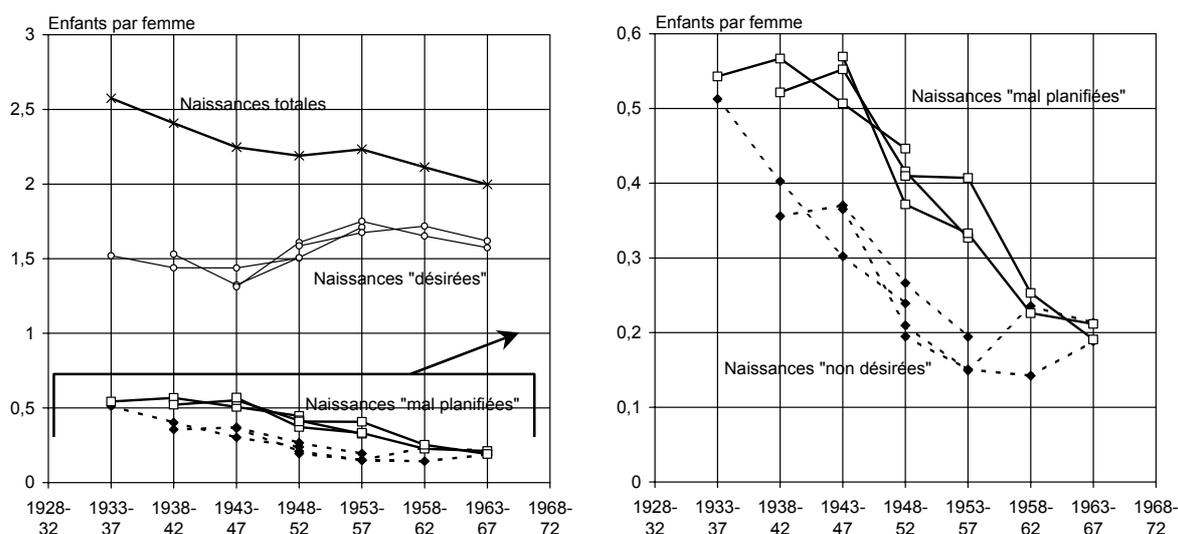


Champ : Idéal « en situation » (« pour des personnes du même milieu que vous, et disposant des mêmes ressources ») : femmes âgées de 25 à 34 ans ; taille des familles : nombre moyen d'enfants des femmes ayant vécu en couple avant 50 ans (décalé de 30 ans).

D'autres facteurs plus facilement mesurables entrent en ligne de compte. Certaines femmes peuvent devenir enceintes sans l'avoir voulu. Parmi les femmes nées vers 1965, huit naissances sur dix ont été « programmées », tandis qu'une sur dix a été souhaitée, mais est arrivée « trop tôt », et qu'une sur dix n'était « pas souhaitée du tout ». Le graphique 34 montre que, d'une enquête à l'autre, les réponses sont très cohérentes. La question « juste avant d'être enceinte, souhaitiez-vous cette grossesse... -plus tôt ou à ce moment, -plus tard, -pas du tout » permet de considérer les naissances comme « planifiées », « mal planifiées » ou « non désirées ». Les couples savent si leurs naissances sont « planifiées » ou accidentelles, et les réponses ne montrent aucune tendance à « oublier » au bout de quelques années qu'une naissance était accidentelle. Les femmes nées vers 1935 ont eu en moyenne plus d'une naissance accidentelle, dont 0,5 naissance « non désirée ». Trente générations plus tard, les naissances accidentelles sont deux fois et demi moins nombreuses, sans être devenues rarissimes : on compte environ quatre naissances accidentelles pour dix femmes, la moitié d'entre elles - soit 0,2 naissance par femme - étant « non désirées ». La légalisation de la contraception puis du recours à l'avortement ont entraîné une diminution du nombre de naissances accidentelles, mais n'a pas conduit à leur disparition. Depuis quelques années, il semble que le nombre de naissances accidentelles soit stable : malgré la généralisation des méthodes médicales de contraception et la possibilité de recourir à l'avortement, la maîtrise de la fécondité n'est pas complète.

Graphique 34

Nombre de naissances « désirées », « mal planifiées » et « non désirées » par femme, selon l'année de naissance de la mère



Sources : Ined, enquêtes sur la fécondité et la régulation des naissances de 1978, 1988, 1994 et 1998.

À l'inverse, des problèmes physiologiques empêchent certains couples d'avoir des enfants. Parmi les femmes âgées de 20 à 45 ans et ayant vécu en couple, 23% n'ont pas encore eu d'enfant. Parmi elles, 8% déclarent avoir eu des difficultés pour procréer, sans avoir pu les surmonter, et sont donc involontairement sans enfant. De même, parmi les femmes ayant eu un ou plusieurs enfants, 5% déclarent qu'elles ont été empêchées d'avoir un enfant. Au total, si les intentions de fécondité étaient fermes et stables au cours de la vie, elles devraient être inférieures à la fécondité « réelle » de 0,1 enfant par femme en moyenne. La différence est faible, mais les contraintes auxquelles les couples sont confrontés conduisent à diversifier les tailles effectives des familles.

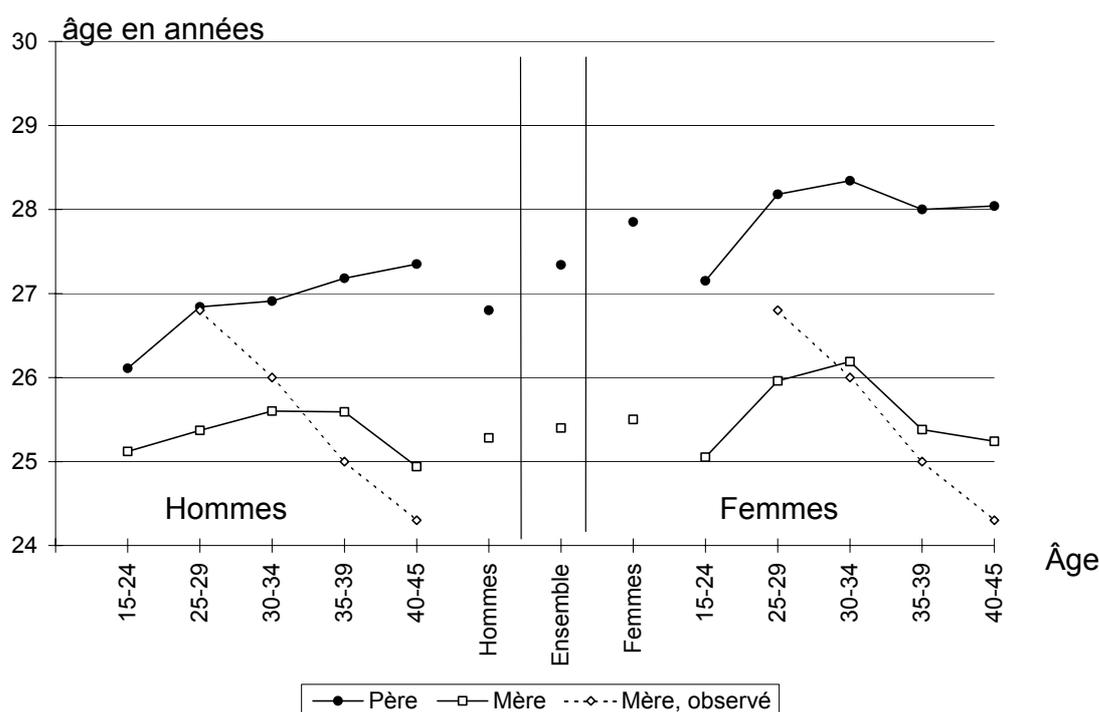
2) Le bon âge pour avoir le premier enfant...

Les réponses quant à l'âge idéal pour avoir son premier enfant sont, de même, plus resserrées que les âges réels auxquels les hommes et les femmes ont leur premier enfant. Pour 30% des hommes comme des femmes, l'âge idéal d'une femme à la naissance de son premier enfant se situe à 25 ans, pour 30% avant, et pour 40% après, alors qu'en réalité 44% ont un enfant avant 25 ans et 26% n'en ont pas à 30 ans. L'âge idéal pour devenir père est moins concentré que celui pour devenir mère : 25 ans et 30 ans recueillent au total 60% des réponses des hommes comme des femmes, tandis que 15% évoquent un âge inférieur à 25 ans, et 25% un âge supérieur à 30 ans. Les femmes déclarent des âges plus élevés que les hommes, surtout pour l'âge à la première paternité. Ces différences s'observent quel que soit le groupe socioprofessionnel d'appartenance.

L'âge idéal à la première maternité déclaré par les femmes de plus de trente ans est très proche de l'âge auquel elles ont eu leur premier enfant (graphique 35). Pour les plus âgées, il est même supérieur, ce que l'on peut attribuer aux naissances accidentelles, encore fréquentes chez les jeunes femmes au cours des années soixante-dix.

Graphique 35

L'âge idéal pour devenir père ou mère



Pour les plus jeunes, l'âge idéal à la naissance du premier enfant, fortement concentré autour de 25 ans, est très inférieur à l'âge auquel ils deviendront effectivement parents : la raréfaction actuelle des maternités avant 25 ans ne se retrouve donc pas dans les représentations des jeunes. La maîtrise de la fécondité, rendue possible grâce à la diffusion de la pilule contraceptive, a permis de retarder les premières naissances ; ce mouvement de retard de l'âge à la maternité se prolonge au-delà des normes idéales, parce que les raisons de ne pas avoir son premier enfant « à l'âge idéal » tiennent à des expériences personnelles, et sont nombreuses : absence de conjoint ou sentiment que la relation n'est pas assez stable, prolongation des études, situation professionnelle non stable.

Parmi les préalables à la paternité et à la maternité, hommes et femmes invoquent tout d'abord des caractéristiques psychologiques, considérées comme « très importantes » par plus de 90% des répondants : « avoir vraiment envie d'un enfant », « se sentir prêt(e) ». Les contraintes matérielles viennent ensuite (jugées très importantes par 70% à 80% des répondants) : « vivre en couple » et « être sûr(e) que le couple est stable », « avoir fini ses études », « avoir un travail stable ». D'après les hommes, une situation professionnelle stable apparaît comme un préalable plus important pour un homme que pour une femme (79% contre 51%). Les réponses ne varient pas avec l'âge. Les femmes sont autant attachées à la nécessité pour un homme de travailler avant de devenir père (82%), mais elles insistent davantage sur leur propre situation professionnelle, surtout les jeunes : 72% des femmes de moins de 25 ans jugent « très important » pour une femme le fait d'avoir un travail stable avant d'avoir un premier enfant (61% de l'ensemble des femmes).

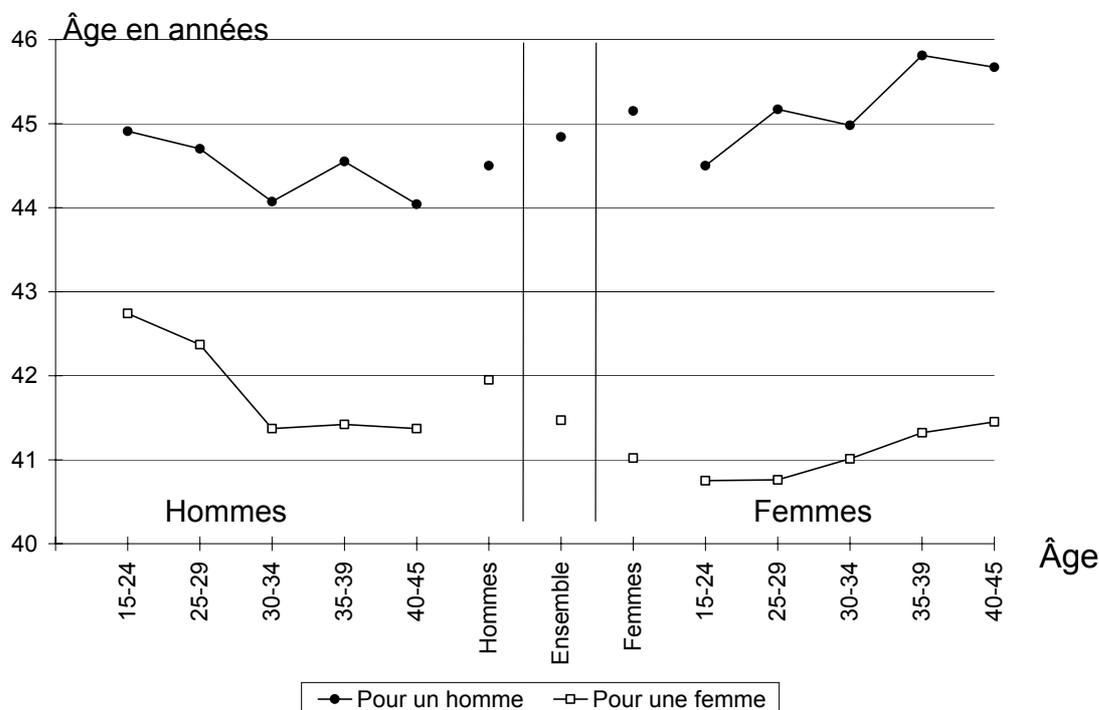
3) ... et pour ne plus en avoir

L'âge limite « à partir duquel il vaut mieux qu'un homme ou une femme n'ait plus d'enfant » est plus bas quand les personnes d'un sexe donné parlent pour elles-mêmes que d'après les réponses des personnes du sexe opposé : les hommes fournissent un « âge limite à la paternité » un peu plus faible que les femmes, et les femmes sont également plus

restrictives pour elles-mêmes, proposant en moyenne un « âge limite à la maternité » plus faible que les hommes (graphique 36).

Graphique 36

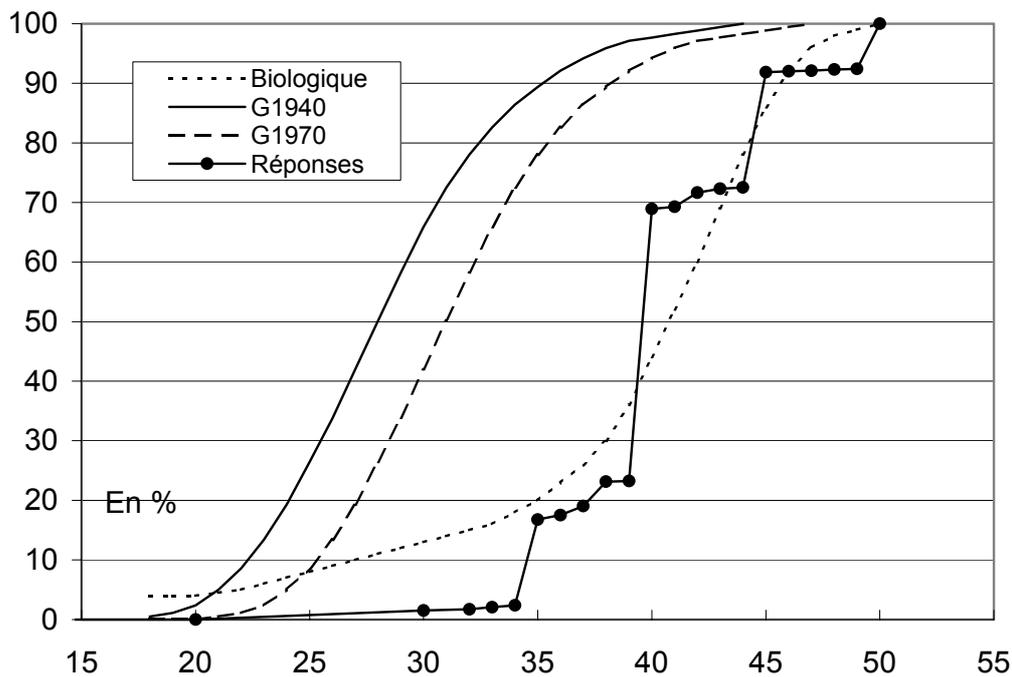
L'âge à partir duquel il n'est plus souhaitable d'avoir d'enfant



Les jeunes hommes proposent plus souvent que leurs aînés un âge limite supérieur à 40 ans. À l'inverse, ce sont surtout les femmes de plus de 35 ans qui proposent l'âge limite le plus élevé.

Les réponses quant à l'âge limite à la maternité sont très proches, dans leur répartition, des contraintes biologiques de la maternité, et on peut en déduire que bien peu de couples arriveraient à avoir effectivement leur dernier enfant souhaité si tous attendaient l'âge limite. De fait, les femmes nées vers 1940 ont eu leur dernier enfant bien avant cet âge maximum, et 5% des femmes de cette génération déclarent ne pas être parvenues à avoir un enfant. La proportion de couples confrontés à des problèmes d'hypofertilité augmentera probablement à l'avenir, car le retard de l'arrivée du premier enfant se répercute sur l'âge auquel les couples envisagent d'avoir leurs autres enfants, mais l'impact sur la taille moyenne des familles est faible, parce que la plupart des couples ont leur dernier enfant bien avant l'âge auquel ils risquent d'être confrontés à des difficultés (graphique 37).

Graphique 37
Les âges limites pour avoir un enfant

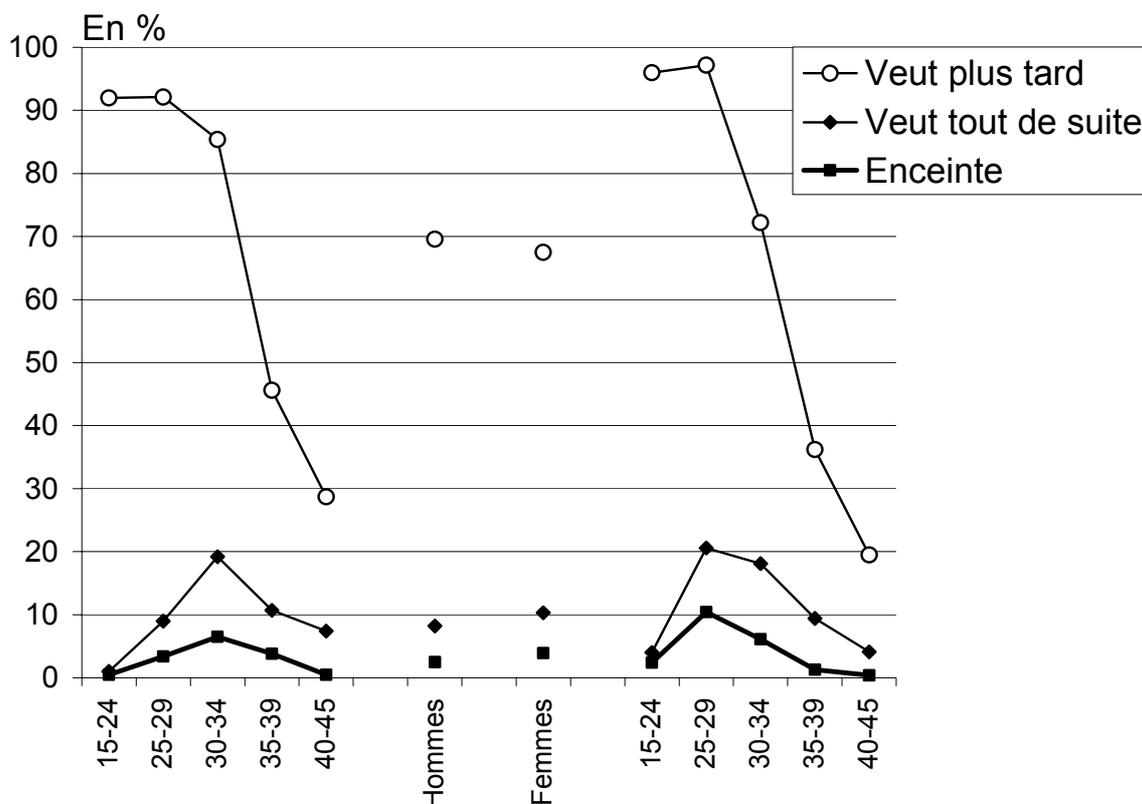


Lecture du graphique : à l'âge de 41 ans, 50% des femmes ne peuvent plus avoir d'enfant, pour des raisons physiologiques (courbe « biologique »). Parmi les mères nées en 1940, 50% ont eu leur dernier enfant à 28 ans ou avant (courbe « G1940 »). Parmi les femmes nées en 1970, c'est à 31 ans que la moitié des mères ont eu leur dernier enfant (courbe « G1970 »). Enfin, 70% des femmes répondent un âge inférieur ou égal à 40 ans à la question « à partir de quel âge vaut-il mieux qu'une femme n'ait plus d'enfant ? » (courbe « Réponses »).

Cependant, la proportion d'hommes et de femmes qui déclarent vouloir au moins un enfant dans l'avenir est considérable. Les proportions de femmes enceintes ou souhaitant le devenir sont tout à fait compatibles avec les comportements réels ; par contre, beaucoup d'hommes et de femmes déclarent vouloir un (autre) enfant dans l'avenir, alors qu'ils n'en auront plus (graphique 38).

Graphique 38

Proportion d'hommes et de femmes déclarant qu'ils veulent encore au moins un enfant, soit tout de suite, soit plus tard



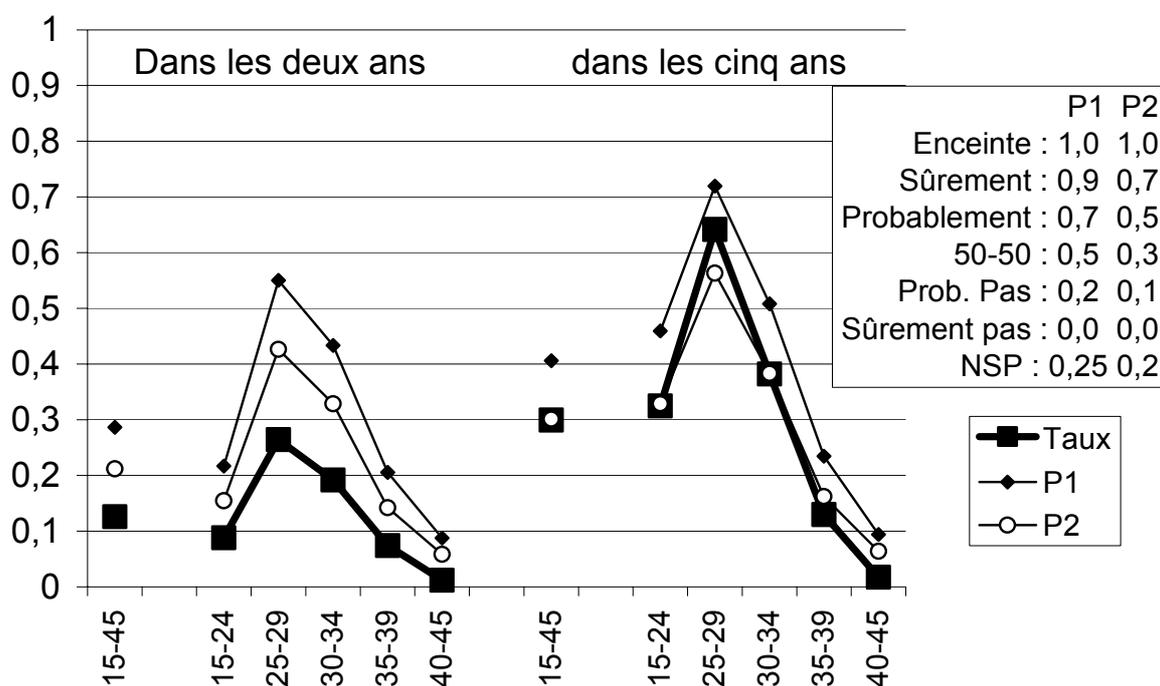
Lecture : 68% des femmes interrogées souhaitent avoir un enfant à l'avenir. Parmi elles, 4 sont enceintes et 6 veulent un enfant « tout de suite », tandis que 58% veulent un enfant, mais « plus tard ».

4) Les intentions de fécondité reflètent-elles la « demande d'enfants » ?

Ce résultat conduit à mettre en cause les intentions quant à l'avenir telles qu'elles sont déclarées par les couples. Ainsi, à la question sur le degré de vraisemblance d'une naissance dans les deux ou dans les cinq ans, les adultes surestiment la probabilité d'un tel événement. Ainsi, c'est en accordant la probabilité 70% à ceux qui déclarent avoir « sûrement » un enfant dans les cinq ans et 30% pour ceux qui parlent d'une chance sur deux qu'on obtient des probabilités compatibles avec les taux de fécondité par âge (graphique 39). Les réponses quant à la probabilité d'une naissance dans les deux ans sont, elles, toujours surestimées.

Graphique 39

Réponses des femmes quant au nombre probable d'(autres) enfants dans les deux et dans les cinq ans, comparée aux taux de fécondité de 1997



Lecture : d'après les taux de fécondité de l'année 1997, les femmes âgées de 15 à 45 ans mettent au monde 0,13 enfant en moyenne en deux ans. D'après les réponses quant à la probabilité qu'elles aient un (autre) enfant dans les deux ans, on estimerait ce nombre à 0,21 ou 0,29, selon la manière dont on traduit les réponses en termes de nombres moyens (pondérations P1 et P2 à droite du graphique).

De même, les réponses quant aux questions rétrospectives sur les souhaits après la naissance du dernier enfant montrent que la décision de ne plus avoir d'enfant n'est pas toujours prise immédiatement après la naissance du dernier, et précède encore moins souvent la naissance. Parmi les femmes qui déclarent ne plus vouloir d'enfant, la proportion de celles qui disent que, juste après la naissance de leur dernier enfant, elles avaient déjà décidé qu'il serait le dernier, varie avec le nombre d'enfants, sans jamais dépasser 80%. Ainsi, ce ne sont que 34% des enfants uniques qui l'étaient déjà à la naissance. Les enfants qui sont les derniers de leur fratrie étaient plus souvent perçus comme tels dès après leur naissance : parmi les mères qui déclarent ne plus vouloir d'enfant, 69% des mères de deux enfants, 77% des mères de trois enfants et 80% des mères de quatre enfants ou davantage disent que, juste après la naissance de leur dernier enfant, « elles n'en voulaient plus après lui ». À celles-là s'ajoutent celles qui n'ont pas encore renoncé à avoir un enfant supplémentaire, mais qui n'en auront pas, et au total les cas sont fréquents où les « intentions » ne deviennent définitives que sous la forme d'une décision de ne plus avoir d'enfant, décision prise progressivement, plusieurs années après la naissance du dernier enfant. À l'échelle individuelle, les intentions se modifient au cours de la vie : elles se construisent à deux, au fur et à mesure de la naissance des enfants, et deviennent définitives... après leur réalisation.

Le nombre d'enfants attendu est donc structurellement supérieur à la descendance finale, car la situation neutre est aujourd'hui celle où les couples envisagent d'avoir un enfant dans l'avenir, mais dans un avenir ni immédiat ni irrévocable. En conclusion, les intentions de fécondité ne peuvent pas être analysées comme exprimant directement une « demande potentielle » d'enfants.

Les réponses quant au nombre idéal d'enfants dans une famille, bien qu'assez variables selon la formulation de la question et selon l'année d'enquête, et très concentrées autour d'un modèle à deux ou trois enfants, fournissent paradoxalement des réponses plus concrètes quant au niveau moyen de la fécondité.

Du point de vue des individus, l'accès à la contraception et au recours à l'avortement apparaît comme un droit très important pour « maîtriser » la fécondité. Les contraintes évoquées pour « franchir le pas » et avoir un premier enfant sont à la fois matérielles (« avoir une situation conjugale et financière stable ») et psychologiques (« se sentir prêt(e) »). À l'échelle individuelle, les raisons sont nombreuses pour avoir « plus » ou « moins » d'enfants que le nombre attendu. Les réponses quant aux intentions de fécondité et au nombre idéal d'enfants ne permettent pas de mettre en évidence une « demande d'enfants non satisfaite » importante.

Résumé et conclusion

Diagnostic global : stationnarité

En termes de nombre de naissances, deux phénomènes se compensent. 1) les générations nombreuses du *baby boom* sont aujourd'hui âgées de 27 à 55 ans, et le nombre de « parents potentiels » est anormalement élevé. 2) Ces générations nombreuses se renouvellent (une fille par mère), mais elles sont remplacées par des générations annuelles moins nombreuses, en raison de l'augmentation de l'âge à la maternité. Au total, le nombre de naissances correspond aujourd'hui à celui qu'on observerait dans une population stationnaire (de croissance nulle). En termes d'évolution, le nombre de parents potentiels va baisser, mais le retard va probablement se ralentir, et le nombre de naissances pourrait rester constant, « à comportements de fécondité inchangés ».

On pourrait fixer d'autres objectifs que la stationnarité, comme un accroissement naturel de la population constant à 3 ‰ par an ou le remplacement des générations année après année ; dans un cas comme dans l'autre, le déficit serait de l'ordre de 7% : 780 000 naissances en 2001 au lieu de 840 000.

La France apparaît comme très spécifique parmi les pays de l'Union européenne par sa fécondité assez élevée. Les raisons de cette particularité sont nombreuses et il est très difficile de faire la part de chacune. Les autres travaux du Haut Conseil apporteront des éléments sur ces points.

Le point de vue des couples : homogénéisation

En termes de fécondité des couples, la prise en compte du rang des naissances permet de considérer non plus des nombres moyens d'enfants mais des familles réelles avec un nombre donné d'enfants. La répartition des familles selon leur taille se caractérise par une faible proportion de personnes qui restent sans enfant ou n'ont qu'un enfant unique, par rapport aux autres pays de l'Union européenne. Elle est stable depuis 25 ans, malgré la complexification des histoires conjugales et la désaffection vis-à-vis du mariage.

Les comparaisons infra-nationales, que ce soit entre zones géographiques ou entre groupes sociaux, montrent une homogénéisation des comportements de fécondité en France. La fécondité des immigrants semble rejoindre rapidement le niveau moyen.

Les intentions de fécondité : pas de « demande d'enfants » de grande ampleur

Les couples déclarent dans les enquêtes vouloir davantage d'enfants qu'ils n'en ont, mais cela ne signifie pas que la « demande d'enfants » est importante. Les réponses quant au « nombre idéal d'enfants dans une famille », très concentrées sur deux ou trois enfants, sont proches en moyenne de la descendance des familles. La stabilité actuelle de ces intentions renforce l'hypothèse d'une stabilisation de la fécondité en France.

La seule question pratique pour les couples porte non pas sur le nombre d'enfants souhaités, mais sur la question d'interrompre la contraception pour avoir un enfant « tout de suite ». La situation « neutre » aujourd'hui consiste à « vouloir un (autre) enfant, mais pas tout de suite », les méthodes de contraception étant efficaces et permanentes. Les changements, nombreux au cours de la vie, des intentions de fécondité rendent difficile de parler de « projets de fécondité » ou de « demande d'enfants ». De plus, la maîtrise de la fécondité est loin d'être parfaite : certains couples ont moins d'enfants qu'ils ne le souhaiteraient, d'autres ont des naissances non prévues. Enfin, l'instabilité conjugale vient bousculer les « projets », dans un sens ou dans un autre.

Les variations conjoncturelles de la fécondité, de même que les contrastes entre pays, montrent qu'il y a place pour des actions publiques aidant les couples à « passer à l'acte ». Leur impact direct apparaît relativement faible par rapport à celui des variations de la conjoncture économique et de l'« optimisme » des ménages, tel qu'il est mesuré dans les enquêtes de l'Insee. Cependant, la différence qui sépare une population stationnaire d'une population ayant une croissance naturelle de 3 pour mille par an (soit 9% en 29 ans) est faible en termes d'enfants par femme : de 2,07 à 2,26 enfants par femme, soit un enfant pour cinq femmes, en supposant inchangé le calendrier des naissances. Une telle différence de 0,2 enfant par femme correspond également à l'ordre de grandeur – très imprécis – qu'on peut proposer pour l'impact des politiques familiales actuelles sur le niveau de la fécondité en France.

Conclusions

Par rapport à un objectif de stationnarité à long terme, le nombre actuel de naissances – lui-même stable depuis 25 ans – ne montre pas de déficit important, au contraire de la plupart de nos voisins européens.

La différence est faible en moyenne entre le « nombre idéal d'enfants » et la fécondité effective, et les intentions sont encore plus concentrées sur le modèle à deux enfants que les descendance réelles. Il existe à la fois une « demande d'enfants », peu affirmée et instable dans le temps, et un nombre non négligeable de « naissances accidentelles ».

Les comportements de fécondité s'homogénéisent, à la fois en termes de répartition globale (peu de familles nombreuses, peu de femmes sans enfant ou de familles à enfant unique) et en termes de différentielles géographiques ou sociales.

Références bibliographiques

Aglietta M., Blanchet D., Héran F., 2002, Démographie et économie, Rapports de Conseil d'analyse économique, n° 35. Paris, la documentation française.

Aubert J.-M., 1999, « Est-il efficace de soutenir la natalité ? », *Économie publique. Études et recherches*, n°3-4 (1999/1-2), p. 161-187.

Baccaïni B., 2001, « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'ouest », *Économie et statistique*, 344, p. 39-79.

Beaumel, Eneau, Kerjosse 1999, *La situation démographique en 1997*. Insee, coll. Insee résultats, n° 682-683.

Beaumel C., Doisneau L., Vatan M., 2001, *La situation démographique en 1998 : mouvement de la population*. Coll. Insee résultats, n° 738-739, série Démographie-société, n° 80-81, 291 p.

Beaumel C., Doisneau L., Vatan M., 2002, *La situation démographique en 1999 : mouvement de la population*. Coll. Insee résultats, n° 3-2002, série Société, n° 3, 377 p.

Blanchet, D., 1987, « Les effets démographiques de différentes mesures de politique familiale : un essai d'évaluation », *Population*, n° 1, p. 99-128.

Blanchet, D., Ekert-Jaffé O., 1994, « The demographic impact of family benefits : evidence from a micro-model and from macro-data / Didier Blanchet, in Ermisch J., Ogawa N. (eds.), *The family, the market and the State in ageing societies*. Oxford : Clarendon Press, p. 79-104.

Bonnet C., Labbé M., 2000, « La réinsertion professionnelle des premières bénéficiaires de l'APE au titre de leur deuxième enfant », *Recherches et prévisions*, n° 59, mars 2000.

Bongaarts J., Feeney G., 1998, « On the Quantum and Tempo of Fertility », *Population and Development Review*, n° 2, p. 271-291.

Bonnet C., 2000, « Les taux d'activité et d'emploi des mères qui ont pu bénéficier de l'extension de l'APE au deuxième enfant », *Les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants*, Drees, collection Statistiques, n° 1.

Brutel Ch., 2001, « Projections de population à l'horizon 2050 : un vieillissement inéluctable », *Insee Première*, n° 762, 4 p.

Calot G., 1992, « Relations entre indicateurs démographiques longitudinaux et transversaux », *Population*, n° 5, pp. 1189-1240.

Calot G., Chesnais J.-Cl., 1983, « Efficacité des politiques incitatives en matière de natalité », présenté au colloque « Évolution démographique et transferts sociaux », Liège, 25 novembre 1983, cité dans (Lévy 1984).

Calot G., Sardon J.-P., 2001, « Fécondité, reproduction et remplacement. I. Les mesures longitudinales du remplacement », *Population*, n° 3, p. 337-370.

Charbit Y., 1989, « L'opinion sur la politique démographique, la nuptialité et les nouvelles techniques de procréation en mai 1987 », *Population*, n° 6.

Cnaf, 2000, Numéro spécial consacré à l'Allocation parentale d'éducation, *Économie et prévision*, n° 59.

- Conseil d'orientation des retraites (COR), 2001, *Retraites : renouveler le contrat social entre générations : orientations et débats : premier rapport*. Paris : Conseil d'orientation des retraites.
- Daguet F., 1996, « La parenthèse du baby-boom », *Insee première*, n° 479.
- Daguet F., 2000, « L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme », *Population*, n° 6, p. 1021-1034.
- Daguet F., 2002, *Un siècle de fécondité française*, Insee résultats, à paraître.
- Desplanques G., 1985, *Fécondité générale. Résultats de l'enquête Famille*. Coll. Archives et documents, n° 143. Paris, Insee, 248 p.
- Desplanques G., Deville J.-C., 1979, « Fécondité et milieu social : les différences demeurent », *Économie et statistique*, n° 111, p. 27-40.
- Desplanques G., Isnard M., 1993, « La fécondité des étrangères en France diminue », *La société française. Données sociales 1993*, p. 46-53.
- Dinh Q.C., 1994, « La population de la France à l'horizon 2050 », *Économie et statistique*, n° 274, pp. 7-32.
- Doisneau L., 2002, « Bilan démographique 2001 - Le regain des naissances et des mariages se confirme », *Insee première*, n° 825.
- Eurostat, 2001, « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2000 en Europe », *Statistiques en bref, Thème 3*, n° 15, Luxembourg.
- Festy P., 1991, « Vingtième rapport sur la situation démographique de la France. Où en est la fécondité française ? », *Population*, n° 5, p. 1105-1161.
- Gauthier A., 1996, *The state and the family : a comparative analysis of family policies in industrialized countries*. Oxford (UK) : Clarendon Press, 1996, 232 p.
- Gauthier A., 2001, « The impact of public policies on families and demographic behaviour », présenté à la conférence ESF/Euresco : *The second demographic transition in Europe*, Bad Herrenhalb, Allemagne, 23-28 juin 2001, et disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.demogr.mpg.de/Papers/workshops/010623_paper21.pdf.
- Gauthier A., Hatzius J., 1997, « Family Benefits and Fertility: An Econometric Analysis », *Population Studies*, n° 3, p. 295-306.
- Goldthorpe J., 2000, *On sociology. Numbers, narratives and the integration of research and theory*. Oxford : Oxford University Press.
- Héran F., 2002, « Situation démographique de la France dans le contexte européen », chapitre 1 in Aglietta M., Blanchet D., Héran F., 2002, *Démographie et économie*, Rapports de Conseil d'analyse économique, n° 35. Paris, la documentation française.
- Insee, diverses années, *La situation démographique en ... : mouvement de la population*. Coll. Insee résultats (publication annuelle). La publication la plus récente porte sur 1998 : Beaumel C., Doisneau L., Vatan M., 2001, *La situation démographique en 1998 : mouvement de la population*. Coll. Insee résultats, n° 738-739, série Démographie-société, n° 80-81, 291 p.
- Insee 2000, *Recensement de la population de mars 1999. Évolutions démographiques 1982-1990-1999. Données définitives*. Insee.

- Isnard, M., Lavertu J., 1995, *Données de démographie régionale 1990*, Insee résultats, n° 430-431.
- Keilman N., Van Imhoff E., 1995, « Cohort Quantum as a Function of Time-dependent Period Quantum for Non- repeatable Events », *Population Studies*, n° 2, p. 347-352.
- Kohler H.-P., Ortega J.-A., 2002, « Tempo-Adjusted Period Parity Progression Measures, Fertility Postponement and Completed Cohort Fertility », *Demographic research*, vol. 6-6 et 6-7 (<http://www.demographic-research.org/>).
- Kohler H.-P., Philipov D., 2001, « Variance effects in the Bongaarts-Feeney Formula », *Demography*, 38 (1), p. 1-16.
- Lavertu J., 1997, *Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête famille 1990*. Coll. Insee résultats, n° 579, série Démographie-société, n° 62, 144 p.
- Leridon H., 1983, « Un taux d'accroissement constant comme objectif démographique et méthode de projection », *Population*, 38, 2, p. 343-360.
- Leridon H., 1995, *Les enfants du désir*. Hachette-Littératures.
- Leridon H., 2000, « Vieillissement démographique et migrations : quand les Nations unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes », *Population & Sociétés*, n° 358.
- Le Voyer A.-C., 1999, « Les processus menant au désir d'enfant en France », *Dossiers et recherches*, n° 75, Ined.
- Lévy M.-L., 1984, « Quelle est la natalité souhaitable ? », *Population & Sociétés*, 176.
- Lévy M.-L., 1990, « Le calendrier de la fécondité », *Population et sociétés*, n° 249, 4 p.
- Lhommeau B., 2001, « Les prestations familiales et de logement en 2000 », *Études et résultats*, n° 140.
- Lincot L., Lutinié B., 1998, *Les évolutions démographiques départementales et régionales entre 1975 et 1994*. Insee, coll. Insee résultats, n° 600-601.
- Martin Cl., 1999, « Comparer les questions familiales en Europe », *Recherches et prévisions*, n° 55, mars 1999, p. 21-32.
- Mazuy, Toulemon 2001, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*. Ined, coll. Dossiers et recherches de l'Ined, n° 93, 86 p.
- Monnier A., 1999, « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'Outre-mer », *Population*, n° 4-5, p. 745-773.
- Pison G., 2002, « La population de la France en 2001 », *Populations & Sociétés*, n° 378.
- Rallu J.-L., Toulemon L., 1993, « Les mesures de la fécondité transversale. I — Constructions des différents indices », *Population*, n° 1, pp. 7-26. « II — Application à la France de 1946 à 1989 », *Population*, n° 2, p. 369-404.
- Ryder N., 1964, « The Process of Demographic Translation », *Demography*, n° 1, pp. 74-82.
- Thélot Cl., Villac M., 1998, *La politique familiale : bilan et perspectives*, Paris, La Documentation française.

Thomson E., Hoem J., 1998, « Couple Childbearing Plans and Births in Sweden », *Demography*, n° 3, p. 315-322.

Toulemon L., 1995, « Très peu de couples restent volontairement sans enfant », *Population*, n° 4-5, p. 1079-1110.

Toulemon L., 2001, « Combien d'enfants, combien de frères et sœurs depuis cent ans ? », *Populations & Sociétés*, n° 374.

Leridon H., Toulemon L., 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *Insee première*, 652.

Toulemon L., Mazuy M., 2001a, « Les naissances sont retardées mais la fécondité reste stable », *Population*, n° 4, p. 611-644.

Toulemon L., Mazuy M., 2001b, « Cinq projections de fécondité fondées sur une hypothèse de stabilité des comportements », *Population*, n° 4, p. 647-656.

United Nations, 2000, « Replacement migration : is it a solution to declining and ageing populations ? », *Population Division Working Paper*, n° ESA/P/WP.160, <http://www.un.org/esa/population/publications/migration/migration.htm>.

Vallin J., Meslé F., 2001, *Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles*, Collection "Données statistiques" INED Données statistiques, n°4.

Haut Conseil de la population et de la famille

Secrétariat général : Direction de la population et des migrations

10-16 rue Brancion - 75015 Paris

Tél : 01.40.56.42.23

Fax : 01.40.56.50.42

<http://www.social.gouv.fr>